This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

MICHELET'S

L'Histoire de France

BONGART

EducT
1655
275.450

D. C. HEATH & CO.
BOSTON NEW YORK CHICAGO LONDON

EdmeT 1655.275.450

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF

IRVING BABBITT

CLASS OF 1889

Professor of French Literature

1912–1933

3 2044 102 774 510

[illegible]

[illegible]
Bowns
[illegible]
Wadleigh

Godson
Deponiance
Butler

Plain 03-04

Gr. 1 - German 8
Latin B French M

Heath's Modern Language Series

EXTRAITS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

DE

JULES MICHELET

EDITED WITH INTRODUCTION AND NOTES

BY

C. H. C. WRIGHT
INSTRUCTOR IN FRENCH, HARVARD UNIVERSITY

BOSTON, U.S.A.
D. C. HEATH & CO., PUBLISHERS
1901

EducT 1655.273.450

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
PROF. IRVING BABBITT
SEPT. 28, 1933

COPYRIGHT, 1901,
BY D. C. HEATH & CO.

PREFACE

THE present edition of selections from Michelet is intended as a text-book for the study, not of history, but of French. The aim has been, therefore, to find passages of average difficulty rather than descriptions of important events. At the same time, the selections will be found characteristic and typical both of the author and of French history. Selections from the period of the Middle Ages are purposely omitted because more hackneyed and, at the same time, more remote from the interest of the young student of to-day. Excessive annotation of historical and geographical names has been intentionally avoided as uselessly confusing. Information is given when helpful to the comprehension of the text, or when topographical names vary from French to English. Omissions in the text have been made to bring about compression and unity, but the only *change* is the substitution at the beginning of one selection of a person's name for a pronoun referring to that person.

C. H. C. W.

INTRODUCTION

JULES MICHELET was born in Paris, in 1798. He was the son of a printer and saw many hardships in his early youth. He won brilliant success as a student and became a professor at the École Normale and at the Collège de France. The latter position he resigned in 1852. His enthusiasm and vehemence involved him in much polemical writing. His chief works were the History of France, down to the Renaissance, 1833-1844; from the Renaissance to the Revolution, 1855-1867; and the History of the Revolution, 1847-1853. He wrote many other books with political or controversial tendencies, including *Des Jésuites,* 1843, and *le Peuple,* 1846, besides some strange combinations of crude science and lyric imagination: *l'Oiseau,* 1856; *l'Insecte,* 1857; *l'Amour,* 1859; *la Femme,* 1860, etc. He died in 1874.

Michelet is correctly classed among the great writers of France, although the term "historian" seems often a misnomer. He might, in fact, sometimes more fittingly be called an historical novelist or the composer of an historical prose epic. His enormous History of France, a life's work in itself, is, judged from the point of view of scientific scholarship, grossly inadequate, though he was one of the first in France to make use

of manuscript documents. We no longer turn to the pages of Michelet in the hope of finding the results of accurate research. Nor is this to be expected from a man of his generation. On the other hand, he succeeds in giving the reader a gorgeous and vivid picture of the various epochs, particularly the Middle Ages, through which he leads him. Scenes burst upon the gaze in all the brilliancy and color of real life, characters move and act as though restored by a " resurrection " (his own expression) to a new existence. Picturesqueness, dash, vigor, — all those epithets and many others are applicable to Michelet, the Romantic prose-poet of history.

At the same time the judicious reader grieves over a lurking feeling that there is in Michelet less truth than fiction. It is not so much because he is often careless of facts, but he sees everything through the refraction of his own personality The excessive " Sympathy " of his early volumes gives way to an exaggerated Antipathy in the later ones. He takes passionate dislikes for individuals, groups of men or societies, and from that moment they have no redeeming quality, find no mercy in his sight. He is overfond, too, of taking one incident or trait in a man's career and deducing from it the whole life's action, alluding to it with incessant iteration, until the reader, instead of being convinced, is put on his guard. But Michelet is not always wrong, and some vivid generalizations, some striking catch-words and phrases compensate for much that one is inclined to criticise.

As for Michelet's style — *quel style, mes amis!* as one of Anatole France's characters says of it. It is

ebullient, volcanic, epileptic. Ejaculations and linguistic spasms are trifles to him. The abruptness of his language at times reminds one of two other historians, Tacitus and Carlyle. But though he lacks the majestic and massive force of the Roman pessimist, he is fortunately free from the verbal concoctions of Carlyle's "nephelegeretous caliginosity." Michelet is not, therefore, always seeking after new words as well as untried ways of speech. Moreover, the abruptness of his language is often merely due to a very harmless and ingenuous trick of inversion, or of suppressing the finite verb of the clause, a verb which it is easy to supply. The style is therefore not difficult or complicated, and when taken in the small doses of a brief volume of extracts, is often stimulating. In fact, Michelet's position as a great character and influence in modern French literature, together with the vigor and splendor of his writings, the abundance of his ideas, his wonderful imagination, make him one of those authors with whom it is important to become acquainted at an early period in the study of French.

EXTRAITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

I. LA DÉCOUVERTE DE L'ITALIE

Le 31 décembre 1494, à trois heures de l'après-midi, l'armée de Charles VIII[1] entra dans Rome, et le défilé se prolongea dans la nuit, aux flambeaux. Les Italiens contemplèrent, non sans terreur, cette apparition de la France, entrevoyant chez les *barbares*[2] un art, une organisation nouvelle de la guerre, qu'ils ne soupçonnaient pas.

Les bandes provençales[3] de la maison d'Anjou,[4] qu'ils avaient vues de temps à autre, ne leur avaient rien révélé de tel. Les armées de Charles le Téméraire,[5] où servaient nombre d'Italiens, ne donnaient pas non plus l'idée de celle-ci. Sauf l'avant-garde suisse, elle était toute française. La diversité d'armes et de provinces y concourait à l'unité. Sa force principale, unique alors, était l'artillerie, arme nationale, organisée sous Charles VII[6] et devenue mobile, qui devait à cette mobilité une action décisive et terrible. Il y avait bientôt un demi-siècle que cette révolution dans la guerre avait eu lieu en France. Les Italiens n'en savaient rien encore ou dédaignaient de l'imiter.

L'armée, forte de soixante mille hommes au passage des Alpes, ayant laissé des corps détachés sur tout son chemin, n'en comptait guère, à Rome, plus

de trente mille. Mais c'était le nerf[1] même, les plus lestes et les mieux armés; pour[2] être dégagée des faibles et des traînards, elle n'était que plus redoutable.

En tête marchait, au bruit du tambour, en mesure, 5 le bataillon barbare des Suisses et Allemands, bariolés de cent couleurs, en courts jupons et pantalons serrés. Beaucoup étaient de taille énorme, et pour se rehausser encore, ils se mettaient au casque de grands panaches. Ils avaient généralement, avec l'épée, des 10 lances aiguës de frêne; un quart d'entre eux portaient une hallebarde (le fer en hache, surmontée d'une pointe à quatre angles), arme meurtrière dans leurs mains, qui frappait de pointe et de taille;[3] chaque millier de soldats avait cent fusiliers. Ces Suisses mé- 15 prisaient la cuirasse; le premier rang seulement avait des corselets de fer.

Derrière ces géants suisses venaient cinq ou six mille petits hommes noirs et brûlés, à méchantes mines, les Gascons,[4] les meilleurs marcheurs de l'Eu- 20 rope, pleins de feu, d'esprit, de ressources, d'une main leste et vive, qui tiraient dix coups pour un seul.

Les gens d'armes suivaient à cheval, deux mille cinq cents, couverts de fer, ayant chacun, derrière, son page et deux valets; plus, six mille hommes de cavalerie 25 légère. Troupes féodales en apparence, mais tout autres en réalité. Généralement les capitaines n'étaient plus des seigneurs conduisant leurs vassaux, mais des hommes du roi commandant souvent de plus nobles qu'eux.

30 « En France, dit Guichardin,[5] tous peuvent arriver au commandement.»

Les gros chevaux de cette cavalerie, taillés à la

mode française, sans queue et sans oreilles, étonnaient fort les Italiens et leur semblaient des monstres.

Les chevau-légers[1] portaient le grand arc anglais d'Azincourt[2] et de Poitiers, qui, bandé au rouet,[3] dardait de fortes flèches. Les Français avaient ainsi adopté les moyens de leurs ennemis.

Autour du roi marchaient à pied, avec la garde écossaise, trois cents archers et deux cents chevaliers tout or et pourpre;[4] sur l'épaule, des masses de fer.

Trente-six canons de bronze, pesant chacun six mille, puis de longues couleuvrines, une centaine de fauconneaux venaient ensuite lestement, non traînés par des bœufs à l'italienne,[5] mais chaque pièce tirée par un rapide attelage de six chevaux, avec affûts mobiles, qui pour le combat laissaient leur avant-train et sur-le-champ étaient en batterie.

Tout cela se dessinait, aux flambeaux, sur les palais de Rome et dans la profondeur des longues rues, avec des ombres fantastiques, plus grandes que la réalité, d'un effet sinistre et lugubre. Tout le monde comprenait que c'était là une grande révolution et plus que le passage d'une armée; qu'il en adviendrait non seulement les tragédies ordinaires de la guerre, mais un changement général, décisif dans les mœurs et les idées même. Les Alpes s'étaient abaissées pour toujours.[6]

Ce qu'il y avait de moins imposant dans l'armée, c'était sans contredit le roi Charles VIII, jeune homme faible et relevé naguère de maladie, petit, la tête grosse, visiblement crédule et sans méchanceté; il était tout entouré de cardinaux, généraux, grands seigneurs. Mais les vrais rois, ses conseillers intimes,

étaient son valet de chambre, de Vesc, et un ancien marchand, Briçonnet; l'un déguisé en sénéchal, l'autre en prélat. C'étaient eux qui, depuis dix ans, animaient le jeune homme, le préparaient à cette expédition, malgré sa sœur Anne de France[1] et tous les vieux conseillers de Louis XI.[2] A quatorze ans, il demandait qu'on lui fît venir un *portrait de Rome.*

Rien n'indique que ces deux favoris aient été aussi malhabiles qu'on l'a dit. Mais ils n'en furent pas moins funestes par leur avidité, leur bassesse de cœur, dans les affaires de l'Italie et de l'Église.

On voit qu'une grande flotte avait été armée pour seconder[3] l'expédition; que trois mille tentes et pavillons suivirent pour la campagne d'hiver; que les alliances italiennes avaient été prévues et ménagées: le duc de Milan devait avoir Otrante,[4] Venise, quelque port à l'entrée de l'Adriatique. Si l'on ne prit ni vivres ni argent, c'est qu'on crut que, faisant la guerre dans le plus riche pays de l'Europe, on trouverait des ressources chez ceux qui imploraient l'invasion, que cinquante mille Français armés sauraient se faire nourrir partout.

Tous savaient et prévoyaient dès longtemps l'événement; tous en furent terrifiés. Une chose était visible: c'est que la France était très forte, et que seule elle l'était. L'Espagne, quoique réunie sous Ferdinand et Isabelle[5] qui venaient de prendre Grenade, n'était pas préparée encore. Cette France qu'on croyait épuisée, qui avait diminué l'impôt, réduit la gendarmerie,[6] elle apparut tout à coup regorgeant de moyens et d'armes de tous genres, d'armes spéciales, arque-

busiers, artillerie, que n'avait nulle autre puissance.

* * *

« O Italie! ô Rome! je vais vous livrer aux mains d'un peuple qui vous effacera d'entre les peuples. Je les vois qui descendent affamés comme des lions. La peste vient avec la guerre. Et la mortalité sera si grande, que les fossoyeurs iront par les rues, criant: Qui a des morts? Et alors l'un apportera son père et l'autre son fils... O Rome! je te le répète, fais pénitence! Faites pénitence, ô Venise! ô Milan!...

« Ils écrivent à Rome que j'attire le mal sur l'Italie. Hélas! l'attirer et le prédire est-ce la même chose?

« Florence, qu'as-tu fait? Veux-tu que je te le dise? Ton iniquité est comblée; prépare-toi à quelque grand fléau. Seigneur, tu m'es témoin qu'avec mes frères je me suis efforcé de soutenir par la parole cette ruine croulante; mais je n'en puis plus,[1] les forces me manquent. Ne t'endors pas, ô Seigneur! sur cette croix. Ne vois-tu pas que nous devenons l'opprobre du monde? Que de fois nous l'avons appelé! que de larmes! que de prières! Où est ta providence? où est ta bonté? où est ta fidélité? Étends donc ta main, ta puissance sur nous! Pour moi, je n'en puis plus; je ne sais plus que dire.[2] Il ne me reste qu'à pleurer et qu'à me fondre en larmes dans cette chaire. Pitié, pitié, Seigneur! » (Trad. de Quinet,[3] *Révolutions d'Italie.*)

Ces paroles heurtées, brisées à chaque instant, mêlées de cris, de larmes, de sanglots, des douloureux silences d'une douleur trop pleine qui ne se fait plus jour, étaient recueillies, prises au vol, pour ainsi dire,

dans les églises de Florence par les nombreux croyants. Ils les ont écrites et transmises. Nous entendons encore, dans son incohérence naïve et pathétique, la voix de ce vrai prophète, Jérôme Savonarole.[1] Cette voix d'un monde fini, à travers le bûcher, à travers les flammes et les siècles, est venue jusqu'à nous. Des hommes de génie bien divers ont écouté Savonarole, et lui portent témoignage, Michel-Ange,[2] Commines[3] et Machiavel.[4]

Le premier a été son verbe[5] dans les arts, il a reproduit son effort, écrit sa parole tonnante, son immense douleur, dans les peintures de la Sixtine.[6]

Machiavel, non moins frappé peut-être, s'est, pour cette raison même, jeté dans l'extrême opposé. Dieu ne faisant plus rien pour l'Italie, l'apôtre et le martyr n'ayant été d'aucun secours, Machiavel invoqua, pour le salut de la patrie, une politique sans Dieu; le ciel manquant, il appela l'enfer.

Sur l'homme même, tous sont d'accord. Ils le jugent, comme le juge l'avenir, un vrai voyant, un prophète, un martyr, en qui l'Italie se crucifia elle-même.

« La grandeur de Savonarole, a dit très bien Edgar Quinet, est d'avoir senti que, pour sauver la nationalité italienne, il fallait porter la révolution dans la religion même.» (*Révolutions d'Italie.*)

A quoi nous ajoutons: « L'impuissance de Savonarole et de l'Italie, dont il fut la voix, fut de croire que cette révolution se ferait dans l'enceinte de l'idée chrétienne, de la contenir dans la mesure du Christ, qu'elle dépassait de toutes parts, comme l'avaient senti Joachim de Florès[7] et les voyants du XIIIe siècle.»

La découverte de l'Italie avait tourné la tête aux nôtres; ils n'étaient pas assez forts pour résister au charme.

Le mot propre est découverte. Les compagnons de Charles VIII ne furent pas moins étonnés que ceux de Christophe Colomb.

Excepté les Provençaux, que le commerce et la guerre y avaient souvent menés, les Français ne soupçonnaient pas cette terre ni ce peuple, ce pays de beauté, où l'art, ajoutant tant de siècles à une si heureuse nature, semblait avoir réalisé le paradis de la terre.

Le contraste était si fort avec la barbarie du Nord que les conquérants étaient éblouis, presque intimidés, de la nouveauté des objets. Devant ces tableaux, ces églises de marbre, ces vignes[1] délicieuses peuplées de statues, devant ces vivantes statues, ces belles filles couronnées de fleurs qui venaient, les palmes en main, leur apporter les clefs des villes, ils restaient muets de stupeur. Puis leur joie éclatait dans une vivacité bruyante.

Les Provençaux, qui avaient fait les expéditions de Naples, avaient été ou par mer ou par le détour de la Romagne[2] et des Abruzzes. Aucune armée n'avait, comme celle de Charles VIII, suivi la voie sacrée, l'initiation progressive qui, de Gênes ou de Milan, par Lucques,[3] Florence et Sienne, conduit le voyageur à Rome. La haute et supreme beauté de l'Italie est dans cette forme générale et ce *crescendo*[4] de merveilles, des Alpes à l'Etna.[5] Entré, non sans saisissement, par la porte des neiges éternelles, vous trouvez un premier repos, plein de grandeur, dans la gracieuse

restaurer place

majesté de la plaine lombarde, cette splendide corbeille de moissons, de fruits et de fleurs. Puis la Toscane,[1] les collines si bien dessinées de Florence, donnent un sentiment exquis d'élégance, que la solennité[2] tragique de Rome change en horreur sacrée... Est-ce tout? Un paradis plus doux vous attend à Naples, une émotion nouvelle, où l'âme se relève à la hauteur des Alpes devant le colosse fumant de Sicile.

Tout se résume[3] dans la femme, qui est toute la nature. Les yeux noirs d'Italie, généralement plus forts que doux, tragiques et sans enfance (même dans le plus jeune âge), exercèrent sur les hommes du Nord une fascination invincible. Cette rencontre première de deux races se précipitant l'une vers l'autre fut tout aussi aveugle que le contact avide de deux éléments chimiques qui se combinent fatalement. Mais, passé la violence première, la supériorité du Midi éclata: partout où les Français firent un peu de séjour, ils tombèrent inévitablement sous le joug des Italiennes, qui en firent ce qu'elles voulaient.

Charles VIII faillit[4] en mourir, et y céda partout, souvent par sensualité, souvent par sensibilité. Et cela le jeta dans des difficultés imprévues qui compliquèrent fort sa situation d'arbitre de l'Italie.

En pénétrant dans la Toscane, où ils suivaient la mer et les contrées du bas Arno, nos Français commençaient à voir les signes trop sensibles de la mort de l'Italie.

Ces contrées si fertiles étaient devenues marécageuses et malsaines par l'abandon des canaux; c'était déjà presque un désert; œuvre de la nature? non, mais de l'homme et des mauvais gouvernements.

L'Italie, dès le XIIIe siècle, se dévorait elle-même. Non que la population générale eût peut-être diminué de beaucoup; mais la campagne était délaissée pour les villes, qui la dominaient tyranniquement, l'astreignant à certaine culture, en défendant telle autre. Entre les villes elles-mêmes, la plupart étaient devenues de pauvres villes sujettes que les cités souveraines tenaient très bas et durement. Souveraines elles-mêmes autrefois, ces républiques asservies avaient dans leur glorieux passé une humiliation d'autant plus grande, de mortelles douleurs dans leurs souvenirs.

Sismondi[1] estime, d'après une évaluation très vraisemblable, que l'Italie, au XIIIe siècle, n'avait guère moins d'un million huit cent mille citoyens; qu'elle en eut le dixième au siècle suivant (cent quatre-vingt mille), et au XVe seulement le dixième de ce dixième, dix-huit mille citoyens peut-être.

Venise, dans ce nombre misérable, compte pour deux ou trois mille; Gênes pour quatre ou cinq; Florence, Sienne et Lucques, en tout cinq ou six mille. Tout le reste était sujet de ces villes ou des tyrans.

Dix-huit mille hommes avaient intérêt à défendre l'Italie.

Ces dix-huit mille étaient-ils libres? Oui, sous le bon plaisir du conseil des Dix[2] à Venise; à Florence sous l'autorité des Médicis; à Sienne, sous les Petrucci, etc.

Le gouvernement personnel portait ses fruits. La ville de la banque,[3] la riche Florence, qui absorbait les capitaux du monde, venait de faire banqueroute. Pourquoi? Parce que les Médicis avaient mêlé leur

fortune avec celle de la république. Leur somptuosité de princes dérangea leurs affaires, et ils ne sauvèrent leur caisse qu'en faisant sauter celle de l'État.

En Romagne et partout, c'était une foule de petites cours vaniteuses, brillantes à l'envi, dévorantes, mangées de parasites et mangeant leurs sujets. Les gens de lettres, artistes et poètes, chantaient cette gloire coûteuse.

L'horreur, c'était à Naples, où le vieux roi aragonais, par-dessus l'impôt écrasant, avait organisé un gouvernement de famine, trafiquant de tout ce qui se mange, spéculant sur les jeûnes de ses maigres sujets.

Tout cela couvert d'une fausse paix, de calme et d'art, d'un certain mouvement pédantesque d'érudition.

L'Italie, en réalité, soupirait, haletait; elle attendait quelque chose comme le jugement dernier. Ce n'était pas seulement Savonarole qui parlait; un mendiant à Rome, et d'autres avaient été les trompettes de l'archange.[1] Les habiles, le vieux Ferdinand,[2] son fils Alfonse, le pape Alexandre VI,[3] vacillaient et flottaient, changeaient sans cesse de résolution. Que ceux qui doutent de la puissance des remords et du Vengeur moral lisent ce drame, digne de Shakespeare. Ferdinand meurt comme étouffé sous les ombres de ses victimes. Alfonse, un politique, un guerrier, la plus forte tête de l'Italie, devient comme idiot; il s'enfuit, se fait moine.

De toutes parts se levait le voile, et la réalité apparaissait. Le mensonge croulait. Tout semblait se dissoudre, comme il arrive dans les grandes épidémies, où, la main de Dieu pesant sur tous, il n'y a plus

ni fort, ni faible; personne ne craint personne; tous se sentent égaux, affranchis par la faiblesse commune.

Quand Charles VIII entra dans Rome, le 31 décembre 1494, le pape Roderic Borgia, le fameux Alexandre VI, monté récemment au pontificat, n'était pas encore le personnage illustre qui a laissé une telle trace dans l'histoire. C'était un homme de soixante ans, fort riche, qui maniait depuis quarante ans les finances de l'Église et percevait les droits du sceau. Il était à son avènement le plus grand capitaliste du sacré collège.[1] C'est pour cela qu'il fut nommé. Il ne marchanda pas sa place, paya généreusement chaque vote et sans mystère, envoyant en plein jour à l'un quatre mules chargées d'argent, à l'autre cinq mille couronnes d'or, pratiquant à la lettre le mot de l'Évangile: « Donne ton bien aux pauvres.»

Charles VIII débuta à Naples par une mesure qui eût gagné le peuple s'il y avait eu un peuple: il réduisit l'impôt à ce qu'il était du temps de la maison d'Anjou. La réduction n'allait pas à moins de deux cent mille ducats.

Le pays était féodal, et les seigneurs ne tenaient compte d'une diminution qui soulageait leurs vassaux sans augmenter leurs revenus. Chacun d'eux comptait plutôt sur quelque faveur personnelle. Ceux d'Anjou parlaient haut, exigeaient au nom d'une si vieille fidélité; et ceux d'Aragon voulaient être payés comptant de leur trahison récente. Il n'était pas de fief pour lequel il ne se présentât deux propriétaires en litige. Charles VIII les accorda en fermant l'oreille à tous, refusant de se faire juge et maintenant le *statu quo*. Ils furent d'accord, mais contre lui.

La conduite des Français était contradictoire. Ils voulaient tout, arrachaient tout, emplois et fiefs, et, d'autre part, ils ne voulaient pas rester; ils n'aspiraient qu'à retourner chez eux; ils redemandaient la pluie, la boue du Nord sous le ciel de Naples. Quand ils apprirent la ligue de l'Italie avec l'empereur et l'Espagne, cette effrayante nouvelle les mit dans la plus grande joie. Ils espérèrent perdre l'Italie et pouvoir retourner chez eux. Ils en firent deux *soties*,[1] où le pape empoisonneur, Maximilien,[2] l'Espagnol et la ligue, parurent tous en figures de Gilles.[3] Le roi y assista[4] et en rit de tout son cœur.

Le 12 mai, autre pièce où l'acteur fut le roi. En manteau impérial, la couronne d'Orient en tête, il fit une entrée solennelle dans Naples. Ne faisant la croisade, il fit tout du moins le triomphe.

C'était pourtant une question de savoir si ce triomphateur pourrait rentrer chez lui. La jeunesse qui l'entourait, outrecuidante et méprisante, n'avait pas là-dessus la moindre inquiétude. Venise cependant et Ludovic[5] avaient en un moment fait une grosse armée de quarante mille hommes. Le roi, s'affaiblissant encore au retour par les détachements, n'en avait que neuf mille (en comptant les valets) quand il trouva l'ennemi sur les bords du Taro, à Fornoue,[6] dans les Apennins. On parlementa fort; les Italiens étaient fort refroidis par la mollesse de leurs gouvernements, qui ne demandaient qu'à traiter avec cet ennemi si faible. Pour les Français, qui avaient tout contre eux, la position, le défaut de vivres, un orage de nuit, le torrent qui grossit, ils montrèrent une étonnante confiance.

« Le 6 juillet,[1] l'an 1495, environ sept heures du matin, le roi monta à cheval et me fit appeler, dit Commines. Je le trouvai armé de toutes pièces et sur le plus beau cheval que j'aye vu de mon temps, appelé *Savoie;* c'étoit un cheval de Bresse qui étoit noir et n'avoit qu'un œil; moyen cheval, mais de bonne grandeur pour celui qui étoit dessus. Et sembloit que ce jeune homme fût tout autre que sa nature ne portoit, ni sa taille, ni sa complexion; car il étoit fort craintif à parler (ayant été nourri en grande crainte et avec petites gens). Et ce cheval le montrait grand; il avoit le visage bon et de bonne couleur, et la parole audacieuse et sage. Il sembloit bien que frère Hieronyme[2] (Savonarole) m'avoit dit vray, que Dieu le conduiroit par la main, et qu'il auroit bien à faire au chemin, mais que l'honneur lui en demeureroit.»

Cette bataille fut la dérision de la prudence humaine.

Tout ce qu'on pouvait faire de fautes, les Français le firent, et ils vainquirent. D'abord, leur excellente et redoutable artillerie, ils ne s'en servirent pas, la laissèrent de côté. Ils ne voulaient, disaient-ils, que passer leur chemin; mais ils passaient plus ou moins vite, de sorte que l'avant-garde, le corps de bataille et l'arrière-garde se trouvèrent séparés par de grandes distances.

Le marquis de Mantoue,[3] Gonzague, très bon général italien, qui les voyait si mal en ordre de l'autre côté d'un torrent presque à sec qui les séparait, avait beau jeu[4] pour se jeter entre eux, les couper et les écraser.

Les Stradiotes, très bons soldats grecs de Venise,

chevau-légers, armés de cimeterres orientaux, devaient pénétrer dans les files de la lourde gendarmerie française, et, de côté, faucher, poignarder les chevaux.

Cette manœuvre eût été terrible; heureusement, le Milanais Trivulce,[1] qui la connaissait bien et la prévit, trouva une diversion. Il laissa sans défense, à leur discrétion, le camp du roi, ses brillants pavillons, les coffres et malles, les mulets richement chargés. Il était sûr que ces pillards se jetteraient sur cette proie et laisseraient là la bataille. C'est ce qui eut lieu en effet.

Des deux côtés, les hommes d'armes donnèrent des lances[2] avec une extrême vigueur; toutefois il y avait cette différence que les chevaux des Italiens étaient plus faibles, leurs lances légères et souvent creuses. Après le premier choc, ils n'avaient plus rien que l'épée.

Le roi était au premier rang; nul ne le précédait que le bâtard de Bourbon,[3] qui fut pris. Les choses étaient si mal prévues, que par trois fois il resta seul, attaqué par des groupes de cavaliers, et ne s'en démêla que par la force et la furie de cet excellent cheval noir.

La perte des Italiens fut énorme, trois mille cinq cents morts en une heure. Cela tint à ce que les valets français, armés de haches, taillèrent et mirent en pièces tout ce qui était à terre. Il n'y eut pas de prisonniers.

Nombre de vaillants Italiens restèrent sur le carreau, entre autres les Gonzague, parents[4] du général, qui étaient cinq ou six, et se firent tous tuer.

Le sénat de Venise fit faire des feux de joie,[1] prétendant avoir gagné la bataille, puisqu'on avait pris le camp du roi. Cependant cet affreux carnage, fait si vite, sans artillerie, par cette poignée d'hommes, laissa une extrême terreur dans l'Italie, le plus grand découragement. « Une bataille perdue, dit le maréchal de Saxe, c'est une bataille qu'on croit perdue.» Les Italiens, fort imaginatifs, se jugèrent vaincus et le furent, déclarant qu'il était impossible de soutenir la *furie des Français.*

* * *

Un événement immense s'était accompli. Le monde était changé. Pas un État européen, même des plus immobiles, qui ne se trouvât lancé dans un mouvement tout nouveau.

Quoi donc! qu'avons-nous vu? Une jeune armée, un jeune roi qui, dans leur parfaite ignorance et d'eux-mêmes et de l'ennemi, ont traversé l'Italie au galop, touché barre[2] au détroit, puis non moins vite et sans avoir rien fait (sauf le coup de Fornoue), sont revenus conter l'histoire aux dames.

Rien que cela, c'est vrai. Mais l'événement n'en est pas moins immense et décisif. La découverte de l'Italie eut infiniment plus d'effet sur le XVIe siècle que celle de l'Amérique. Toutes les nations viennent derrière la France, elles s'initient à leur tour, elles voient clair à ce soleil nouveau.

« N'avait-on pas cent fois passé les Alpes? » Cent fois, mille fois. Mais ni les voyageurs, ni les marchands, ni les bandes militaires n'avaient rapporté

l'impression révélatrice. Ici, ce fut la France entière, une petite France complète (de toute province et de toute classe), qui fut portée dans l'Italie, qui la vit et qui la sentit et se l'assimila, par ce singulier magnétisme que n'a jamais l'individu. Cette impression fut si rapide que cette armée, comme on va voir, se faisant italienne et prenant parti dans les vieilles luttes intérieures du pays, y agit pour son compte, même malgré le roi, et d'un élan tout populaire.

Rare et singulier phénomène! la France arriérée en tout (sauf un point, le matériel de la guerre), la France était moins avancée pour les arts de la paix qu'au XIVe siècle. L'Italie, au contraire, profondément mûrie par ses souffrances mêmes, ses factions, ses révolutions, était déjà en plein XVIe siècle, même au delà, par ses prophètes (Vinci[1] et Michel-Ange). Cette barbarie étourdiment heurte un matin cette haute civilisation; c'est le choc de deux mondes, mais bien plus, de deux âges qui semblaient si loin l'un de l'autre; le choc et l'étincelle; et de cette étincelle, la colonne de feu qu'on appela la Renaissance.

Que deux mondes se heurtent, cela se voit et se comprend; mais que deux âges, deux siècles différents, séparés ainsi par le temps, se trouvent brusquement contemporains; que la chronologie soit démentie et le temps supprimé, cela paraît absurde, contre toute logique. Il ne fallait pas moins que cette absurdité, ce violent miracle contre la nature et la vraisemblance, pour enlever l'esprit humain hors du vieux sillon scolastique,[2] hors des voies raisonneuses, stériles et

plates, et le lancer sur des ailes nouvelles dans la haute sphère de la raison.

Quand Dieu enjambe ainsi les siècles et procède par secousse, c'est un cas rare. Nous ne l'avons revu qu'en 89.[1]

II. LE CAMP DU DRAP D'OR

Des deux rivaux, l'empereur,[1] roi d'Espagne et de Naples, et souverain des Pays-Bas, des Indes, avec l'héritage éventuel de Hongrie et Bohême, était de beaucoup le plus vaste, mais le plus dispersé. François Ier[2] était plus concentré, dans sa France si bien arrondie, plus obéi d'ailleurs, plus maître, plus à même[3] de se ruiner.

L'avantage semblait devoir appartenir à celui des deux qui mettrait l'Angleterre de son côté. Qui y réussirait? Très probablement Charles-Quint. L'Angleterre était, d'essence et de racine, antifrançaise, et elle réclamait toujours le royaume de France. Toute la pente du commerce anglais était vers Bruges et vers Anvers,[4] et sa partialité naturelle pour la maison de Bourgogne[5] qui avait été jusqu'à décourager les industries flamandes au profit des naissantes industries d'Angleterre.

Ainsi, de Londres à Anvers, le courant était tout tracé, et la pente très forte. Rapprocher, au contraire, l'Angleterre de la France, en l'éloignant des Pays-Bas, c'était un grand effort, une œuvre d'art et d'habileté, une tentative improbable de forcer le courant d'aller contre la pente populaire.

La cour de France ne désespérait pas d'accomplir ce miracle. François Ier croyait qu'il suffisait pour cela d'acquérir le ministre dirigeant, le tout-puissant

cardinal Wolsey.[1] Présents et billets tendres ne manquaient pas. Le roi n'aimait que lui, ne se fiait qu'à lui. Il eût voulu que, seul, il gouvernât les deux royaumes. La cour de Madrid et Bruxelles[2] parlait moins et agissait plus. En une fois, Charles-Quint lui envoya d'Espagne une grosse constitution de rente[3] de sept mille ducats. Mais tout cela n'était que de l'argent. Wolsey en avait tant! Le cœur du bon prélat était tout aux choses spirituelles, à la tiare: il voulait être pape. Ce rêve des cardinaux-ministres, qui mena si loin les Amboise,[4] s'était emparé de Wolsey. Plus vieux que Léon X,[5] en revanche il était plus sain. Le Médicis était mangé d'ulcères. Wolsey, pour un homme de son âge, allait, digérait à merveille. Il comptait l'enterrer. Il se dit qu'il fallait voir de près les deux rivaux et se décider pour celui qui l'aiderait le mieux. Dès l'élection de Charles-Quint, il fut réglé qu'Henri VIII verrait d'abord le roi de France.

Ces entrevues personnelles des princes créent souvent plus de haines qu'elles ne concilient d'intérêts. François Ier avait à craindre d'éclipser, d'irriter celui à qui il voulait plaire. Henri VIII avait vingt-huit ans, lui vingt-six. La rivalité d'âge, de grâce et de figure, le désir commun de briller devant les femmes pouvaient, d'une amitié douteuse, faire une haine solide et profonde.

L'inquiétude de François était justement de ne pas briller assez, faute d'argent, d'être effacé. Il faisait écrire à Wolsey par l'envoyé d'Angleterre: « Qu'il voudrait bien savoir si le roi son frère n'aurait pas pour agréable de défendre aux siens de faire de riches

tentes. Il ferait volontiers aux Français la même défense.»

Henri VIII n'en tint compte. Bouffi d'orgueil, il voulait éclater dans son rôle d'arbitre suprême et de roi des rois. En quoi sa pensée était celle même de l'Angleterre. Ce peuple, qui, sous des formes froides et sombres, ne va que par accès, après un accès de fureur et de guerre, non moins furieusement voulait l'acquisition, la richesse et l'éclat. Moment d'orgueil, enflure et bouffissure, comme dans la trop grasse Flandre au temps de Philippe le Bon.[1]

Tel peuple, tel ministre et tel roi. Wolsey plaisait justement par un luxe insensé, même en choses vraiment ridicules. Il avait le goût excentrique de s'entourer de colosses; si l'on voulait lui faire sa cour, on n'avait qu'à lui découvrir quelque homme de haute taille, le lui donner. Il en faisait des bedeaux, des porte-croix, et prenait un plaisir d'enfant à marcher, en légat romain, dans sa pourpre, au milieu de ces géants qui portaient de grosses chaînes d'or.

L'aveu que faisaient les Français de leur pénurie, décida Wolsey. Il crut les écraser. Une grande fête chevaleresque, une revue solennelle des deux nations où Henri VIII apparaîtrait plus brillant qu'Henri V[2] au Louvre, c'était pour le ministre un moyen sûr d'être agréable. Et il avait besoin de l'être. Henri, à son avènement, avait pris femme et ministre, il y avait déjà dix ans. Mais, il ne fallait pas se le dissimuler, l'un et l'autre vieillissaient. La reine Catherine d'Aragon était une sainte espagnole du XIIe siècle, d'une perfection désolante; son mari ne pouvait la joindre qu'à genoux au prie-Dieu. Nulle distraction que la Légende do-

rée,[1] qu'elle lisait à ses demoiselles. Ni jeune, ni féconde, du reste: un seul enfant, qui était une fille (Marie *la Sanguinaire*). Ces dix années d'Henri, de dix-huit à vingt-huit ans, il les avait passées d'abord dans l'étourdissement du *sport,* la vie à cheval, taciturne et bruyante pourtant, des violents chasseurs anglais. Cela était fini. Il grossissait, et c'était déjà un roi assis. Wolsey le trouvait accoudé sur saint Thomas, rêveur et disputeur, aigre, chaque jour plus sombre.

Pour revenir, les Anglais voulant que ce fût une fête, les Français rougirent d'avoir eu cette velléité d'économie. Judicieusement, ils sentirent que l'honneur national était en jeu, qu'il fallait à tout prix que la France ne pâlit pas devant l'orgueilleuse Angleterre. Ce fut un duel de dépense. L'affaire passée sur ce terrain, tous héroïquement fous, vendirent, engagèrent prés, châteaux et métairies, pour avoir des colifichets, velours, satins, draps d'or, bijoux, surtout des chaînes d'or, comme en portaient les Anglais. Il n'y avait pas à plaisanter; on venait de manquer l'Empire; on voulait se relever. Le brillant fat, l'amiral Bonnivet, revenant à vide et joué de son ambassade impériale, pour se venger de sa déroute, voulut éclipser tout; son frère et lui levèrent, pour venir à la fête, une espèce d'armée de quelque mille chevaux.

Pour comprendre cette fête et son animation, le violent esprit de rivalité qui s'y déploya d'Anglais à Français, et entre Français même, il faut connaître les vrais juges du camp, devant qui on fit ces efforts. Ces juges étaient les dames.

Écartons d'abord les deux tristes reines un peu

abandonnées, la dévote et la malade, l'Espagnole et la Française. La première, du côté anglais, isolée entre les Anglais. L'autre, la reine Claude[1] de France, fille maladive du maladif Louis XII, peu aimée.

Sauf ces ombres mélancoliques, les deux cours étaient éclatantes. Celle de France semblait toute en fleurs. Haut, très haut, trônait la maîtresse en titre, madame de Châteaubriant, de la race royale de Foix,[2] fille du fameux comte Phébus, et le soleil de la cour. Les clairvoyants, cependant, voyaient qu'un soleil qui brillait depuis deux ans brillerait peu encore. Elle n'avait que plus de crédit; le royal amant la dédommageait ainsi d'une assiduité déjà décroissante. Ce qui la soutenait, c'était justement son jaloux mari, furieux, point résigné, point gentilhomme, qui soulageait sa rage par des violences bourgeoises et des corrections manuelles qui faisaient pleurer ses beaux yeux, rire ses rivales, et réveillaient le roi. La cour, partagée quelque temps entre la maîtresse et la mère, commençait à incliner un peu vers celle-ci, l'altière Louise de Savoie.[3]

L'entrevue, négociée depuis dix-huit mois, eut lieu le 7 juin 1520. François Ier partit d'Ardres; Henri, de Guines. Les deux princes arrivèrent en même temps sur les deux coteaux entre lesquels coule une petite rivière. Les deux cours, en deux masses épaisses comme deux petites armées, restèrent sur les hauteurs; les deux rois descendirent. François Ier était à cheval, faisant porter l'épée royale devant lui par le connétable de Bourbon.[4] Henri VIII, le voyant venir de loin, avisa qu'il fallait aussi

qu'on portât l'épée d'Angleterre; on la chercha, on la tira et on la porta de même.

Ils se joignirent, s'embrassèrent avec effusion.

L'œil pénétrant d'Henri avait fort remarqué la figure de celui qui portait l'épée. Il sut qui il était et dit au roi: « Si j'avais un tel sujet, je ne lui laisserais pas longtemps la tête sur les épaules.»

Le banquet royal fut dressé. En toute cordialité, les Anglais offrirent aux Français des vins, des rafraîchissements. Puis Henri VIII prit le traité des mains des gens de robe longue, un traité d'intime alliance. Son titre de roi de France y était. Il le passa galamment, disant: « Ceci est un mensonge.»

Dès le lendemain, on fit les lices, qui remplirent toute la vallée: neuf cents pas de long et trois cents de large. Au bout, des arbres de drap d'or aux feuilles de soie verte où pendaient les écussons frères, en ce jour réconciliés. Autour, des échafauds immenses pour les dames et la noblesse. Puis, çà et là, des pavillons, palais improvisés, d'un incroyable luxe, les plus précieuses étoffes employées en plein air pour toits, murailles et couvertures. La merveille était le palais d'Angleterre, qui n'était que fenêtres, un Windsor de verre, lumineux, recevant par cent cristaux et renvoyant le soleil.

Le 9 juin ouvrit le tournoi où François Ier montra sa grâce autant que sa force. Henri, fort et sanguin, s'y anima tellement, qu'oubliant que c'était un jeu, il assomma le pauvre diable qui lui était opposé; il lui asséna sur la tête un si vigoureux coup de lance, qu'il ne remua plus. On le releva. Le cheval d'Henri VIII n'était guère moins malade. Il

avait eu de telles secousses qu'il creva la même nuit.

Les politiques qui avaient arrangé l'entrevue, d'après les histoires d'Italie, de César Borgia,[1] ou de la mort de Jean sans Peur,[2] avaient pris des précautions extraordinaires et ridicules. Le roi, qui avait plus d'esprit, sans en rien dire, un matin, jette sur lui une cape espagnole, saute à cheval, arrive aux postes anglais. Il y trouve deux cents archers. « Vous êtes surpris, dit-il, je vous fais mes prisonniers. Menez-moi au roi. — Il dort.» François Ier va son chemin, frappe lui-même à la porte, entre. Grand étonnement d'Henri: « Vous avez bien raison, dit-il, de vous fier. C'est moi qui suis votre homme et qui me rends à vous.» Il lui passe un riche collier. Le roi riposte par un bracelet qui valait le double, et dit: « Vous m'aurez pour valet de chambre,» et veut lui chauffer la chemise.

Cette démarche avançait les affaires plus que dix années de diplomatie. Elle ne déplut qu'aux Wolsey, aux Duprat,[3] aux magisters des rois, habitués à les tenir sous leur pédantesque férule. Elle toucha les Anglais, qui aiment les choses généreuses. Elle mettait les deux peuples sur le terrain du bon sens et d'une fraternité vraiment politique conformes à leurs grands intérêts.

Deux politiques parlaient à l'Angleterre: la petite lui conseillait l'alliance des Pays-Bas, où elle faisait les petits gains d'un commerce journalier, le négoce des cuirs et des laines. Et la grande politique[4] lui conseillait l'union avec la France contre un empereur roi d'Espagne, dangereux à l'indépendance de tous,

ennemi né (comme Espagnol) de la révolution salutaire qui devait nourrir l'État de la sécularisation ecclésiastique.

L'Espagnol était l'ennemi commun, et il n'y en avait pas d'autre.

Les deux peuples et les deux rois eurent un moment de vive cordialité. L'obstacle, des deux côtés, étaient les cardinaux ministres, Wolsey, Duprat, qui naturellement faisaient accroire à leurs maîtres qu'il fallait gagner sur l'Église plutôt que de lui succéder. La France suivit Duprat et continua de demander, d'extorquer quelque argent au pape. L'Angleterre écarta Wolsey, et entra vigoureusement dans la grande voie financière et religieuse de la réformation.

L'heureuse, l'aimable occasion de cet affranchissement de l'Angleterre, qu'on place en 1527, doit, je pense, être reportée à 1520, aux entrevues du camp du Drap d'or, aux visites amicales que les deux rois faisaient aux reines. La reine Claude, fille de Louis XII, et qui avait la bonté de son père, était aimée de la cour d'Angleterre, de la femme d'Henri VIII. Ce prince allait voir, et la trouvait au milieu de cette belle couronne de dames et demoiselles. Fut-il tellement aveugle, qu'il ne vît point justement la plus jeune et la plus charmante? La reine aura-t-elle oublié de lui faire remarquer qu'une enfant de quatorze ans, belle, spirituelle, gracieuse, très avancée, très cultivée, était une de ses sujettes? Cela me paraît improbable.

J'affirme sans hésiter que la bonne reine en aura fait une sorte de compliment au roi, disant en les présentant toutes: « Pour celle-ci, c'est la plus jolie, c'est ma perle, et c'est une Anglaise.»

Miss Anna Boleyn, née vers 1507, était d'une très ancienne famille de haute bourgeoisie municipale que plusieurs croient d'origine française. Son grand-père était lord maire de Londres, et il s'était jeté violemment dans la révolution de Richard III.[1] Son père, sir Thomas Boleyn, moins violent et plus délié, fut envoyé d'Henri VIII en Allemagne, en Espagne, en France. Elle y avait été amenée à six ans par la jeune sœur d'Henri VIII, femme de Louis XII, laquelle bientôt n'étant plus reine, la laissa à élever à la nouvelle reine, Claude, femme de François Ier (1515), et, celle-ci étant morte (1524), elle passa entre les mains de la sœur[2] du roi. Heureuse progression, qui dut contribuer beaucoup à former cette person accomplie. Claude était la vertu même, et la cour de Marguerite, savante, raffinée, délicate, était l'asile de la pensée et le vrai temple de l'esprit.

Le furieux calomniateur d'Anne Boleyn, Sander et autres, avouent que cette fille abominable avait une taille ravissante, une jolie bouche à lèvres fines, une grâce singulière dans les mouvements, la plus charmante gaieté. Tout ce qu'ils peuvent dire contre elle, c'est que son teint fut de bonne heure d'une pâleur mate et maladive. « Et que de défauts cachés! Sous ses gants, elle avait six doigts, un goître au col; c'est pour cela qu'elle se découvrait très peu, au rebours des dames anglaises, qui ne font pas difficulté de montrer leur sein.» Ils concluent de sa modestie que, dessous, elle était un monstre.

Deux choses nous éclaireront davantage, son portrait d'abord, et son autre portrait, sa fille.

Sa fille, la reine Élisabeth, qui lui ressemblait en

mal, aide à comprendre pourtant la famille et la race. Dans les excellentes effigies (en cire, et autres) qui restent et qui sont parlantes, on est frappé de la petitesse des traits, qui n'ennoblit nullement. Anne Boleyn avait la bouche petite, Élisabeth l'a presque imperceptible, mais visiblement violente et criarde. Race mixte, mi-bourgeoise et mi-noble. Ces familles, en revanche, ont la vigueur que les races nobles n'ont jamais : l'aptitude aux affaires.

Le solennel portrait d'Anne qu'a fait Holbein[1] et qui est au Louvre, montre cette personne, si vive, enfermée et encastrée dans tous les pesants joyaux de la couronne d'Angleterre, aux chaînes de la fatalité. A regarder cet attirail et cette immobilité, c'est une idole orientale. Au total, tout cela factice. On devine aux yeux le mouvement contenu. Les traits sont plus beaux qu'agréables, le sourire ayant disparu. Sous la reine qui trône et qui pose, se retrouve parfaitement la petite-fille du lord maire. Ce qu'elle a de royal, qui attire, qui est fin, charmant, c'est justement ce que Sander dit monstrueux, ce cou de cygne, mince et fluet, ce petit cou, qui (elle le dit elle-même) ne donnera pas grand mal au bourreau.[2]

Autre était cette personne, à coup sûr, au camp du Drap d'or, alors dans sa première fleur. Autre était le teint, la fraîche voix, la gaieté de la petite fille, le rire permis à treize ans, dans l'indulgence des reines pour la jeune étrangère, qu'on devait gâter d'autant plus ; premier rire à fossettes où l'imprudent contemplateur admire une grâce d'enfance tandis que souvent son cœur est inopinément blessé d'un éclair innocent des yeux.

Henri VIII, entouré constamment des plus belles femmes du monde, de ces carnations merveilleuses que, dès ce temps, les Anglaises ne dérobaient nullement à l'admiration, n'avait pas eu une mauvaise pensée; toujours il retournait à sa femme, à son saint Thomas. Mais comment fut-il dès ce jour où cette enfant des deux nations dut lui révéler la grâce française? Un sourire de la petite fille put faire le salut de l'Europe.

Henri VIII, dès ce jour, fut de mauvaise humeur. Tout allait mal. Le vent lui joua le tour d'emporter et de briser sa maison de cristal. Le roi de France, sans le vouloir, l'éclipsait, l'écrasait. Dans cent détails imperceptibles, il l'emportait[1] auprès des femmes. Henri était très beau encore à vingt-huit ans. Mais ses yeux, rétrécis par ses fortes joues, devenaient petits. La précocité d'embonpoint, ce fléau des *beaux* d'Angleterre le menaçait. Quelqu'un avait dit sottement que, les deux rois ayant même taille, les mêmes habits leur iraient, ils changèrent; Henri VIII prit ceux de François Ier, mais bien à la rigueur, au risque de les faire éclater.

Il avait montré sa vigueur à coup sûr dans le tournoi, moins de grâce, ayant eu le malheur de frapper trop fort. Il reprit son avantage dans l'exercice national de l'arc; les Anglais maniaient avec orgueil l'arme d'Azincourt. Rudes lutteurs aussi, ils l'emportèrent sur les Français. Ce mauvais exercice où le perdant amuse l'assistance, faisant des chutes ridicules qui toujours humilient, avait lieu *devant les dames* (dit le témoin oculaire). On pouvait prévoir qu'il y aurait de très grands efforts, de la violence.

Henri VIII prit François Ier au collet, et lui dit : « Luttons. » Sans doute il se croyait plus fort. L'autre était plus adroit, moins lourd. Qu'eût fait un politique ? Il eût refusé, ou serait tombé. François ne fut point politique ; il oublia le but de l'entrevue. Il songea au *qu'en dira-t-on?* aux femmes, et d'un malheureux croc-en-jambe il mit son homme par terre.

Petit, fatal événement, qui eut d'incalculables conséquences.

Leurs hommes qui étaient là autour, et qui auraient dû empêcher cette sottise, en firent eux-mêmes une plus grande. Ils les séparèrent, prièrent, obtinrent qu'Henri VIII, humilié et irrité, ne prît pas sa revanche. Il resta le cœur gros, emporta sa rancune.

Une messe, que dit Wolsey aux deux rois pour terminer, ne calma rien, on peut le croire. On se sépara froidement. Henri VIII alla tout droit à Gravelines où l'attendait Charles-Quint. C'était la seconde fois qu'il rendait ses devoirs à Henri VIII et à Wolsey. Il les avait prévenus déjà à Douvres,[1] avant l'entrevue du camp du Drap d'or, et les avait charmés par sa modestie, son respect. Son âge de vingt ans lui permettait, sous prétexte de jeunesse, d'être respectueux sans bassesse ni ridicule. Au reste, dès qu'il y avait intérêt, la bassesse ne lui coûtait guère. On l'avait vu en Espagne, pour plaire à Germaine de Foix, veuve de son grand-père, et pour obtenir d'elle ses droits sur la Navarre, lui parler à genoux. De même il fut très humble devant le légat d'Angleterre, le vénérable cardinal ; il plut, trouva grâce devant ce fils du boucher d'Ypswick.[2] Henri VIII lui sut gré[3] d'être plus petit de taille, d'apparence médiocre, tout simplement vêtu

en noir, de lui laisser tout avantage, de dire qu'il ne voulait nul autre juge, qu'il signerait son jugement. D'autre part, Wolsey lui sut gré de n'aller au roi que par lui, de ne pas viser, comme François Ier, à créer une amitié personnelle, de ne se méprendre nullement sur le vrai roi d'Angleterre, qui était Wolsey. Après tout, au prochain conclave,[1] qui avait chance d'influer? Un Autrichien qui avait Naples, qui des deux côtés serrait Rome, qui par l'Allemagne et les Pays-Bas, par l'Espagne, la Sicile et ses autres États italiens, tenait tout un monde ecclésiastique. C'était, selon toute apparence, le futur créateur des papes. Et pour qui influerait-il, sinon pour son cher protecteur, son bon père, le légat anglais?

Cela tranchait la question. Wolsey, sans s'expliquer avec son maître, mais se fiant à sa mauvaise humeur, lui fit accepter le rôle d'arbitre, lorsque déjà lui-même il était partie au procès, haineux et malveillant. Arbitrage perfide, où Wolsey allait nous jouer par une longue comédie, jusqu'au jour où sa partialité, démasquée tout à coup, pourrait donner un coup mortel.

III. LA CONSPIRATION DE CINQ-MARS

RICHELIEU, grand admirateur des jésuites, et spécialement de leur pédagogie, n'ignorant nullement le secret de leur succès, comprit qu'au goût du roi c'était un vrai écolier qu'il fallait. Son ami d'Effiat, en mourant, avait laissé un enfant charmant, le jeune Cinq-Mars,[1] et une fille qui épousa la Meilleraye, parent de Richelieu. Cinq-Mars était presque allié de celui-ci. Il arrivait à dix-sept ans. Il allait porter l'épée et entrer dans les gardes. Nouvel amusement pour le roi, né caporal, et qui ne parlait que de soldats, même à mademoiselle de Hautefort.[2] La vive demoiselle endurait cet excès d'ennui assez patiemment. Mais combien mieux le roi pouvait-il parler d'armes, de chasse et de tout à un jeune militaire! Donc, le cardinal le lança, bien instruit, bien stylé, pour *observer* le roi d'abord, et peu à peu pour lui plaire s'il pouvait.

Le roi vit bien venir la chose, et, trouvant cet enfant qui dormait ou faisait semblant dans les coins des appartements, il devina qu'il dormait pour le cardinal, pour écouter et rapporter. Cela même lui donna pitié de la jeune âme qu'on corrompait ainsi, et qui, logeant dans ce beau corps, devait être mieux douée de Dieu, appelée par lui à autre chose. De là une tentation naturelle de convertir Cinq-Mars et d'en faire un honnête garçon, un parfait gentilhomme. Il était tard. Car l'étourdi était déjà fort engagé dans la jeune so-

ciété noble du temps, le monde du *Marais*,[1] comme on disait, autrement dit des élégants, des esprits forts,[2] des gens qui ne croyaient à rien et ne se gênaient guère.

Cette préoccupation du roi commence vers juin 1639, au siège d'Hesdin,[3] où mademoiselle de Hautefort n'avait pu venir. Il y prit habitude d'avoir toujours là Cinq-Mars pour le prêcher. Et voilà qu'il ne pouvait plus s'en passer. A la moindre absence, il criait: « Où est Cinq-Mars? » Richelieu usa sur-le-champ de cette première fleur de passion. L'enfant gâté dit qu'il aimait le roi, mais voulait être seul, c'est-à-dire qu'il n'aimât plus la Hautefort. Cela promis, ce ne fut plus assez. Pria-t-il? pleura-t-il? On ne sait; mais le roi pour l'apaiser, eut la faiblesse de promettre qu'il la chasserait de la cour. Chose plus facile à promettre qu'à faire. Car nulle précaution n'y servit; elle se mit, malgré tous les ordres, sur le passage du roi, et fit rougir le pauvre sire.

Le cardinal, vainqueur, ayant un si bon instrument, et sachant que ces choses-là durent peu, poussait son petit homme au grand galop. Il l'engageait à exiger, faire le difficile et se faire valoir. Le roi, ayant voulu lui donner la place qu'avaient eue Saint-Simon,[4] Baradas,[5] le jeune insolent dit: « C'était bon pour eux, de petits gentilshommes.» Il fallut que le roi négociât avec le vieux M. de Bellegarde pour satisfaire sa volonté, qui fut d'abord d'être grand écuyer. Dans la langue de cour, ce petit polisson fut appelé *Monsieur le Grand.*

Louis XIII avait jusque-là paru un homme sec, mais assez raisonnable. Il avait eu deux lueurs poé-

tiques, l'apparition première de mademoiselle de Hautefort et la transfiguration de Lafayette.[1] Mouvements excusables de cœur, courts élans de jeunesse dans un homme né vieux,[2] mais enfin tout cela était d'humanité, de nature, donc non ridicule. Un côté de son caractère qui l'était davantage, c'est qu'il avait du temps pour tout, sauf pour la royauté. Il écrivait des plans de campagne, envoyait de petits articles à la *Gazette de France,* faisait de petits airs et des chansons en bouts rimés.[3] Son extrême désœuvrement lui donna parfois des curiosités peu royales, celle, par exemple, d'apprendre la cuisine; il prit des leçons pour savoir larder.

Pauvretés, ennui, innocence. L'excuse, c'était Richelieu, un autre roi, qui, en le consultant toujours avec respect, n'eût pas souffert qu'il fît rien de sérieux.

Ce qui le mit plus bas que sa lardoire, ce fut son radotage pour un enfant qui se moquait de lui. Il donna là des signes d'imbécillité caduque, à quarante ans. Les froideurs de Cinq-Mars, ses rebuffades, un simple oubli d'écrire dans les absences, faisaient pleurer le roi. Mais, quand on voit ses lettres à Richelieu pour faire chapitrer l'écolier, lettres si pesantes et si sottes, on est du parti de l'enfant, on trouve qu'à bon droit il fuyait l'éternelle gronderie et plus encore les burlesques tendresses de son royal jésuite. Mieux valaient les verges et le fouet.

Il échappait tant qu'il pouvait. Parfois, aux antichambres, ce garçon, que le roi eût voulu maréchal de France, passait le temps à lire le roman de Cyrus[4] avec les valets. Parfois, la nuit, il se sauvait de Saint-Ger-

main,[1] galopait à Paris, au quartier élégant, à la place Royale,[2] dans les belles ruelles[3] et les conversations galantes. On l'y travaillait fort. Les dames politiques n'épargnaient rien pour le gâter, lui brouiller la cervelle, le rendre fou et traître. L'intrigante Marie de Gonzague en faisait son *Petit Jean de Saintré*,[4] et par le roman le menait à l'histoire (la plus triste). Le roi avait beau le tenir, le garder; il fuyait, s'évanouissait.

Cependant l'influence occulte se révéla. Il ne se tint pas satisfait d'un grand titre ni de la faveur. Il prétendit avoir part aux affaires. Richelieu fut bien étonné lorsque, le roi tenant conseil chez lui (il était malade à Rueil),[6] Cinq-Mars resta, siégea. Le cardinal refusa de parler devant lui, et le lendemain le tança fort de son outrecuidance. Mais ceux qui menaient le jeune homme, loin de reculer, avancèrent, lui firent demander... quoi? un bijou? Une armée! et dans le moment le plus difficile pour secourir notre camp d'Arras,[7] menacé par les Espagnols. Le roi était si faible, que, sans Richelieu, il cédait. Du moins il lui donna à conduire le corps des volontaires, toute la jeune noblesse de France. Il eut un cheval tué,[8] se crut Alexandre le Grand. Le roi ne souffrit plus qu'il se hasardât davantage.

Les Espagnols battus regagnaient par l'intrigue ce que perdaient leurs armes. La ligue universelle des femmes étaient pour eux. Marie de Médicis[9] en Angleterre, aux Pays-Bas, la Chevreuse[10] à Madrid, à Londres, les filles d'Henri IV, Henriette, Christine, ne travaillaient pas seules. Le duc de Lorraine avait épousé (sa femme vivant encore) une Italo-Flamande,

qui le mena aux genoux du roi pour rentrer chez lui et trahir. Le jeune Guise, archevêque de Reims,[1] un brillant duelliste, s'était marié deux ou trois fois, et suivait la sagesse de la Palatine.[2] Le duc de Bouillon,[3] longtemps général de Hollande, et qui passait pour une forte tête, ayant vieilli dans les affaires, avait épousé sur le tard une catholique qui le fit catholique, le jeta dans tous les casse-cous.

En 1641, la partie fut liée à merveille. Madame de Bouillon fit de son vieux mari goutteux le centre, la clef de voûte d'un ligue universelle. L'empereur[4] fournit des troupes, et l'Espagne en promit. Mais, pour donner à l'invasion étrangère un air national, un prince du sang, le comte de Soissons,[5] réfugié chez Bouillon, prit le commandement de l'armée. Les émigrés français, de tout parti, devaient partir de Londres et faire une descente en France. Il leur semblait faire la guerre à coup sûr, ayant Paris d'avance, où le jeune Gondi[6] eût surpris la Bastille, ayant la cour, les vœux de la reine, ayant le cabinet du roi et son secret par son enfant gâté, Cinq-Mars, à qui il disait tout. L'armée même que Richelieu leur opposait était en grande partie pour eux. L'armée, la France, tout le monde était gagné par le mot séducteur que l'ennemi avait mis sur son drapeau : La paix.

Richelieu, en si grand péril, fit d'abord procéder le parlement contre Guise et Bouillon. Soissons étant prince du sang, on ne pouvait le juger, mais bien le faire tuer. Le dévot et scrupuleux Dunoyer, homme très discret, se chargea, dit-on, de négocier l'affaire. Il partit, emporta une forte somme pour payer l'assassin.

Des deux côtés, les choses se passèrent comme on pouvait le prévoir. Soissons battit sans peine une armée qui voulait être battue. Mais, d'autre part, pendant que ce vainqueur, autre Gustave-Adolphe,[1] regardait la déroute, il lui advint comme à Gustave, il fut frappé à mort sans que l'on sût par qui (6 juillet 1641).

Jamais mort d'homme n'eut un plus grand effet. Le général français étant tué, l'affaire changeait de caractère; elle reparaissait tout à fait étrangère, c'était une invasion, et elle manquait. Sept mille Impériaux pour conquérir la France, ce n'était pas assez. Les Espagnols n'arrivaient pas. Et la descente des émigrés de Londres ne se fit pas non plus. Bref, Bouillon demanda pardon, et jura au roi une fidélité éternelle. Richelieu fit semblant d'y croire, et, pour l'éloigner de France, lui promit le commandement de l'armée d'Italie.

Il savait tout. Il les avait tous sous la main, et, s'il ne frappait pas, c'est qu'il n'y avait guère de témoins ni de preuves. Tous s'entendaient et tous étaient coupables. Le roi même l'était en un sens, par ses plaintes, ses protestations d'être excédé de Richelieu.

Cinq-Mars était dans l'affaire de Soissons. La reine en était-elle? On ne peut en douter quand on voit la subite, la violente irritation que Richelieu montra alors contre elle, et que n'explique aucun auteur du temps. Il fit écrire (et écrivit, dit-on) la pièce de *Mirame*,[2] pleine d'allusions à la situation, à sa victoire sur tous ses ennemis, insultante surtout pour la reine qu'on y reconnaissait dans mille traits

injurieux. Il avait bâti tout exprès, au Palais-Cardinal,[1] un théâtre qui s'ouvrit par *Mirame,* et qui resta le Théâtre-Français.

La reine y assista, la cour y assista, et personne n'osait y manquer. On subit le ministre, mais on punit l'auteur. Un silence de glace, un ennui calculé, lui revinrent de toute la salle et le morfondirent dans sa loge. On traita le malade comme étant mort déjà. Il sentit le froid du linceul, frissonna dans sa bière. Supplice inouï et cruel pour une âme brûlante, affamée d'immortalité : on affecta de l'oublier vivant.

Les choses inclinaient vers leur terme (janvier 1642). Le cardinal était toujours malade, mais le roi beaucoup plus. Les médecins ne lui donnaient pas six mois à vivre. Pour une solution si prochaine, chacun songeait à se pourvoir.

C'était[2] fait des ménagements. Richelieu fit exclure Cinq-Mars de tout conseil, et engagea le roi à retirer le Dauphin[3] des mains de la reine. Laisser le roi futur dans une main espagnole, c'était risquer de revoir l'étranger régner encore au Louvre, comme Henri V[4] au temps de Charles VI.

Le très intelligent Fontrailles,[5] notre auteur principal ici, assure que la reine en péril désirait qu'il y eût un complot, et y contribuait de son mieux, ne pouvant qu'y gagner, quel que fût celui qui périt, Richelieu ou Gaston,[6] l'un ou l'autre de ceux qui pouvaient à la mort du roi lui ôter la régence.

Était-elle capable d'un si grand machiavélisme? Par elle-même, non ; mais peut-être par la Chevreuse, qui lui donna alors un homme à elle, non pas pour conspirer, mais pour lier entre elles les conspirations

différentes, s'entremettre de l'une à l'autre, et, du moins indirectement, pousser à l'action.

Bouillon, pardonné, exilé au généralat d'Italie, était plus que jamais poussé par sa femme orgueilleuse à
5 se venger de Richelieu.

Cinq-Mars, chassé par lui du conseil, et avec outrage, pleurait et sanglotait, ne songeait qu'à le faire tuer.

Gaston allait être emmené par Richelieu à la guerre
10 du Midi, mais sans emploi, sans titre. Il disait à Fontrailles: « Ne le tuera-t-on pas? » — On lui répondait: « Oui, devant vous, sur votre ordre, mais non autrement.»

Il n'était pas jusqu'au roi qui ne parût contre lui.
15 Il ne cessait de dire qu'il voudrait *s'en défaire*. Mot équivoque, traduit diversement. A tout ce qu'on disait il n'objectait qu'une chose: « Comment le renvoyer? Il est maître de tout... — Mais, sire, on le tuera... — Un prêtre! un cardinal!... Je serais ex-
20 excommunié! » — A quoi un de ses mousquetaires, Troisville[1] (homme estimé qui fut plus tard de Port-Royal),[2] répondit en riant: « Ordonnez seulement, laissez-moi faire... Je m'en irai à Rome, où j'aurai mon absolution.»

25 L'homme de la Chevreuse qui devint celui de la reine, l'intermédiaire des mécontents et le trait d'union des partis, était un homme de mérite, au fond sans importance, mais parent du duc de Bouillon, familier de Cinq-Mars, lié avec Fontrailles et les hommes
30 de Monsieur.[3]

Auguste de Thou,[4] fils de l'illustre historien, était jeune, candide, dévoué, honnête, non sans élévation,

et l'on s'étonne de le rencontrer avec ces gens-là. C'était un savant, comme son père; il était conseiller et bibiliothécaire du roi, mais, de plus, intendant d'armée, ce qui le mêla aux grands seigneurs, à la jeune noblesse, avec qui volontiers il s'exposait en amateur. De nature tendre et généreux, il ne recula point devant l'occasion romanesque de se hasarder « pour une grande reine,» si malheureuse, à qui on voulait ôter ses enfants. Il lia Cinq-Mars et Bouillon, jusque-là sans rapport, alla, vint, s'entremit, porta de l'un à l'autre des paroles, des propositions.

De Thou n'était nullement intéressé,[1] point ambitieux, hors de la robe[2] sans être de l'épée, n'ayant le pied ferme nulle part. Il était fils de l'*impartialité* historique et de l'indécision. Lui-même, s'il était quelque chose, il était l'agitation même. Ses amis l'appelaient en riant: « Votre *inquiétude*. »

Ce n'est pas un tel homme qui pouvait penser à un assassinat. Que voulait-il? Rien que sauver la reine, finir la guerre européenne. Or on croyait à tort que la guerre, c'était Richelieu, que l'Espagne voulait la paix.

La paix! quelle belle parole! dit Jean Gerson,[3] comme elle emplit la bouche de miel!... Il faut se souvenir des terribles malheurs qui avaient dépeuplé des provinces entières. Cinq cent mille hommes étaient morts de misère en Lorraine et au Rhin. C'était le tour de la France du Nord. Les familles les plus honorables (et c'étaient les parlementaires,[4] la bonne bourgeoisie) ressentaient cette douleur. Des femmes charmantes, excellentes, femmes de présidents,[5] de simples conseillers, se réunirent bientôt autour d'un petit homme (resté si grand), Vincent de Paul,[6] et

elles envoyaient quelques secours, hélas! bien peu de chose, une goutte d'eau sur un grand incendie. La paix seule pouvait atténuer ces maux. Mais pouvait-on la faire? C'était la question.

5 Telle fut l'illusion de de Thou et d'autres parlementaires. Je ne leur reproche rien. Quoique leur conduite ait été tantôt coupable et tantôt ridicule, je comprends leur fluctuation. Ils ne sentirent pas assez, sans doute, que la France eût péri sans cette violente 10 dictature, qu'elle eût été engloutie par Waldstein,[1] puis par les menus brigands, les Gallas[2] et les Jean de Werth;[3] ils ne virent pas que Richelieu, malheureux à la guerre, nous aguerrit pourtant et prépara Rocroy.[4] D'autre part, quand on sait, par l'horrible affaire de 15 Loudun,[5] la force et la furie que les tyrannies secondaires déployaient avec les pouvoirs de la grande tyrannie centrale, on excuse les parlementaires d'avoir (sans droit, sans mission, n'importe) tenté de suppléer les garanties publiques qui n'existèrent jamais dans 20 ce misérable pays.

Pour revenir, le pauvre de Thou se vit mené plus loin qu'il ne croyait. Les hommes de Gaston, spécialement Fontrailles, homme d'esprit, sans conscience, un furieux bossu, dont Richelieu s'était mo- 25 qué, organisaient deux choses. D'abord, le cardinal devant suivre le roi qui partait pour la guerre d'Espagne, il fut réglé qu'on le tuerait à Lyon; Gaston devait y aller tout exprès, et, brave cette fois, donner lui-même le signal. Mais Richelieu tué, restaient ses 30 hommes et ses parents, tant de gens qu'il avait placés, les Brézé, les la Meilleraie, les Chavigny, en tête les Condé,[6] dont le fils venait d'épouser sa nièce. Les

grands militaires[1] de l'époque, Guébriant, Harcourt, Fabert, Gassion, tenaient personnellement à Richelieu, et se seraient ralliés aux Condé pour faire face à Gaston. Celui-ci, méprisé, n'avait pas grande chance hors de l'assistance étrangère. M. de Bouillon l'exigeait, Fontrailles tira de Gaston une lettre où il s'engageait à faire livrer aux Espagnols une place forte (c'était Sedan)[2] pour les enhardir à entrer en France. La reine ne donna point de lettre, ne signa rien, resta derrière.

Les Espagnols hésitèrent fort, pour cette raison. Ils voyaient la régence qui allait leur venir par Anne d'Autriche.[3] Avaient-ils besoin de Gaston? Et, s'il réussissait par eux, ne publierait-il pas sa secrète protestation pour détrôner le fils de leur infante?[4] Cependant le succès de Richelieu en Allemagne, une bataille qu'il gagna sur le Rhin, le voyage du roi pour prendre Perpignan,[5] le Roussillon, la Catalogne, les décidèrent et le traité se fit. Ils promirent secours à Gaston (mars 1642).

Comment de Thou resta-t-il dans l'affaire lorsqu'elle devenait si criminelle? Une lettre qu'il écrivit à sa mort nous le fait deviner. Il était alors amoureux d'une dame très aimée de la reine, jolie petite princesse à tête légère, madame de Guémené. Elle était jansénite,[6] et refusait tout à de Thou. Il était roux, il était homme de robe, etc. Elle fut vertueuse pour lui, mais non pour Retz.[7] Elle prodigua au prêtre libertin (et fort laid) ce qu'elle avait refusé à l'amour, au culte d'un homme supérieur qui, dans un meilleur temps, eût été peut-être un grand homme, qui avait mis son idéal en elle, et dont elle eut la suprême pensée.

Ce fut, je crois, le vain espoir de fléchir les rigueurs de cette cruelle qui aveugla de Thou, lui cacha l'énormité de sa faute, et le rendit, non pas témoin seulement, mais acteur très actif dans cette affaire coupable, qu'il croyait celle de la reine.

Gaston, à son ordinaire, manqua de parole. Les conjurés l'attendaient à Lyon; il resta à Blois.[1] Les deux malades, le roi en avant, le cardinal derrière à quelques lieues, continuèrent d'avancer au midi. Mais à Narbonne,[2] le dernier, craignant, sur les rapports qu'il recevait, que le roi ne permît sa mort, dit ne pouvoir aller plus loin. Son incertitude était grande; tout en se disant incapable de bouger, il partit de Narbonne sans trop savoir où il irait. Le gouverneur de Provence le reçut dans un abri sûr, au château de Tarascon,[3] d'où il pouvait toujours s'embarquer et gagner la mer, puis, en tournant l'Espagne, aller s'enfermer à Brouage[4] qu'il avait fortifié. Dans sa mortelle inquiétude, il fit prier le prince d'Orange[5] d'intercéder pour lui, et fit dire au vaillant colonel Gassion que le moment venait où il faudrait *qu'on se déclarât,* qu'on distinguât ses amis de ses ennemis.

Le roi n'était pourtant nullement décidé contre lui. L'impertinence de Cinq-Mars, qui bravait, démentait les meilleurs officiers, provoqua une explosion. Le roi lui dit: « Je vous vomis.» Souvent il lui ferma sa porte. Une défaite éprouvée dans le Nord, qui jeta la panique jusqu'à Paris, fit vivement sentir l'absence de Richelieu.

Cependant le roi semblait si malade, qu'on se croyait au moment décisif. De Thou, qui était à l'armée, pensa qu'il était bon que la reine s'assurât des

chefs, et, comme il était difficile de deviner de loin quelles conditions ils feraient, il la priait de lui envoyer des blancs seings qu'il pût remplir selon les circonstances. Elle l'aurait fait étourdiment. Brienne[1] se donne l'honneur de l'en avoir empêchée. Je crois qu'auprès de Richelieu même elle eut un autre conseiller qui la renseigna et la dirigea. Mazarin,[2] très probablement. Il put lui faire entendre que les choses n'en étaient pas où on le lui disait, que le roi vivait, que Richelieu vivait et tenait encore les armées, que le danger, d'ailleurs, de la future régente, était Gaston bien plus que Richelieu, que Gaston se noyait dans une entreprise manquée, qu'au lieu de se lier à lui il fallait l'enfoncer plutôt et aider au naufrage.

Selon Fontrailles, selon Voiture et autres, ce fut la reine *qui fit trouver le traité*. Chavigny, sans le dire, fit une jour entendre la même chose.

Elle envoya un homme ~~sur au cardinal (dit Monglat)~~,[3] et, sans doute par cette voie, lui donna connaissance du traité. La paix se fit entre eux à ce prix. Elle garda ses enfants.

Le roi malade avait quitté le siège et était revenu à Narbonne, quand l'homme de Richelieu, son ombre, Chavigny, vint le trouver et lui dévoila tout. Le roi saute au plancher. Quelle preuve cependant? Chavigny ne lui donnait pas le traité (comme on l'a dit à tort) ; il apportait seulement l'affirmation de Richelieu. Le roi hésitait fort. Il fallut que l'on s'adressât à sa conscience. Chavigny alla trouver le confesseur, le père Sirmond, le fit parler. Sirmond, le cas posé, décida qu'en un grand péril de l'État, un roi ne pouvait se dispenser d'agir préventivement, d'arrêter l'accusé.

Cinq-Mars eut un jour pour s'enfuir et n'en profita pas. En voyant Chavigny, il avait deviné sa perte. Il eut l'idée, à tout hasard, de le faire poignarder avant qu'il pût parler au roi. Mais déjà il était trop tard. Il aurait pu encore, en sautant à cheval, passer les portes de Narbonne. Mais il perdit la tête et on eut le temps de les fermer.

On fit crier peine de mort pour qui cacherait Cinq-Mars. Une femme l'avait caché dans son lit même. Mais le mari alla le dénoncer. On arrête Cinq-Mars et de Thou. Ordre envoyé à l'armée d'Italie, où commandait Bouillon, pour l'arrêter et l'envoyer en France (13 juin 1642).

Ce qu'on craignait le plus, c'était que Gaston ne s'enfuît et qu'on n'eût pas son témoignage. Le roi, pour le tromper, lui écrivit que « c'était pour ses insolences » que Cinq-Mars était arrêté.

Richelieu était en péril peut-être autant que Cinq-Mars même. On voit, par ses notes écrites à Tarascon le 5 et le 7 juillet, qu'il faisait commencer le procès sans preuves ni témoins, donc sur la simple révélation verbale qui lui venait de la reine. Mais il ne pouvait avouer cette source. Il parle dans ses notes comme s'il eût *deviné* l'existence du traité. Il dit qu'il faut l'avoir, l'acheter à tout prix d'un confident de Gaston.

Avec un homme moins peureux que Gaston, on n'eût rien obtenu, et Richelieu, n'ayant nulle pièce, eût été conspué, chassé pour calomnie, poursuivi à son tour. Mais Chavigny, qu'il lui envoya, le terrifia en assurant qu'on avait le traité, une copie du moins, « trouvée par des pêcheurs dans une barque échouée

en Catalogne.» A lui, Gaston, de mériter sa grâce en délivrant l'original. C'est ce qu'il ne pouvait plus faire; dans sa peur, il l'avait brûlé. Mais il offrit d'y suppléer par la confession la plus complète; confession terrible, meurtrière, où il allait dire les péchés des autres, ne risquant pour lui que la honte; un fils de France ne peut aller en Grève.[1]

Le roi avait comblé sa terreur en écrivant que si sa confession était incomplète *on le poursuivrait avec des troupes et qu'on l'enfermerait;* mais que, s'il disait tout, on le laisserait aller libre à Venise en lui faisant une pension.

Il parla tout au long, et chacun de ses mots tuait — d'abord Cinq-Mars, Bouillon, Fontrailles, puis de Thou même.

La reine, sans le vouloir ni le savoir peut-être, en mettant Richelieu sur la voie de tout découvrir, avait perdu de Thou. Il fallait bien au moins une tête à la justice. Or, Gaston ne pouvait périr. Bouillon, arrêté, eut sa grâce en livrant sa place, Sedan. Fontrailles était en fuite. Si le roi sauvait Cinq-Mars, un seul mourait : c'était de Thou.

Pour elle, elle n'avait rien à craindre. Elle pouvait dormir paisiblement, attendre la régence. On la croyait perdue. Madame de Lansac, que Richelieu avait faite gouvernante du Dauphin, vint triomphante le matin lui dire qu'on tenait Cinq-Mars et de Thou. Elle faisait la dormeuse entre ses rideaux. La Lansac les tira, mais la trouva fort calme. Elle connaissait bien de Thou, savait qu'il mourrait sans parler.

Quant à Gaston, ce qui aurait fait son supplice, c'eût été qu'on le mît en face de ceux qui s'étaient immolés

pour lui et qu'il faisait périr. Mais les magistrats complaisants assurèrent qu'il n'y avait nul exemple qu'un fils de France fût confronté. On le fit venir à deux lieues de Lyon, et comme à la porte du tribunal, pour en tirer au besoin ce que demanderait le procès. Principal accusé, il ne figura que comme témoin, et ce témoin dispensa des pièces mêmes, puisqu'on n'avait que des copies, des chiffons de papier, et sans caractère authentique.

Cinq-Mars essaya de nier, et attesta Bouillon qu'il croyait loin. A l'instant même, on le lui présenta pour le démentir. On l'avait pris caché dans une meule de foin et amené à Lyon, où Mazarin lui conseilla en ami de faire comme Gaston, de se sauver par la lâcheté. Le roi lui laisserait sa tête et ne lui prendrait que Sedan.

De Thou montra du courage, mais il aurait plus honoré sa mort s'il eût moins chicané sa vie par des fins de non-recevoir[1] de procureur. Il se retrancha trop habilement sur une chose fausse, qu'il avait eu *une simple connaissance* de la chose, n'avait pu trahir ses amis. En réalité, il avait agi, dirigé même, indiquant tous les rendez-vous, y conduisant les conjurés, les faisant entrer, sans entrer lui-même, et restant à la porte.

Amené, dit-on, devant Richelieu, il prétendit « avoir ordre du roi.» Nul écrit, à coup sûr; des paroles vagues, à la bonne heure.

De Thou fut bien jugé. Un cœur comme le sien ne pouvait manquer de le reconnaître. Lorsque Cinq-Mars et lui allèrent à la mort, leurs juges (dont était l'illustre Marca[2]) étaient sur leur passage, et les con-

damnés les remercièrent de la juste sentence qui, lavés et purifiés, allait les envoyer à Dieu.

Cinq-Mars, si beau, si jeune, de Thou, si estimé jusque-là, si pur (moins une erreur), excitèrent dans la foule un intérêt extraordinaire. La maladresse d'un bourreau novice qu'on employa ajouta encore à l'émotion. Quand la tête de Cinq-Mars tomba, il s'éleva de toute la place un horrible cri de douleur. De Thou, manqué d'abord et très cruellement égorgé, jeta la foule dans un accès de fureur frénétique. Des pierres volèrent sur l'échafaud. Ce bon peuple de France maudit cette justice qu'il appelait vengeance, et pleura amèrement les coupables qui l'avaient trahi.

IV. L'AFFAIRE CALAS

Un bon et brave marchand d'indiennes était à Toulouse,[1] établi depuis quarante ans. Calas, ce marchand, avait épousé une demoiselle accomplie, mais noble malheureusement (des Montesquieu, de Lan-
5 guedoc).[2] Elle donna à ses enfants une éducation selon sa naissance. Ils furent nobles, dans une boutique.

Les protestants ne pouvaient avoir de servante protestante. Ils en eurent une excellente, mais excellem-
10 ment catholique. Cette bonne fille, qui vit naître leur second fils, Louis, l'éleva, lui fut attachée, ne manqua pas de vouloir sauver sa jeune âme, le mena probablement aux belles églises de Toulouse, enivrantes d'encens et de fleurs. Le petit allait volontiers
15 chez la voisine d'en face, femme d'un perruquier catholique, et fut presque camarade de leur fils, un petit abbé. Louis un matin se sauve, et la perruquière le cache. Conquête heureuse. L'archevêque est ravi, s'y intéresse. L'enfant converti, dès sept ans, d'après
20 les bonnes ordonnances, peut faire la guerre à ses parents. En effet, il montre les dents. Il exige de l'argent. Le pauvre bonhomme Calas est mandé chez l'archevêque. Il finance. On lui fait payer: 1° les dettes de Louis, six cents livres; puis, quatre cents
25 pour apprentissage chez un catholique, et cent francs annuellement. — Est-ce tout? Non, de l'évêché, on

signifie à Calas qu'il ait à établir son fils. Il n'ose pas refuser, ne faisant qu'une objection, qu'il est bien jeune, incapable. Et cependant il se saigne. Il dit qu'il ne peut donner que trois cents francs en argent, et dix mille en marchandises.—Est-ce tout? Non. On fait écrire par ce misérable Louis un placet à l'intendant pour demander que ses deux sœurs et son petit frère Donat soient enlevés à leur père, à leur mère, et séquestrés.

Ce placet, tombé de sa poche, fut relevé par l'aîné de la famille, Marc-Antoine, qui lui reprocha âprement cet acte infâme.

Marc-Antoine était protestant zélé, d'un caractère sombre. Il avait l'autorité dans la maison. C'était lui, et non pas le père Calas, qui faisait la prière commune. Il était lettré, distingué. Il étudiait en droit, et s'était fait recevoir bachelier en 59. Il voulait passer la licence. Mais pour cela il fallait un certificat de catholicité. Il avait horreur de le demander. Donc il était arrêté court. Il voyait ses camarades lancés briller au barreau. Cela le jeta en grande tristesse. Pour se distraire, il allait aux cafés, devint joueur. Il aurait voulu alors, se rabattant sur le commerce, que son père l'associât. Calas, autant qu'il pouvait, le faisait son *alter ego*. Mais fort raisonnablement, il n'osait s'associer légalement un jeune homme déjà dérangé qui eût ruiné la famille. Nouveau chagrin pour Marc-Antoine. Il voyait tout impossible. Il eut envie de s'en aller à Genève, de se faire ministre, et de revenir se faire pendre. Mais fallait-il aller si loin pour cela? Il lisait fort ceux qui ont parlé du suicide, et le Caton[1] de Plutarque,[2] et tel chapitre de

Montaigne,[1] et le monologue d'Hamlet, le Sidney surtout de Gresset.[2]

Le 13 octobre 61, la sombre boutique reçut une visite, celle d'un gentil jeune homme de vingt ans, nommé Lavaysse, fils d'un avocat protestant, mais élevé par les jésuites. Lui aussi il avait fait fi du commerce où on le mit. Il avait l'ambition de la marine. A Bordeaux, il étudia l'anglais, un peu de mathématiques. Il voulait être pilotin. Déjà il portait l'épée. Mais, comme tout lui réussissait, il se trouva qu'un de ses oncles l'appelait à Saint-Domingue,[3] sur une riche plantation. C'était une fortune faite. Ce petit favori du sort, avec son épée, sa gaieté, la grâce des gens heureux, invité par ces bonnes gens, attrista encore Marc-Antoine. Sombre et muet, celui-ci soupa, but plusieurs verres de vin. Mais avant que l'on finît, il descendit tout doucement, ôta son habit, le plia proprement avec son gilet de nankin, puis se pendit.

Qu'on juge du désespoir des parents. Mais la vive peur du père, de la mère encore plus, c'était qu'on ne traitât leur fils en suicidé, que, subissant la honteuse exhibition, et traîné tout nu sur la claie,[4] il ne perdît aussi ses frères, ne les déshonorât tous. La férocité populaire gardait ces affreux souvenirs, les lazzi, les rires atroces; elle eût pu dire dans trente ans, dans cinquante ans, au dernier des fils: « J'ai vu ton frère sur le nez, traîné dans les rues de Toulouse.»

Voilà ces pauvres Calas qui disent qu'il ne s'est pas tué. « Alors, on l'a donc tué?... mais vous l'auriez entendu...» Que dire à cela? Les voisins frémissent, et des furies crient: « Ce sont eux qui l'ont tué! »

La garde arrive, avec elle certain capitoul,[1] David, homme emporté, empressé, de grand zèle et de grand bruit. Sans procès-verbal, il enlève le cadavre, la famille, et traîne tout dans les rues pleines de monde (un dimanche soir). Chacun aux fenêtres. « Qu'est-ce? » — « Rien que des protestants qui ont étranglé leur fils.»

Dans la procédure d'alors, celle du cruel Moyen âge, confirmée par Louis XIV en 1670, tout devait partir de l'Église. Le magistrat requérait que l'autorité ecclésiastique fulminât un *monitoire,* sommation à tous les fidèles de déclarer ce qu'ils savaient. Cela constituait les curés, les prêtres, juges d'instruction.[2] On venait leur dire à l'oreille ce qu'on savait, imaginait. On se concertait avec eux, avant d'aller déposer. Mais le *monitoire* ne devait parler qu'en général, ne pas nommer les personnes suspectées. Celui des Calas les nommait, énonçait comme déjà certains les faits dont on allait juger. Il disait que Marc-Antoine allait se faire catholique. Il disait qu'en telle maison un conseil avait été tenu pour faire mourir Marc-Antoine. Il disait jusqu'aux plaintes, aux cris, qu'avait poussés la victime. Bref, avec un pareil acte qui tranchait tout, le procès était tout fait, tout jugé.

Par cinq fois, par cinq dimanches, ce cri de mort, de vengeance, partit de toutes les chaires. Le 7 novembre, à l'appui, une grande fête sépulcrale, le service de Marc-Antoine, se fit dans l'église des pénitents blancs. Ces confrères (blancs, bleus, noirs, gris), c'était à peu près tout le peuple industriel et marchand, cordonniers, tailleurs, boulangers, etc., enrôlés sous les couleurs, les bannières ecclésiastiques. Les

confréries s'enviaient ce corps saint de Marc-Antoine. Les curés se le disputaient. Les pénitents blancs, issus tout droit de saint Dominique, l'emportèrent. L'église entière était tendue de drap blanc. Sur un catafalque énorme planait un squelette (la foule crut voir les os de Marc-Antoine). L'osseuse figure, dans la main tenait brandillante une palme qui glorifiait son martyre, demandait vengeance.

Qui pouvait avoir le cœur assez dur pour la refuser? Dieu s'en mêlait. Trois miracles, quatre, qui se firent sur la tombe, touchèrent, exaltèrent les femmes, les jetèrent dans le délire.

L'année redoutable arrivait de l'anniversaire séculaire de 1562, la Saint-Barthélemy[1] toulousaine. On attendait de grandes fêtes, mais les plus chères au cœur du peuple, c'étaient les expiations protestantes qui précéderaient. Cette grande et profonde masse a gardé un levain étrange. Les horribles événements qui ont eu lieu en ce pays lui ont laissé un besoin de tragédies, d'émotions. L'église de Saint-Sernin, née de la fureur du taureau qui traîna jadis le martyr, cette superbe église de sang, sacrée par la première croisade et les massacres de l'Asie, rougie du sang albigeois[2] et des massacres de l'Europe, cette église, des cryptes aux tours, sue la mort. Le peuple, en ses caves, va voir l'affreux bric-à-brac des crânes, des ossements sacrés, se repaît incessamment des curiosités du sépulcre.

Pour répondre à de tels besoins, le parlement de Toulouse, large et grand dans ses justices, ne permit pas de regretter la vigueur de l'inquisition. En une seule année, dit-on, quatre cents sorciers, hérétiques,

juifs et autres, furent expédiés pêle-mêle, allèrent au bûcher.

Dans ces cités du Midi, où l'hiver, presque toujours doux, continue la vie en plein air, à force de parler, plaider, supposer, imaginer, les rêves populaires prennent corps et toute la fixité que peut avoir le réel. De femmes en femmes (malades de tendresse et de fureur, tendresse pour la victime, fureur contre les protestants), la noire ville se trouva grosse d'une épouvantable grossesse, gonflée comme d'un vent de haine, de colère et de venin. Un monstre éclata de ce vent, monstre d'ineptie, de sottise, une légende qui pouvait faire bien plus qu'une exécution, — un massacre général :

« Il est sûr, il est certain que si les protestants s'obstinent, malgré tant de persécutions, à rester toujours protestants, il y a une cause à cela. La cause, c'est la terreur. Ils ont un tribunal secret qui met sur-le-champ à mort ceux qui se convertiraient.»

A quoi les prêtres ajoutaient : « C'est si vrai, que Calvin[1] même leur ordonne expressément de tuer le fils indocile.» (Calvin ne fait en cela que citer, traduire la Bible, comme font les docteurs catholiques. Mais ni les uns ni les autres ne commandent la mort des enfants.)

Les femmes allaient bride abattue dans l'absurde. Ce tribunal, pour exécuter les enfants, a un *sacrificateur* patenté qui porte une épée. Or, dans l'affaire de Calas, il y avait le pilotin Lavaysse et sa petite épée. Voilà le *sacrificateur*. Car, pour étrangler un homme, il faut avoir une épée.

Quoi de plus clair ? Qui résiste est un impie cer-

tainement. Il n'a ni la foi ni le cœur. Oh! cœur dur, qui veut impunie la mort des enfants innocents!... « Des preuves! dis-tu, des preuves! » Misérable! s'il te faut des preuves, c'est que tu n'es pas chrétien.

Voltaire,[1] qui court les surfaces et n'a guère de mots profonds, en a un ici, admirable: « Jugement d'autant plus chrétien qu'il n'y avait aucune preuve.»

C'est là toucher le fond des choses. Dans une religion de l'amour, prouver ou demander preuve, c'est pécher, n'aimer pas assez. L'amour est si fort qu'il croit le contraire de ce qu'il voit. Plus la chose est illogique, folle, absurde (c'est le mot même de Tertullien,[2] d'Augustin[3]), plus elle est matière à la foi, à la croyance d'amour.

Surprise par le mari, l'épouse dit: « Si vous aimiez, vous n'en croiriez pas vos yeux; vous en croiriez votre cœur. Non, vous n'avez pas la foi; vous n'eûtes jamais l'amour.»

Telle fut l'affaire des Cathares, un vigoureux acte de foi de la ville de Toulouse. Il y avait des choses évidentes qui rendaient invraisemblable le martyre de Marc-Antoine; mais plus c'était invraisemblable, plus il était beau de le croire, méritant, d'un cœur chrétien.

C'était le charmant éveil du printemps méridional, de la fermentation première. C'était l'ouverture de l'année émouvante et dramatique où devaient se suivre les fêtes, celle de mai en souvenir du massacre protestant, celle de juin, la Fête-Dieu, rouge des roses albigeoises. L'exécution de Rochette[4] avait commencé, et, dans un *crescendo* superbe, cela allait continuer. Les bons capitouls, unis à ce sentiment populaire, accueillirent avec plaisir un torrent de femmes

joyeuses qui savaient ou ne savaient pas, venaient parler, soulager leur trop-plein, leur cerveau malade. La dernière racaille eut crédit. Ils reçurent à témoigner une fille qui venait d'être fouettée de la main du bourreau.

Le parlement qui, sur appel, rejugea le jugement, ne s'associa pas moins aux sensibilités du peuple. Un seul conseiller hésita. Menacé, il n'osa juger, s'abstint. Ce fut une merveille qu'il se trouvât un avocat, Sudre; que ce nom intrépide reste dans l'immortalité. C'était un légiste très fort. Il mit les choses en pleine clarté. Comment s'y prit le parlement pour se faire assez de ténébres? D'une part, en suivant certains *us* abolis de l'inquisition. D'autre part, en suivant la belle ordonnance de Louis XIV, en jugeant: que plusieurs indices légers font un indice grave, deux graves un indice violent, qu'avec quatre quarts de preuves et huit huitièmes de preuves, on a deux preuves complètes, etc.

Sur treize voix, il y en eut sept contre l'accusé. Ce n'était pas assez; mais le plus vieux des conseillers, d'abord favorable à Calas, ne put résister à l'aspect menaçant de ses collègues, ou à l'entraînement du peuple qui attendait, espérait.

Ce qui trancha tout peut-être, c'est que les protestants, tremblant pour eux-mêmes plus que pour Calas, firent déclarer par leur homme, Rabaut,[1] le héros du désert, par l'église de Genève,[2] qu'on n'enseignait nullement le meurtre des enfants. Mais cela même augmenta la fureur des catholiques. Quoi! Rabaut si hardiment vit, se promène autour de Nîmes,[3] il ose se signaler, il

parle, il écrit, intervient! Cela fut fatal à Calas.

Comme si on eût voulu piquer le taureau populaire, lui mettre la braise à la queue, ce bruit court: « Ils vont échapper! » La nuit, on place des lanternes sur le toit de la prison. La foule veille autour inquiète. Si on lui ôtait sa proie!

Mais le voilà... Soyez heureux!... Le voilà sur la charrette entre deux dominicains. Ce bonhomme de 64 ans, qui n'avait marqué en rien, le voilà (qui l'eût attendu?) d'une noblesse héroïque. Les deux moines en sont stupéfaits. A son amende honorable, à l'échafaud, sur la roue, il répète: « Je suis innocent.» Il prie Dieu de pardonner sa mort à ses juges.

Il ne cria qu'au premier coup. Rompu, brisé, deux heures encore la face tournée contre le ciel, il eut la même constance d'âme. Le misérable capitoul David était là présent, espérant qu'il avouerait. Il ne put se contenir, s'élança vers le roué, et lui montrant le bûcher: « Dans un moment, tu n'es que cendre... Allons, dis, malheureux, avoue! » Calas détourna la tête du côté de l'éternité.

L'effet fut violent, terrible. Toulouse à l'instant dégonfla. La masse de poison, de colère, disparut. Les visages blêmes disaient l'énorme avortement qui se faisait tout d'un coup. La folie du jugement crevait les yeux. En ne condamnant que Calas, on supposait que ce vieillard, faible, de jambes chancelantes, avait seul pendu, étranglé un fort gaillard de vingt-huit ans! On espérait apparemment que, dans l'excès des douleurs, il accuserait les siens pour avoir quelque répit, qu'un mot lui échapperait. On se fût

servi de ce mot. La mère, le fils Pierre et l'ami, tous auraient été rompus. Mais sa fermeté les sauva.

Les amis, parents de Lavaysse craignaient, quand on le fit sortir, que le peuple ne lui fît un mauvais parti. Mais ce fut tout le contraire. La foule l'accueillit, le bénit. Les femmes disaient: « Qu'il est joli! qu'il a l'air doux! » Elles pleuraient encore plus que pour Marc-Antoine.

Un Marseillais qui avait vu l'exécution de Calas, en parla en mars à Voltaire. Il sauta d'indignation. Le petit Donat Calas était à Genève. Il le vit, le fit parler. Puis il écrivit à la veuve, lui demandant si elle signerait, au nom de Dieu, que Calas était mort innocent. « Elle n'hésita pas, dit-il. Je n'hésitai pas non plus.»

Voilà qui est admirable. Voltaire n'est pas un héros. Et pourtant, à l'imprévu, il fait la terrible entreprise de réhabiliter Calas, c'est-à-dire de déshonorer le parlement de Toulouse, c'est-à-dire de braver, blesser, peut-être, tous les parlements.

Richelieu,[1] quand il lui en parle, demande s'il est devenu fou.

Car quelle arme a-t-il? Aucune. D'aucune source officielle il n'obtient de renseignements. Les pièces sont sous la clef du parlement de Toulouse. Comment les atteindre là?

Que pensait M. de Choiseul?[2] Si on eût osé le sonder, eût-il avoué jamais (ayant besoin des parlements) qu'il verrait avec plaisir ce hardi soufflet donné à leur popularité?

Choiseul était bien puissant. Eh bien, dans l'ombre

plus bas, une puissance quasi-domestique existait qu'il n'osait toucher. C'était la dynastie sournoise de la Vrillière, immuables ministres des lettres de cachet.[1] Celui d'alors, Saint-Florentin,[2] avait une maladie, la jalousie de ses prisons. Il aimait tant ses prisonniers, que lui en enlever un seul, c'était lui tirer du sang. Le clergé n'eût pu avoir un meilleur geôlier, plus tenace. La cour le trouvait commode, obligeant. Il pouvait se permettre tout. Il avait de fortes racines. Il exploitait son ministère de terreur pour le plaisir, effrayait, livrait des dames. S'il est vrai, comme on le dit, que le roi, nullement cruel, ait été pourtant jusqu'au crime, je ne vois guère dans cette cour qu'un homme qui ait pu l'y servir. Je ne vois qu'un seul visage sur qui on lise ces choses. C'est l'image convulsive qui vous arrête tout court dans le musée de Versailles.[3] Face atroce, grimaçante, qu'on dirait épileptique. J'y lis ces funèbres plaisirs. J'y lis les galères protestantes et l'exécution de Calas.

Quand on voit les demandes ignobles de pensions, etc., qu'adressaient ces magistrats à Saint-Florentin, quand on voit qu'il leur écrit ses regrets de ne pas avoir des soldats pour les dragonnades,[4] on ne peut douter que ces juges n'aient cru par un si bel arrêt faire leur cour, n'aient pensé que rien ne pouvait le charmer plus qu'un roué.

Voltaire avait bien de l'audace. Il écrit à ce misérable, fait semblant d'espérer en lui. Il envoie à Saint-Florentin je ne sais combien de personnes. Tout cela, bien entendu, inutile. Mais l'effet est fort. Le jour dans ce lieu maudit a lui;[5] le soleil d'aplomb arrive au royaume sombre. Le noir coquin voit sur

lui l'œil pétillant de Voltaire, et bientôt toute la France va le regarder en face.

« Qu'y faire? dit-il timidement. C'est l'affaire de la justice. Cela ne me regarde pas.»

Ce n'est pas Voltaire seulement qu'il faut admirer ici, c'est la société française. Les Anglais, si méprisants, doivent ôter leurs chapeaux, et les Allemands, et tous. Ce mouvement électrique n'aurait eu chez nul autre peuple des résultats si rapides. L'étincelle partie de Ferney[1] fait à l'instant un incendie, et point du tout éphémère. Un foyer se crée durable de bonté intelligente, de pitié, d'humanité...

Les salons furent à l'instant des tribunaux d'équité, où le bon sens, l'esprit fin, perçant, mit la chose à clair. Des femmes éloquentes, admirables, parlèrent comme jamais avocat, magistrat, n'aurait su dire. Lorsque Voltaire remit la chose à d'Alembert,[2] il savait qu'il évoquait là un salon, et le plus ardent, un volcan de passion, mademoiselle Lespinasse,[3] trois fois plus Rousseau[4] que Rousseau. Sur ses lettres il a passé cent ans: le papier brûle encore.

Que faisait M. de Choiseul? Sa manœuvre est ingénieuse. Il ne se met pas encore dans l'attaque au parlement. Il agit, mais par derrière, en dessous, par un coup de griffe qu'il donne à Saint-Florentin. Il y avait à Toulon[5] un admirable forçat, un saint, le fameux jeune Fabre qui se glissa aux galères par surprise pour sauver son père. Je ne sais combien de gens priaient le ministre pour Fabre. En vain. Choiseul, en prenant le ministère de la marine, fait ce tour à Saint-Florentin de lui voler son galérien (mai 1762). Il en fut presque malade. Choiseul avait là sous la

main une histoire très pathétique. Il en joua parfaitement.

Bon signe pour les Calas. Voltaire commença d'écrire, d'imprimer pour eux à Genève. On n'osait encore à Paris. Le parlement de Paris laisserait-il circuler?

Voltaire l'obtint par un homme dont le nom ne doit pas périr. L'abbé de Chauvelin, infirme, un petit homme bancroche, et qui ne vivait que de lait, n'en était pas moins l'orateur le plus vif du parlement, véhément et intrépide. Il avait tâté déjà des cachots de Saint-Michel.[1] Il allait toujours son chemin. Loyola[2] mourut de sa main. Dans cette circonstance critique il ne crut pas que le parlement de Paris dût, en se déshonorant, défendre l'ânerie de Toulouse.

On ne sait pas bien au juste ce qui roulait sous les perruques du parlement de Paris. Ses jansénistes encroûtés, en laissant circuler Voltaire, voulaient se dédommager en emprisonnant Rousseau. La mauvaise humeur qu'ils eurent contre tous les philosophes, en voyant l'affaire Calas, et madame Calas à Paris, dut avoir grande influence sur leur condamnation d'*Émile*.[3] Ce fut justement le 8 juin qu'ils lancèrent arrêt contre lui. Dans la nuit du 8 au 9, Rousseau s'enfuit, sortit de France.

Voltaire avait voulu à tout prix que la veuve fût à Paris. Elle hésitait, avait peur. Ses deux filles étaient au couvent, et l'on pouvait les maltraiter. Mais on lui dit que c'était son devoir d'aller. Elle alla.

Il était temps. Déjà ceux de Toulouse demandaient à Saint-Florentin son arrestation. Dès qu'elle était à Paris, cela devenait impossible. Tous l'en-

tourent, tous sont pour elle. Cette dame intéressante et si noble dans son deuil... quoi! c'est là une marchande? quoi c'est une protestante?... Que de préjugés effacés!

Saint-Florentin, lâchement, devant cet effet public, fait son compliment à Voltaire, dit s'intéresser aux Calas. On eût voulu seulement avoir le temps d'arranger contre Voltaire une machine, un petit baril de poudre qu'on aurait mis sous Ferney.

On avait lâché Fréron[1] pour aboyer, occuper. Pendant ce temps, un journal peu lu, un journal français, traduit certain journal anglais qui donne une lettre de Voltaire. Voltaire qui, en ce moment, a tellement besoin du roi, dans cette lettre lance au roi les injures les plus étourdies. Quelle invention heureuse, naturelle et vraisemblable! Mais Choiseul l'en avertit. Il éclate, il rit de ces sots, marque au fer chaud les faussaires.

Cependant autre machine (exécrable) dans Toulouse. Le parlement, pour excuser la sentence de Calas, veut faire un second Calas. « Oui, dit-il, les protestants égorgent leurs propres enfants. On va vous en donner la preuve.» (Oct. 1762.)

Deux années auparavant, l'évêque de Castres avait pris une enfant à la famille protestante des Sirven. Cette enfant est si doucement traitée par des religieuses auxquelles elle est confiée, qu'elle est folle, rendue aux parents. Elle se jeta dans un puits. Une petite amie a vu ses parents qui l'y jetaient. Témoin grave, qui, plus tard, avoue avoir dit cela pour avoir des confitures. Le parlement de Toulouse, sans autre témoin, sans preuves, condamne à mort les Sirven.

Ces pauvres gens, en décembre, par les neiges des Cévennes,[1] s'enfuient. Une de leurs filles accouche au milieu des glaces. Ils échappent cependant, un matin tombent à Ferney.

Nouvelle secousse d'horreur. Toute l'Europe fut émue, vint voir ces infortunés, les Calas et les Sirven. Voltaire nourrissait tout cela, les abritait, les présentait à la foule des grands seigneurs, des gens influents qui venaient. De l'Angleterre, de la Russie, on souscrit pour les Calas. La France seule tardera-t-elle à se déclarer? Le grand conseil est parvenu à arracher enfin les pièces au parlement de Toulouse. Le premier mars 63, le bureau des cassations[2] déclare la requête admissible. Le 7 mars, la cassation est prononcée. Et le 8, madame Calas est à Versailles.

Partout bien reçue. Les portes sont ouvertes à deux battants. Bon accueil du chancelier. Force caresses des Choiseul. Le dimanche où l'on est admis à voir dans la galerie le roi qui va à la messe, elle est là avec ses filles. Grand spectacle. Ces trois simples femmes, avec leurs cornettes noires, leur deuil, c'est la Révolution.

Qu'en dit là-haut le grand roi,[3] au plafond de la galerie, qui dans sa main immobile, sur l'hérésie terrassée, balance les foudres de Lebrun?[4] Les pauvres victimes à Versailles, dans leur modestie muette, n'en sont pas moins la victoire de la justice éternelle.

On supposa que cette vue serait trop pénible au roi. Quelqu'un eut l'attention de glisser, de se laisser choir, pour que, détournant ses regards, il fût dispensé de voir mesdames Calas. Mais la reine les fit venir, les reçut avec bonté.

Il fallut du temps encore. Ce ne fut que le 7 mars 1765, trois ans, jour pour jour, après l'arrêt de Calas, qu'il fut déclaré innocent.

La cour fut très maladroite. Elle défendit quelque temps l'estampe célèbre de la famille, et puis enfin la permit. Une petite gratification leur fut donnée pour les empêcher de poursuivre les juges pécuniairement.

Ce parlement, chose curieuse, n'obéit pas, n'effaça pas de ses registres le jugement de Calas. Ce qui exprime à merveille l'orgueil sanguinaire de ce corps et la barbarie du temps, c'est qu'il fallut payer très cher l'huissier qui faisait la signification[1] au parlement de Toulouse. L'huissier croyait risquer sa vie.

Voltaire ne fut pas d'avis qu'on poussât plus loin les choses. La victoire était énorme, la mieux gagnée qui fut jamais. Les protestants, dès ce jour, ont été sauvés. Ce que la ligue de l'Europe n'a pu, en trente ans de guerre, arracher de Louis XIV, Voltaire l'a fait sous Louis XV avec quelques mains de papier.

L'humanité, la tolérance, sont tout à coup choses à la mode. Choiseul fait jouer la pièce de l'*Honnête criminel,* de Fabre, délivré par lui. Le parti contraire à Choiseul, Richelieu et les Beauvau, par une noble concurrence, appuient aussi les protestants. Le chevaleresque Beauvau, gouverneur du Languedoc, introduit dans ces pays, en attendant la loi meilleure, un régime d'humanité.

Choiseul fut assez habile. Au moment où sa longue guerre et sa misérable paix imposent la honte et la ruine, il prend son appui à Ferney dans cette tardive victoire des idées justes et humaines. Qui l'aurait cru? il accepte ici un représentant des églises protes-

tantes. Un savant, Court de Gébelin, réside à Paris dès lors, correspond avec les ministres, les magistrats, ambassadeurs, etc. Homme éminemment pacifique, d'érudition visionnaire, crédule, innocent, bien propre à montrer ce que les victimes ont gardé de douceur d'âme.

V. LE COLLIER DE LA REINE

CRÉDULITÉ, charlatanisme, demi-folie, tout cela se trouvait au gouvernement même. Calonne[1] avait l'aspect d'un Mesmer[2] politique. L'impossible n'était pas pour lui. Il riait à ce mot. Il prenait en pitié ceux qui avaient peine à comprendre son symbole financier: « A dépenser,[3] on s'enrichit.»

L'impossible, de même, a disparu pour Joseph II.[4] Il embrasse le monde. D'une part, il prendra le Danube, divisera l'empire ottoman. D'autre part, il mettra la main sur la Bavière, il forcera l'Escaut.[5] Ayant déjà Cologne par son frère, dominant le Rhin, il va prendre Maëstricht[6] et dominer la Meuse,[7] peser sur la Hollande. En mai 84, il sonne contre lui la cloche de la guerre, défie Frédéric[8] et l'Europe.

Témérités étranges. Vergennes[9] et Louis XVI en frémissaient, voyaient le monde en feu, et la France épuisée de la guerre d'Amérique entrer dans celle d'Allemagne. La reine seule n'avait peur de rien. Elle suivait Joseph à l'aveugle en son rêve, voulait nous y lancer. Bien loin qu'elle soit restée froide (comme l'a dit M. de Bacourt), ses lettres montrent à quel point elle fut violente pour son frère, obstinée dix-huit mois, et chicanant pour lui. Elle parla fort et ferme aux ministres, fit venir chez elle Vergennes, voulut l'intimider, crut l'entraver, retenant ses dépêches.

On dit qu'elle fit plus. Joseph empruntant pour la guerre, on prétend que la reine entreprit d'y aider, soit par les juifs d'Alsace, soit par ses banquiers mêmes (par Laborde et S. James), qui se fièrent à elle pour garantir l'emprunt, et qui finalement en furent payés par nous. Ainsi tout à la fois, la France par Vergennes s'efforçait d'empêcher la guerre, la France par la reine y poussait, en faisait les fonds!

Pour tout cela, le reine ne pouvait compter sur Calonne. Elle était brouillée avec lui.[1] Elle l'avait créé, mais malgré elle, et forcée par la Polignac.[2] Elle aurait mieux aimé un ami de Choiseul, Loménie,[3] ou tout autre qu'aurait voulu l'Autriche. Calonne le savait à merveille, savait ne tenir qu'à un fil. Il ne fut pas un an sans lutter avec elle, travailla sourdement à la miner, la perdre.

« *Nul ministre solide que par la faveur de l'Autriche;* » c'est ce qui ressortait de la légende de Choiseul, qui par là se maintint au pouvoir si longtemps. Nul n'avait cette foi plus que Rohan[4] qui, changé, transformé, devenu Autrichien, à Strasbourg,[5] à Versailles, agissait fort pour l'empereur. Son palais de Strasbourg, son château de Saverne étaient le grand passage d'innombrables courriers entre Versailles et Vienne. Prince d'Empire et riche en Allemagne, influent en Alsace, Rohan agissait pour l'emprunt qu'eût fait le juif Ceerbeer ou autre. En même temps il offrait à Versailles un projet de finance, pour faire sauter Calonne qu'il aurait remplacé, avec l'appui de Joseph II. Serait-il pour cela accepté de la reine? Rentrerait-il en grâce près d'elle? C'était la question.

Rohan, pour refaire un Choiseul, était bien mieux posé que lui, ne partait pas de rien. Il avait à Strasbourg quatre cent mille francs de rente, trois cent mille à Saint-Vast,[1] en tout presque un million par an. Il était endetté, il est vrai, devait deux millions. Somme légère en comparaison de la colossale banqueroute de son parent Guéménée[2] (30 millions). Tout dans la famille était grand. Fort unis, ces Rohan-Soubise poussaient d'ensemble au ministère. Le cardinal y visait dès longtemps, stimulé par sa cour, ses secrétaires ardents qui ne le laissaient pas dormir. Le dirigeant était le fin, le faux abbé Georgel.[3] D'autres étaient plus jeunes, entre autres un jeune homme éloquent, de noble cœur, crédule, Ramond,[4] le célèbre Ramond (des Pyrénées, du mont Perdu). Mais le conseiller très intime, l'oracle, était Cagliostro,[5] le magicien et le prophète, homme, il est vrai, très fin aux choses de ce monde, propre à associer des naïfs (Ramond, d'Éprémesnil[6]), à créer ces nombreuses loges dont le centre eût été Strasbourg.

Grande fortune, Rohan n'était pas au niveau. Il n'était nullement un sot, comme on dit. Mais pitoyablement faible, et scandaleusement libertin. Usé à cinquante ans de corps, de cœur, sous sa belle apparence, il était lâche, et, au moindre péril, prêt à tomber très bas. Il n'en avait pas moins les rêves royaux[7] de sa famille, de ces fameux rois de Bretagne[8] qui s'estimaient autant au moins que les Capets,[9] trouvaient bien jeunes les Bourbons. Rien n'avait plus flatté Rohan que d'acquérir, d'entretenir la plus noble maîtresse qu'on pût avoir en France, la dernière du sang des Valois.[10]

Cette femme, à coup sûr[1] infortunée, quelles qu'aient été[2] ses fautes, est restée écrasée quatre-vingts ans sous l'infamie. Récemment cependant un peu de jour s'est fait. M. Beugnot[3] la relève sous certains rapports. Il nous porte à conclure que les Mémoires qu'elle écrivit pour se laver ne sont pas méprisables autant qu'on avait cru, — bref, que ce grand procès n'a été que jugé, — éclairci? examiné? non.

Ce n'était pas du tout un monstre. On ne résistait guère à son charmant aspect, à sa parole agréable, enjouée. Tout d'abord son visage disait: « Je suis Valois,» ayant l'ovale très noble et un peu long de la famille. Ses yeux bleus expressifs, sous l'arc des sourcils noirs, brillaient de certaine étincelle qu'eut cette dynastie de poètes, de Charles d'Orléans[4] à la divine Marguerite.[5] Elle en avait la bouche un peu grande et le fin sourire, prête à conter les *Cent Nouvelles*. Avec ses jolies dents, elle avait quelque chose de railleur, de mordant, certain attrait sauvage. Et sauvage elle fut en effet de misère dans l'enfance jusqu'à quatorze ans. Les Saint-Remy, ses pères, méprisant tout métier, ruinés, misérables, avaient ici la vie qu'ils auraient eue en Canada, vivant de rien, de baies, de misérables fruits, faisant aux bois de petits vols que (par charité ou par peur) on ne voulait pas voir. Ils n'étaient pas errants cependant. Ils restaient autour de Bar-sur-Aube,[6] près de leurs anciens fiefs, comme attachés encore à ces terres, attendant je ne sais quel hasard qui pourrait les y faire rentrer.

Le dernier Saint-Remy mourant, laissa trois or-

phelins, que la mère mena à Paris. Celle dont nous parlons, jolie, intelligente, mendiait pour les autres, devait rapporter tant le soir, sinon battue cruellement. Sa mère la maltraitait; son frère, sa sœur, nourris par elle, la malmenaient comme mendiante.

Une bonne dame[1] qui en eut pitié, prit les orphelins, les présente à Louis XVI. Ce qui surprend, c'est qu'il fut peu touché. Cette race des Valois lui parut dangereuse. Il voulait les éteindre, faisant du frère un moine, un chevalier de Malte,[2] et les deux sœurs religieuses. Avec une petite pension, on les mit à Longchamps.[3] Et dès qu'elles furent grandes, l'abbesse, selon les vues du roi, voulut, de gré, de force, les voiler, les enfermer là pour toujours. Dans cette abbaye, près Paris, de renom musical, qui recevait tout le beau monde,[4] elles avaient rêvé une autre vie. A tout hasard, elles partirent, n'ayant que dix-huit francs chacune, sans appui, abri, ni ami.

Ces pauvres demoiselles, seules ainsi dans la rue, étaient comme une proie. La seule maison qu'elles connussent était celle de leur bienfaitrice. Mais elle leur était dangereuse. Le mari, prévôt de Paris, corrompu, endurci dans ses exécutions sommaires des voleurs et des filles, avait persécuté l'aînée dès quatorze ans, voulant vilainement se payer sur l'enfant du pain qu'elle mangeait chez lui. Elles fuirent de Paris, allèrent à Bar-sur-Aube, le pays de leurs pères, y arrivèrent avec six francs. Une dame les reçut par charité. Cette dame avait un neveu, militaire en congé, gendarme de la maison du roi. La Valois n'y échappa point. L'hôte, le protecteur s'en empare. On la marie, et elle accouche de deux enfants. Mais

elle était trop faible, les enfants ne vinrent pas viables. Elle resta affublée d'un mari, sot, laid, et endetté, et qui n'était qu'un embarras.

Elle avait bien du nerf, ne désespéra pas. L'idée fixe qui avait soutenu ses aïeux la soutenait aussi: c'était sa terre, ce patrimoine, qui, après avoir passé de main en main, était rentré alors au domain royal, et semblait d'autant plus facile à recouvrer.[1] Elle vint vaillamment seule à Paris, réclamer, mendier, avec son grand nom de Valois. Son compatriote Beugnot, jeune avocat, lui donnait parfois à dîner. Toujours souriante, gracieuse, elle semblait n'avoir jamais faim, en mourait; menée au café, elle tombait sur les échaudés. Un jour, chez une grande dame[2] qu'elle sollicitait, elle se trouva mal; c'était de faim.

La grande aumônerie avait par an plus d'un million et demi pour aider la noblesse pauvre. Nulle plus noble, plus pauvre, à coup sûr, que celle-ci. Rohan, à qui on la présente, est attendri, et lui donne d'abord en secours deux ou trois mille francs. Mais son cœur se prend fort; le voilà amoureux, lui si blasé, usé. Celle-ci, soit par l'effet du nom, soit par son enjouement charmant, malicieux, certain attrait sauvage de chatte ou de panthère, lui mit la griffe au cœur. De Paris à Versailles, où elle était pour ses affaires, il lui écrit des lettres. Bref, il la prend à lui, l'établit, l'entretient, sur la caisse des pauvres, la met dans un hôtel, avec quatorze domestiques. Tout cela, dit Beugnot, bien avant le vol du collier.

Dès lors, faisant figure et mendiante à quatre chevaux, elle sollicitait à Versailles. Mal reçue pourtant des puissants, mal de la Polignac, qui se souciait peu

d'approcher de la reine une personne agréable et dangereusement intrigante. Elle ne fut guère mieux accueillie de Calonne, qui crut la renvoyer avec un peu d'argent. Elle y fut superbe d'orgueil, parla comme auraient fait Charles IX,[1] Henri II, lui dit que des Bourbons elle ne voulait que sa terre, qu'elle resterait là et ne s'en irait pas qu'il ne lui eût mieux répondu.

Elle fut bien reçue de la comtesse d'Artois,[2] de la bonne sœur[3] du roi, qui aimaient peu la Polignac, bien aussi (si on doit l'en croire) de l'intérieur de la reine, de ses femmes, excédées du règne de l'éternelle amie, et charmées d'introduire du nouveau en dessous. La reine lui donna un secours. Qu'elle l'ait vue ou non, c'est un point secondaire. Par ses femmes (Misery, Dervat), elle put, à l'insu de son tyran, la Polignac, accueillir l'envoyée du parti opposé, de Rohan, alors bon Autrichien, agent de Joseph II, et courtier[4] de l'emprunt que l'Autriche crut faire en Alsace. Rohan dut s'y tromper et se croire pardonné. Se rendant nécessaire, il crut aller plus loin, pouvoir devenir agréable. Il avait cinquante ans. Mais Besenval[5] les avait bien, quand il osa faire à la reine une déclaration qui ne la fâcha pas; elle le toléra, le garda comme ami, et même familier d'intérieur dans ses parties de Trianon.[6]

La reine avait trente ans, s'était assez rangée.[7] Les excentricités d'Orléans,[8] les folies d'Artois, le vertige des bals de nuit (d'où une fois elle revint en fiacre), toutes ces légèretés de jeunesse n'allaient plus à son âge. Elle était plutôt triste. Mais le vide d'esprit ne lui permettait pas de chercher, de trouver de plus dignes amusements. Le catalogue de ses

livres, si différent de la bibliothèque excellente de la Pompadour,[1] fait peine et fait pitié. On y voit figurer *Faublas*,[2] les livres de Rétif,[3] si vulgaires et si graveleux.

5 Elle n'était nullement méchante, dans l'intérieur elle était fort aimée. Elle n'eut jamais de jeu cruel, ni de souffre-douleur, comme en avaient trop souvent les princesses. (V.[4] la Harcourt dans *Saint-Simon*.[5]) Mais elle aimait les farces et le bas grotesque italien. 10 Espiègleries parfois fort innocentes, comme la fête où d'Artois convalescent dut (captif et lié) souffrir les compliments des faux bergers de Trianon. Parfois c'étaient choses malignes.

Beaucoup plus innocente était la mystification dont 15 le cardinal de Rohan fut l'objet en juillet 1784. La reine était alors fort triste pour son frère. Probablement on voulut la distraire. *Figaro*[6] était à la mode, la fureur du moment. La reine, qui jouait Rosine du *Barbier*[7] (et Suzanne plus tard, ou la com- 20 tesse Almaviva), raffolait de Beaumarchais. Les quiproquos du dernier acte, la scène de nuit et de forêt, furent-ils réalisés, pour l'amuser, dans le parc de Versailles? cela n'est point invraisemblable. Rohan, bien plus que Figaro, était mystifiable; un fat 25 de cinquante ans rappelait encore mieux le Falstaff si comique des *Joyeuses femmes de Windsor*. La farce était certainement dans les goûts connus de la reine, mais du reste innocente. La reine eût désiré, dit-on, que le roi même y assistât, qu'il connût son grand 30 aumônier. On ne voulait faire à Rohan d'autre mal que le ridicule. La Valois, sans difficulté, se prêta à la chose contre son bienfaiteur, croyant (sur une

idée fort juste de la nature humaine) que la reine l'ayant mystifié, s'en étant amusée, lui serait moins hostile et peut-être amie tout à fait.

Il fallait une actrice qui, de port, d'apparence, ressemblât à la reine, pour tromper les yeux de Rohan. Il y avait justement une demoiselle d'Essigny[1] qui avait cette ressemblance. Son habitude était d'aller s'asseoir chaque soirée sous les ombrages (alors beaux et grands) du Palais-Royal.[2] Un enfant de quatre ans qu'elle amenait, la gardait, la faisait respecter un peu de ceux qui la suivaient. La Valois n'osa dire ce qu'était d'Essigny. Elle la fit baronne étrangère, et la baptisa *Oliva* (c'est le mot *Valois* retourné). Pour décider une telle dame, une baronne, à s'en aller la nuit au bois, jouer un rôle scabreux, il fallait un payement assez fort. On ne marchanda pas. La Valois dut donner quinze mille francs à Oliva, sans doute les reçut, mais ne lui en donna que quatre.

Oliva avait un peu peur. Elle craignait surtout que le grand seigneur qui viendrait ne s'émancipât trop (devant un tel témoin! la reine, qui serait cachée et verrait). La Valois la calma, la styla, et pour être sûre qu'elle jouât mieux son petit rôle, elle la mena à *Figaro,* pour voir ce cinquième acte qu'on voulait imiter.

Oliva, en robe *à l'enfant,* de fin linon blanc moucheté, sous un blanc mantelet une jolie *thérèse*[3] à la tête, fut amenée la nuit au bas du tapis vert, dans un bosquet obscur, et tremblante, attendit.

De son côté Rohan n'était pas rassuré. Non qu'il ne se crût beau dans son habit de mousquetaire où

il s'était serré. Mais il ne savait pas jusqu'où irait la bonté de la reine, doutait d'en être digne.

Tout alla à merveille, Rohan vit la figure, ombre blanche et légère, qui vint et d'une voix très douce, basse, (timide de passion, il n'en douta pas), dit: « Tout est oublié! » Éperdu, il se mit à genoux, et plus encore, en vrai esclave, s'aplatit, lui baisa le pied (*Georgel*). Il était dans l'extase.

Mais la Valois accourt, les avertit: « On vient! » Funeste contre-temps! bien amer à cet homme heureux!... La fausse reine s'évanouit, pas si vite pourtant qu'auparavant n'échappe de sa main une rose sur laquelle il se précipite, qu'il baise, adore... Mais il est entraîné.

La Valois voudrait nous faire croire que la reine s'étant amusée de Rohan, l'ayant trouvé crédule, ému, passionné, en avait eu pitié et l'avait consolé, qu'ils eurent des rendez-vous.

Je n'en crois pas un mot.

Mais je trouve fort vraisemblable que la reine ait fait faire la mystification. Jamais la Valois d'elle-même n'eût offert ce salaire énorme à Oliva, salaire royal, de celle qui peut jeter l'argent pour un caprice.

Le lieu du rendez-vous n'est pas dans les bois de Versailles, mais dans le parc, fermé de grille. On n'y va pas la nuit sans un ordre d'ouvrir.

Si la Valois avait fait de sa tête,[2] et non autorisée, un pareil coup d'audace, elle eût craint beaucoup plus une indiscrétion d'Oliva. Elle l'eût ménagée davantage. Elle était bien peu inquiète, puisqu'au risque de la faire parler, elle osa empocher les deux tiers du salaire promis.

La mystification était trop fructueuse pour ne pas la continuer. Et ce n'était pas difficile. La reine avait besoin d'amusement. Elle aimait, on l'a vu, le burlesque et les petites farces, comme en Autriche, en Italie. Le cardinal, embarrassé, avait besoin du ministère; la passion le rendait crédule et prêt à faire toute folie. Et la Valois avait besoin de les exploiter tous les deux. Fastueusement entretenue par Rohan en 83 sur la caisse ecclésiastique, elle baissa en 84, suppléa l'amour par l'intrigue. On l'a vue gagner dix mille francs du salaire réduit d'Oliva. Elle dut attraper quelque argent de la reine pour les lettres grotesques qu'elle apportait du cardinal. Ces lettres éperdues de l'*esclave,* adorations folles, étaient une riche source, intarissable, de risée. Le succès enhardit la Valois. Elle osa (à l'insu de la reine) faire de fausses réponses en son nom; réponses encourageantes qui exaltaient Rohan, et le rendaient sans doute plus généreux pour la Valois.

Rohan croyait toucher au but et remplacer Calonne. Entre celui-ci et la reine une guerre avait éclaté en 1784. Elle avait une envie, un vif désir d'avoir Saint-Cloud,[1] de l'acheter aux Orléans. Saint-Cloud, c'est Paris presque, lieu libre, où l'on rentre à toute heure. Elle avait souvenir de cette nuit de bal où le roi lui ferma la grille de Versailles, la laissa à la porte négocier, prier (*Bachaumont*[2]). Devenue regulière, elle avait cependant ce caprice de la liberté, d'une propriété toute à elle, acquise en propre et privé nom. Le roi consent, mais Calonne résiste, disant qu'acquis ainsi, Saint-Cloud serait terre autrichienne, propriété de l'empereur, si la reine mourait ne laissant pas d'en-

fants. Il résiste six mois, ne cède que forcé par le roi, mais se venge. Il arrête sous un prétexte Augeard, secrétaire de la reine, qui a rédigé le contrat. (*Mém. d'Augeard.*)

Lutte étonnante qui indigna la reine. Calonne n'était pas un Turgot.[1] Prodigue des prodigues, pour elle seule il est économe. Cent millions ont passé à son joyeux avènement pour les princes et les Polignacs. Il a de l'argent pour Cherbourg,[2] pour les canaux, les barrières de Paris qui vont coûter douze millions. Il en donne quatorze pour payer Rambouillet,[3] acheté par le roi. Il achète les terres de tous les seigneurs obérés au prix qu'ils veulent (pour soixante-dix millions). Il fait signer au roi en un an cent trente-six millions en acquits au comptant[4] (dont vingt et un millions inconnus, anonymes). Et il n'en a pas quinze pour acheter Saint-Cloud!

Combien moins aura-t-il de l'argent pour l'Autriche et les millions de Joseph II!

La reine aurait voulu le chasser à tout prix. Rohan, plus complaisant et brûlant de servir, s'offrait, offrait un plan de finances qu'un certain avocat Laporte avait écrit et lui avait donné par la Valois.

La reine était troublée. Dans ses craintes, elle permit qu'on consultât pour elle le devin à la mode, grand ami de Rohan, et qui logeait chez lui, le célèbre Cagliostro. Véritable enchanteur, dont on n'approchait guère sans en être séduit. Aux pratiques occultes (magnétiques et somnambuliques) il liait la maçonnerie. C'était son originalité, ce qui le distinguait et du fameux Borri,[5] qui brilla à Strasbourg au XVIIe siècle, et du comte de Saint-Germain,[6] cet

homme d'infiniment d'esprit, qui dut éblouir Louis XV, faisant à volonté et donnant des diamants. Cagliostro l'avait vu en Allemagne, avait pris sa tradition. Mais sa grande éloquence, son génie sicilien, lui donnaient une bien autre action, et même sur des gens sérieux. Il semblait que par lui il vînt[1] un nouveau dogme. Ne brisant nul autel, il en élevait un au dieu inconnu, la Nature. Il avait pris d'abord un point central, le Rhin, entre France et Empire, au palais de Rohan et sous la flèche[2] de Strasbourg.

On débitait mille choses. Les Allemands, en lui, revirent le Juif errant. A Paris, il était musulman d'origine, fils de quelque roi d'Orient, élevé dans les Pyramides, où il apprit à fond les sciences occultes. Ainsi que Saint-Germain, il avait vécu trois cents[3] ans. Il en paraissait trente. C'est qu'il possédait le secret de rajeunir, renouveler la vie, et la puissance aussi de réveiller l'amour. L'amour? on le voyait vivant en sa charmante femme, Serafina Feliciani, une fleur du Vésuve (lui était[4] de l'Etna).

Cette Serafina semble être pour beaucoup dans la puissance d'attraction qu'eut Cagliostro pour Rohan. Dès qu'ils vinrent à Paris, le prince cardinal les établit près de lui, au Marais, paya tout et défraya tout. Ils eurent un hôtel rue Saint-Claude. Serafina eut une cour. Madame de Valois dut se subordonner, lui tenir compagnie. A se loger si loin, Cagliostro gagna. Le désert attira la foule. Le plus grand monde, les belles dames, affluaient, consultaient le sage, s'initiaient à ses mystères. On s'enivrait de sa parole et de sa fantasmagorie. Ému, illuminé, et d'autant moins lucide, on errait volontiers dans les sombres

jardins du vieil hôtel, hantés de visions, d'ombres aimées peut-être, de ces illusions qu'avait trouvées Rohan sous l'heureux bosquet de Versailles.

C'est dans cette maison, de renommée douteuse, qu'on vint consulter pour la reine. Mais le sage, pour sonder le sort, avait besoin d'une *innocente.* Rohan et la Valois lui amenèrent la nièce de celle-ci, encore enfant, qui, certains rites accomplis, eut (par une carafe et à travers l'eau troublé) la vision que l'on désirait. Une figure de la reine apparut, et donna un signe favorable.

Un des initiés de ce temple de la Nature qu'y avait mené la Valois, était le riche Saint-James, qui, avec les Laborde, fit l'emprunt autrichien. Saint-James était, avec les deux joailliers de la reine, Bœhmer et Bassange, propriétaire en tiers d'un collier de diamants, de près de deux millions, fait jadis pour la Du Barry.[1] On ne pouvait plus s'en défaire, ne trouvant personne assez fou. On en parlait sans cesse. On disait qu'on donnerait bien deux cent mille francs à qui le ferait acheter. Cagliostro sentit la portée d'un tel mot. Georgel dit (comme la Valois) que le grand magicien « mieux que personne sut le secret des motifs de l'acquisition du collier.» Mais il ajoute, par respect, « que c'est un grand secret, profond, des loges égyptiennes.»

Secret fort transparent, facile à deviner. Cagliostro, expert aux moyens d'aviver l'amour, voyant le cardinal inquiet d'avancer si peu, et d'autre part, voyant la reine dans l'orage, aux moments où la femme est faible, — conseilla à Rohan l'essai d'un talisman qui, devenu magique par des conjurations

puissantes, lierait deux cœurs, deux âmes. Vieille recette, employée tant de fois par les Cagliostro du Moyen âge. Rohan crut voir la reine asservie du moment qu'on aurait pu (comme aux coursiers sauvages) adroitement lui jeter ce *lazo*.[1]

De naissance, elle avait la passion des diamants. Elle en reçut beaucoup du roi, et cependant tout d'abord, à l'avènement, acheta des bracelets très chers (que censure fort Marie-Thérèse[2]). Bien plus, au moment même (1776), des girandoles merveilleuses qu'elle ne put payer qu'en six ans. Tout cela était éclipsé, disait-on, par les diamants de la reine d'Angleterre, alors nouvelle reine des Indes. Le collier, qui eût pu rivaliser, semblait trop cher. Louis XVI avait dit: « J'en aurais deux vaisseaux.» Cependant ce collier, unique, irréparable, allait (on l'assurait) passer en Portugal. Quelle perte pour la France, pour la couronne de France! Aussi grande sans doute que si elle perdait le *Régent*,[3] notre diamant (unique!). Il semblait très français de garder le collier.

La royauté, cette religion, ce permanent miracle, a besoin de ces choses éblouissantes qui étonnent, qui obligent à baisser les yeux. Les étranges reflets du diamant aux lumières font comme un mystère de féerie, une auréole (divine? ou diabolique?). — De là ces passions violentes, ces furieuses manies du diamant. On sait le joaillier terrible qui ne vendait les siens qu'en voulant les reprendre, et poignardant les acheteurs.

Si la reine, dit-on, avait tant d'envie du collier, pourquoi n'en parla-t-elle pas au roi, qui ne l'aurait

pas refusé? Mais le roi, à l'instant, venait de lui donner Saint-Cloud (quinze millions). Mais le roi, à son frère allait faire don de cinq millions. Elle eût été bien indiscrète de prendre un tel moment pour faire une troisième demande, d'une futilité si coûteuse. Elle dut avoir honte tout autant que désir. On sait d'ailleurs que ces caprices, sa friandise avide d'avoir sur-le-champ tel objet l'humilie d'autant plus qu'elle est d'instinct aveugle, sans raison, contre la raison. Il y faut le mystère. Le grand jour gâte tout. Offrez l'objet; elle refuse, « car cela n'est pas raisonnable.»

Ses tentateurs, les joailliers, gens fins, que leur commerce initiait à ces faiblesses de femme, venaient tous les jours *travailler* avec elle pour les parures de ses prochaines relevailles, et elle ne pensait qu'aux bijoux. Elle voulait l'objet, mais qu'il vînt de lui-même. Saint-James qui gagnait sur l'emprunt, Rohan visant au ministère, auraient pu l'offrir comme *épingles.*[1] L'affaire tardait, traînait. Le désir l'emporta. Excédée du retard, elle permit d'agir (si l'on croit la Valois), et dit « qu'on fît ce qu'on voudrait.»

Longtemps après, en 1797, à Bâle, les deux joailliers avouèrent à Georgel *que la reine n'ignora nullement* qu'on achetait le collier pour elle (*Georgel,* II, 66). Ils étaient trop prudents pour livrer un pareil objet sans être sûrs de son désir.

Mais la reine n'écrivait jamais (sinon un peu à sa mère, à son frère). Vermond,[2] Augeard, faisaient ses lettres. Dessales les écrivait; il était son *faussaire en titre,* comme en ont toujours eu les rois. Même les signatures des lettres aux souverains n'é-

taient pas de sa main. Ses joailliers n'auraient jamais eu l'impudence d'exiger plus que n'en avaient les rois. Il suffit donc que Rohan achetât, et qu'on mît au traité qu'elle acceptait. C'est ce qu'on fit *sans imiter son écriture.* Elle-même le dit à Augeard.

On mit sur le traité: Antoinette *de France* — et non d'Autriche, — pour que cet objet précieux restât à la couronne, ne devînt jamais autrichien, comme eût pu devenir Saint-Cloud, d'après les termes du contrat.

« Comment, dit-on, la reine eût-elle désiré le collier? pour le cacher, l'enfouir? L'ayant refusé publiquement, elle n'aurait osé le porter.» Comme collier sans doute, mais fort bien sous une autre forme. Dès longtemps elle cherchait, achetait un à un des diamants pour se faire des bracelets. On le savait. Et c'est l'usage qu'elle eût fait de ceux du collier.

Ce funeste bijou (dont Georgel a donné la forme), en collier, en festons, était bien pour la Du Barry. Il était combiné pour descendre sur la gorge fort bas, et scintiller à son onduleux mouvement. La reine, plus âgée, ayant eu trois enfants, en eût paré plutôt ses beaux bras, ceux qu'on a admirés aussi chez sa fille. Elle aurait employé les gros diamants en bracelets, et les petits (des festons et des nœuds) pouvaient être vendus. C'est ce qui aidait fort à l'achat. Ces petits, qui valaient un peu plus de trois cent mille francs, suffisaient justement pour le premier payement, qui devait se faire en juillet.

Si l'on croit la Valois, le vrai collier, de gros diamants, valant plus d'un million, aurait été,[1] chez elle, livré le 1er février 1785, par Rohan à Desclaux, un

garçon de la reine. Et les petits diamants, détachés du collier, auraient été vendus pour le compte de Rohan par la Valois ici, par son mari Lamotte en Angleterre, où l'envoya le cardinal. Ce mari prit des traites, pour ses frais de voyage, chez Perregaux,[1] banquier du cardinal, fit sa commission sans le moindre mystère. L'ayant faite, *il revint,* et rapporta trois cent mille francs (mai 1785).

Il revint. Notez bien ce mot. Si sa femme vraiment eût volé le collier, s'il avait eu les gros diamants (plus d'un million), s'il les avait portés, vendus en Angleterre, il y eût fait venir sa femme apparemment, *mais ne fût jamais revenu.*

C'est ce que dit le plus simple bon sens.

Quelque peu délicats que fussent le mari et la femme, une certaine chose assurait leur vertu. C'est que les gros diamants du collier, objet rare et si facile à reconnaître, étaient peu faciles à voler, dangereux, difficiles à vendre. Des objets de ce prix ne vont guère qu'à des rois.

La grande occasion pour laquelle la reine se préparait, voulait paraître avec tous ses diamants, c'était la grande pompe des relevailles, où, traversant Paris, elle irait rendre grâce à Notre-Dame.[2] Triste fête, et d'effet sinistre. Elle fut accueillie avec un silence mortel. Elle revint désolée à Versailles. Le roi dit brusquement: « Je ne sais comment vous faites... Quand je vais à Paris, tout le monde s'enroue à crier: Vive le roi! »

On avait pris très mal qu'elle achetât Saint-Cloud, eût sa maison à elle pour rentrer à ses heures et découcher à volonté. N'était-ce pas assez de Versailles

et des bosquets de Trianon? Les amis de Calonne brodaient cruellement là-dessus. L'affaire d'Oliva s'ébruitait, et plusieurs soutenaient qu'il n'y avait pas d'autre Oliva que la reine. Rohan le croyait fermement, tâchait de le faire croire. Il avait encadré la rose et la montrait à tout venant. Il faisait à Saverne, dans ses jardins épiscopaux, l'*allée* triomphale *de la Rose*. Sa fatuité outrageante, son délire pour se persuader son rêve, alla jusqu'à faire faire une galante boîte, d'écaille noire, entourée de diamants. Dessus, un beau soleil levant dissipait un nuage. Dedans, si l'on poussait un ressort, on voyait la reine en robe blanche, une rose à la main (*Beugnot*). Don d'amour? On l'aurait pu croire. Cela se donnait fort à un amant favorisé.

Dans sa folle maison, entre Cagliostro, Serafina et la Valois, et je ne sais combien de parasites, le produit des petits diamants fondit, disparut en deux mois. Rapportés par Lamotte, de Londres, en mai, les cent mille écus prirent des ailes, n'attendirent pas juillet. A ce terme du premier payement, voilà Rohan tout éperdu. Il cherche, il prie Saint-James de payer à sa place. Saint-James en avertit Vermond, et les deux joailliers avertissent Breteuil, ministre de Paris. Breteuil en est ravi, espère perdre Rohan. Mais la reine pourrait hésiter. Durement et crûment, il lui apprend la chose, le bruit qu'on en fait dans Paris, le scandale du collier qui est la fable du public. Elle rougit. Elle est interdite, semble ne rien savoir.

Rohan craignait extrêmement que l'on n'arrêtât la Valois, qu'on ne la fît parler. Il la cache, elle et son mari. Puis il voulait les décider *en ami* à sortir de

France. Le faisant, il eût pu mentir tout à son aise, tout rejeter sur eux, dire qu'il ne savait rien, que, non autorisés par lui, ils avaient vendu les petits diamants. La Valois parut obéir et prit la route d'Allemagne, avec Lamotte, son mari, mais s'arrêta chez elle, à Bar-sur-Aube, attendit les événements.

Qu'eût-elle craint? Nul ne l'accusait. Georgel, l'homme du cardinal, lui-même en fait l'aveu: Saint-James, Bœhmer, Bassange, n'avaient accusé que Rohan (*Georgel,* II, 135). Elle ne se cacha nullement, alla voir ses voisins de Bar, le duc de Penthièvre, le couvent de Clairvaux,[1] où l'on fêtait la Saint-Bernard[2] (*Beugnot*).

Breteuil, habilement, avait pris le premier moment de la juste colère du roi, à une telle révélation. Le 15 août, au grand jour de la Saint-Louis, où Rohan officie dans ses habits pontificaux, la cour et tout un monde emplissant la grande galerie, Breteuil crie: « Qu'on l'arrête! qu'on arrête le cardinal! » Rohan se voit conduit devant le roi et les ministres. Vrai tribunal; la reine y siège aussi, exaltée et en pleurs. Le roi hors de lui-même. Anéanti, le prêtre fait la lâche réponse d'Adam contre Ève: « Une femme m'a trompé.» Il la croyait bien loin, déjà passée en Allemagne, s'imaginait pouvoir s'innocenter à ses dépens.

Tant colère que parut le roi, on savait bien qu'il reviendrait bientôt, ne voudrait pas porter un tel coup à l'Église. On agit dans ce sens, et on laissa Rohan faire tout ce qui pouvait l'aider. On le laissa écrire dans son bonnet un petit mot, un ordre de brûler certaines choses. Breteuil, son ennemi (retenu par le

roi sans doute), retarda soixante heures avant d'aller chez lui visiter ses papiers.

Rohan, mené à la Bastille[1] par le gouverneur Delaunay, son ami personnel, eut par ordre du roi le bel appartement, parfaite liberté de promener, *de communiquer*. La Valois était à Clairvaux, en fête, avec Beugnot, lorsqu'elle apprit cette nouvelle. Il la vit face à face à ce moment, put l'observer. Elle pâlit, mais resta très ferme pour ne pas fuir, rentra chez elle à Bar-sur-Aube. En vain il la pria, supplia de partir, lui montra les facilités. Elle lui dit « Monsieur, vous m'ennuyez ! » Le conseil de Beugnot, en effet, était détestable. Fuir, c'était s'accuser, appuyer les mensonges qu'il plairait à Rohan de faire. Rester, c'était rendre improbable à tout jamais l'accusation. Si elle avait eu le collier, serait-elle restée pour qu'on la tourmentât et la forçât de rendre ? Et si elle l'avait vendu, si elle eût eu en Angleterre le million qu'on disait, elle aurait fui certainement. Cela tranche[2] pour moi le procès.

Le mari, la voyant arrêtée, fut si peu troublé, qu'il eût voulu la suivre et le demanda à l'exempt.[3] Celui-ci refusa, « n'ayant pas d'ordre pour lui.» (*Besenval*, II, 169.)

Il ne voulait nullement fuir, quelque instance qu'en fît Beugnot. Il finit pourtant par comprendre que, s'il ne restait libre, si on les tenait tous les deux, leur voix pourrait rester à jamais étouffée, qu'en partant il pourrait de Londres parler, et tout au moins laisser un témoignage écrit contre la calomnie.

Rohan fut bien surpris de voir que la Valois n'avait pas voulu fuir, qu'elle restait pour répondre à tout.

Les Rohan, les Soubise, fort inquiets, lui rassemblèrent à la Bastille les grands avocats de l'époque, les Target, les Tronchet.[1] Une consultation eut lieu. Mais ces docteurs trouvèrent leur homme bien malade, hochèrent la tête, n'augurèrent rien de bon. Ses précédents étaient honteux et déplorables. Il avait, disait-on, volé les deniers des aveugles, pillé les Quinze-Vingts[2] (*Besenval,* II, 167). Il était très notoire qu'il avait établi et entretenu la Valois avec l'argent des pauvres. Maintenant qu'il vivait chez son Cagliostro et sa Serafina, où il dînait quatre fois par semaine, il était bien probable qu'il avait prélevé sur le collier, pour son courtage, les petits diamants rejetés, et les avait vendus à Londres pour en manger le prix dans ce tripot. L'avis des avocats fut qu'il était perdu, qu'il n'avait de ressources que dans la clémence du roi.

Mais Beugnot, le jeune barreau, allaient plus loin que l'affaire d'escroquerie. Ils croyaient qu'en prenant la chose comme crime de lèse-majesté, d'outrage au roi, d'attentat à la reine, on pouvait le mener tout droit à l'échafaud.

Rohan *in extremis,*[3] gisant, désespéré, n'avait pas le choix des remèdes. Il écouta un homme que depuis quelque temps il écartait de lui, Georgel, habile et dangereux, et qui faisait peur à son maître. En 1774, par des moyens étranges et ténébreux, il avait pris le fil de l'intrigue autrichienne. Ce grand service ne fut pas reconnu. Georgel n'avança pas. Il attendit dix ans, simple abbé, secrétaire dans ce palais de la folie, tapi dans sa mansarde, comme une araignée suspendue. Au jour de la ruine, l'araignée descendit.

Comment restait-il libre? comment le laissait-on communiquer avec Rohan? Breteuil disait qu'il fallait l'arrêter. Vermond dit non, et la reine, suivant toujours le pire conseil, adopta l'avis de Vermond.

Georgel, sans peur et sans scrupule, ne s'embarrassa pas au nœud qui arrêtait ces pauvres avocats. Il sut bien le trancher. Il avait pour cela une lame terrible dont Rohan même ne voyait qu'un côté. Un des tranchants pouvait égorger la Valois; l'autre, Rohan lui-même, qui eût été absous, mais comme incapable, idiot; et l'administration de tous ses bénéfices eût passé à l'abbé Georgel.

Celui-ci, dès le premier jour, profitant de la peur de Rohan et de sa famille, se fit donner une procuration[1] et des pouvoirs illimités. Il s'empara de tout, à Paris, à Versailles. Occupant jour et nuit deux secrétaires, ne dormant que deux heures, fatiguant six chevaux par jour, il fit tout marcher à sa guise, dirigea les Rohan, guida les avocats, influença les juges.

Si Georgel parvenait à donner à Rohan une ferme et solide impudence pour bien mentir, l'affaire était sauvée. La vente s'était faite par la Valois et son mari. Mais qui prouvait que Rohan l'eût fait faire? En avaient-ils un ordre écrit? — « Ils avaient remis à Rohan l'argent de cette vente.» *Qui le prouvait?* — Avaient-ils un reçu?

Un reçu! la Valois eût-elle osé le demander à un tel seigneur, son patron? Un reçu! dans les termes intimes où ils étaient, qui pense à demander, à donner des reçus?

Elle n'aurait que son allégation. Mais qui l'écouterait? quel poids peut avoir sa parole? qui oserait

opposer son *oui* au *non* d'un prince de l'Église, d'un cardinal de Rome et du chef de l'épiscopat?

Elle avait eu une arme, les folles lettres de Rohan à la reine. Pièces terribles, un titre à l'échafaud. Rohan lui avait dit: « Il y va de ma tête.»[1] Avant de partir de Paris, elle se fit un devoir de les brûler, et cela devant un témoin qui put en assurer Rohan.

Donc point de pièces contre lui. Cela le rassura. Et Georgel encore mieux. Lié avec Vermond, par lui il avait un œil dans Versailles, savait l'inquiétude du roi et de la reine. On tenait Louis XVI par sa vive sensibilité en ce qui la touchait, par sa crainte naturelle du bruit, et son regret d'avoir fait tant d'éclat. Il eût voulu d'abord se réfugier dans le huis clos, remettre l'affaire aux ministres, MM. de Vergennes et de Castries. Mais quelle ombre fâcheuse en serait restée sur la reine! Il eût bien mieux valu que Rohan fît appel au roi, aidât lui-même à étouffer la chose. Les ministres allèrent lui demander à la Bastille s'il ne voulait pas se fier à la bonté du roi; sinon l'affaire serait livrée au parlement. Il avait grande envie d'abréger tout, de se remettre au roi. Mais sa famille, mais Georgel l'affermirent. Il demanda d'être jugé.

L'essentiel était que le public n'entendît pas trop les cris de la Valois. On la tenait dans la Bastille, sous la griffe de Delaunay, l'excellent gouverneur, le client des Rohan, qui savait comme on peut faire taire un prisonnier. On fait de nos jours des idylles sur la Bastille. Dans la réalité, elle était douce aux gens qu'on ménageait (la Staal,[2] Marmontel,[3] etc.); mais pour d'autres, terrible. Sans croire aux *in pace*[4]

qu'on se figura voir dans l'épaisseur des murs, elle avait très certainement au plus bas d'horribles cachots, boueux, où l'eau entrait, et les rats d'eau, féroces, friands de nez, d'oreilles. La Bastille (comme le fort de Brest[1] et tant d'autres prisons) avait ses légendes trop vraies, de prisonniers mangés, du moins attaqués jour et nuit, mordus et mutilés. Grand moyen de terreur. Pour n'être pas mis là, que ne faisait-on pas? L'idée seule pouvait faire défaillir une femme.

La Valois, se trouvant entre quatre murs noirs, et tenue d'abord seule, sans conseil, se trouva heureuse de voir un être humain, un homme doux et compatissant, l'aumônier (que le gouverneur envoyait). Elle s'épancha fort, dit tout à cet homme de Dieu. Il ne lui fut pas difficile de tirer d'elle ce qu'on voulait savoir: *qu'elle n'avait aucun papier,* et pas même des lettres d'amour.

Ces lettres si utiles, la Valois les avait brûlées, se désarmant ainsi pour l'honneur de Rohan. Elle avait tout détruit, sauvé Rohan, s'était perdue.

On le devinait bien. Son compatriote Beugnot, son jeune ami, qu'elle voulait pour avocat, n'osa pas la défendre. En vain, du fond de la Bastille, elle appela et supplia. Elle croyait qu'il avait souvenir de son arrivé à Paris, où il la promenait, où ils avaient passé de doux moments. Elle avait eu un tort, de se moquer un peu de lui, il eût pu l'oublier. Si elle avait eu le malheur de passer par l'amour de cet indigne prêtre, la faim en était cause. Avec ses échaudés, Beugnot ne la nourrissait pas. Dans son plus grand éclat, recevant le beau monde, elle l'invitait

fort, le traitait en ami. Elle se fia à lui, à son moment suprême, sa dernière nuit de liberté; elle lui mit en main ses papiers, s'aida de lui pour les brûler. C'est là qu'il parcourut les lettres de Rohan. Lui laissant voir ses lettres, sa honte à elle-même, elle disait assez: « J'ai péché! » Cela demandait grâce. Elle était fort touchante dans cet appel de la Bastille. S'il y était venu, elle l'aurait ressaisi peut-être. Elle avait vingt-six ans, étincelait d'esprit, était (plus que jamais) charmante de grâce et de passion.

Elle était bien naïve, avec cet âge et tant d'épreuves, de s'adresser à ce sage jeune homme, ce prudent Champenois,[1] né pour faire son chemin. Si elle avait encore une chance de salut, c'eût été de dire tout, sans taire ce qui était contre elle, et d'ébranler la France du tonnerre de l'opinion. Il eût fallu, non un Beugnot, mais bien un Mirabeau,[2] un intrépide fou, qui, tenté par la gloire, se perdît, s'immortalisât. Mais eût-elle voulu elle-même être ainsi défendue? Nullement. Espérant d'être ménagée[3] de Rohan, un peu couverte par la reine, elle voulait ruser, ménager tous les deux. Cela fut impossible. Tous les deux l'accablèrent. Elle se trouva prise entre l'enclume et le marteau.

Un fait fort singulier ferait croire que d'avance le roi, engagé malgré lui dans ce fatal procès, redoutait les écarts hardis des avocats, aurait ouvert l'oreille à certains compromis. Georgel, voulant d'abord faire taire les joailliers (pour la partie du collier qu'on vendit à Londres), demanda et *obtint du roi* qu'on leur assignât ce payement sur son abbaye de Saint-Vast. Grâce étrange et bien étonnante au début d'un

pareil procès! Quoi! le roi le poursuit et l'envoie en justice, prévenu d'attentats qui pourraient lui coûter la tête; et pourtant il s'y intéresse tellement, a soin de ses affaires! Ne pourra-t-on pas dire que, tout en l'accusant, il le craint, le ménage, achète sa discrétion? Quoiqu'il en soit, Georgel a fait un coup de maître, faisant croire que le roi est au fond pour Rohan.

Cela énerve le procès, le rendra vain et ridicule.

Les lettres du roi au parlement sont pitoyables de timidité, de mollesse, très propres à confirmer ces bruits.

On y voit un mari inquiet qui se dépêche de mettre sa femme hors de cause. Il affirme d'abord ce qui est en litige: *Elle n'a pas reçu le collier.* On n'y voit pas du tout le roi. Il oublie qu'il est roi; il n'a nul sentiment de la majesté outragée. Beugnot dit à merveille: « La Révolution était faite lorsque le roi s'oublie lui-même, réduit toute la cause à une affaire d'escroquerie.»

Le roi explique, d'un ton qu'on croirait apologétique, l'arrestation du cardinal; il mentionne l'excuse que Rohan a donnée: « *Il a été trompé.*» Cela simplifie tout. Il est dupe plus que criminel. Le juge n'aura pas grand'peine pour trouver le coupable sur qui on doit frapper. Il a été trompé « *par une femme.*» Rohan a peu à craindre. Si justice se fait, ce sera seulement *in animâ vili.*[1]

Le procès est tracé d'avance. Seulement, pour arranger cela, il ne faut pas trop de clarté. C'était précisément l'année où un magistrat (Dupaty) demanda *qu'il n'y eût plus de procédure secrète,* que l'accusé ne fût plus isolé, qu'il fût environné des garanties de la

publicité, que l'information, les débats, se fissent en plein soleil. La justice elle-même devait le désirer, voulait sortir de la nuit odieuse qui la rendait suspecte, obtenir le grand jour et montrer qu'elle est la justice.

Le contraire arriva. Le parlement condamna Dupaty, garda et défendit ses formes inquisitoriales, l'arbitraire infini que lui donnait l'obscurité.

Mais le roi est le roi. Il pouvait se placer du côté du public qui demandait cette réforme, l'imposer à son parlement Dans une affaire où il était partie, où la reine même était en jeu, il devait le vouloir, ne laisser là-dessus nulle ombre. — Le contraire arriva. Il recula devant cette réforme. On put croire qu'il craignait que l'affaire ne fût pas éclaircie.

L'épiscopat français se serait fait honneur, si son chef (le grand aumônier), acceptant le juge laïque, eût demandé le grand jour. Heureuse occasion de faire taire les méchants, de montrer l'innocence de cet agneau sans tache. Mais l'Église n'en profita pas.

Le roi, la justice et l'Église furent d'accord pour fuir la clarté.

On montra du procès aussi peu que l'on put. On fit plus que le supprimer. On le faussa, en écartant ceci, faisant valoir[1] cela. La nuit absolue, pour tromper, vaut moins que les fausses lueurs.

Une chose a frappé Beugnot, c'est que dans les Mémoires[2] si nombreux d'avocats, on ne sent aucun sérieux. « Ce ne sont que jeux puérils.» Il semble que l'affaire est arrangée d'avance, l'issue prévue, qu'il s'agit simplement d'amuser le public et de jouer la comédie.

L'avocat de Cagliostro dit gravement comment, élevé dans les Pyramides, il y apprit toute science. Le mémoire du prophète fut si piquant, si curieux, qu'il y eut queue à son hôtel où on le débitait; il fallut y mettre des gardes. — Mademoiselle Oliva, charmant témoin, docile, prête à dire tout ce qu'on voulait, fit un délicieux mémoire.

Tous veulent amuser, être divertissants; ils visent au succès si grand qu'eut Beaumarchais. Pour aucun d'eux l'affaire n'est sérieuse. Nul ne semble prévoir l'effondrement moral qui va se faire, la reine avilie, le trône ébranlé. Ils se disent: « Nulle vie n'est en jeu. Il n'y aura pas mort d'homme... Une femme tout au plus *exposée, corrigée.*»

Mais quittons l'avant-scène. Que disait cette femme? « La reine a reçu le collier. L'accessoire du collier, les petits diamants (inutiles pour elle, et détachés par elle) ont été vendus par moi et mon mari à Paris et à Londres, sur l'ordre du cardinal, à qui nous en avons remis le prix, trois cent mille francs.»

Rohan niait cet ordre, niait avoir reçu l'argent, récriminait, disant: « Vous avez vendu le collier.»

Par là il se lavait de la vente des petits diamants; la Valois, selon lui, avait en même temps vendu les petits et les gros.

Rohan, du même coup, lavait la reine et lui. Tout retombait sur la Valois.

Le premier pas évidemment que la justice avait à faire était de s'informer à Londres, d'obtenir par le ministère qu'elle y pût faire enquête, d'y envoyer des hommes sûrs. Le ministère, le roi, devaient s'y entremettre. Inexplicable énigme: rien de tel ne se fit!...

Le roi, le parlement, les ministres n'agissent pas. On se fie pour l'enquête, à qui? chose inouïe que ne croira pas l'avenir, on se fie justement à l'accusé Rohan et à ses gens. Un petit secrétaire de Rohan est envoyé avec un capucin qui prétend être sur la voie, pouvoir diriger la recherche.

Notons ce capucin, et admirons Georgel qui manipulait tout cela.

Si la fiction est poésie, création, Georgel fut grand poète et vraiment créateur. Il inventa des choses, il inventa des hommes. Il fit sortir de terre deux moines, *amis de la Valois.* C'étaient des Mendiants, de ces rôdeurs qui tout en demandant, flattant, mangeant, observent. A Paris, c'était un P. Loth,[1] un minime,[2] que la Valois sottement protégeait, à qui elle avait rendu un service essentiel, d'obtenir (par Rohan) qu'il prêchât à la cour. L'autre capucin, Irlandais, un P. Macdermot, son parasite à Bar, prétendit pouvoir désigner à quels marchands en Angleterre elle avait vendu le collier.

La Valois a donné, publié minutieusement le compte des petits diamants qu'elle vendit pour le cardinal, avec les noms, les dates et circonstances.

Mais Rohan n'a pas publié l'enquête de son secrétaire, du capucin, sur le collier, sur cette énorme vente qu'elle aurait faite, sur le million et demi qu'elle en eût retiré, sur le placement qu'elle en eût fait, etc.

Bonne ou mauvaise, la pièce rapportée par le capucin était favorable à la reine aussi bien qu'à Rohan (faisant croire que la reine n'avait jamais eu le collier). Donc, on pensait qu'elle serait fort bien reçue des gens du roi, du procureur du roi, qui l'admettrait

les yeux fermés. On l'avait fait timbrer, viser à Londres par je ne sais quelle autorité. Cela ne disait pas grand'chose, n'impliquait nullement que cette autorité eût jugé cette pièce, la donnât pour valable. L'autorité était peu attentive à Londres, si j'en juge par tant d'histoires étranges, d'aventures, de désordres, de meurtres, vols et violences, qu'on a données pour ce temps-là.

Ce visa imposa fort peu aux gens du roi. L'œuvre du capucin leur parut très informe, infiniment suspecte, de fort mauvaise mine, et ils refusèrent de l'admettre.

Un tel refus méritait le respect. Forcer la main à la magistrature, l'obliger d'accepter une pièce véreuse, qui, si on l'acceptait, tranchait toute l'affaire, c'était chose indigne et énorme. Mais encore une fois cette pièce avait le grand mérite de couvrir à la fois et le cardinal et la reine. Les Rohan s'adressèrent au garde des sceaux, Miromesnil. Pouvait-il juger sur les juges, faire trouver blanc ce qu'ils avaient vu noir? Du moins ne devait-il examiner la pièce, et surtout inviter les prétendus Anglais dont elle donnait le témoignage, à venir s'expliquer eux-mêmes? Londres est-il donc au bout du monde? Miromesnil ne fit rien de cela. Il força la justice. Ordre aux magistrats de trouver la pièce bonne et de l'employer!

Une affaire engagée ainsi était bien claire d'avance. Les témoins qui d'abord avaient chargé Rohan, se dédirent, chargèrent la Valois. Et nul ne les reprit de leurs variations. Par exemple, Bœhmer et Bassange, les joailliers, eurent trois avis: d'abord contre Rohan, puis contre la Valois, longtemps après contre la reine

Quatre ans après sa mort, en 1797, trouvant Georgel à Bâle, ils finirent par lui avouer que la reine n'avait rien ignoré de l'achat du collier. Et en effet eux-mêmes, sans cette garantie, auraient été bien sots de
5 livrer un pareil bijou.

Le procès fut un jeu. Le cardinal parlait assis, en robe rouge et barrette rouge. On le stylait, le dirigeait. On écrivait avec respect. La Valois, au contraire, brisée et muselée, devait marcher comme
10 on voulait. Si elle hasardait un écart, le greffier n'écrivait plus rien. Georgel lui-même avoue qu'on se garda d'écrire telle échappée qui lui venait.

Rohan lui disant une fois: « Mais, madame, cela n'est pas vrai...;» elle répondit en souriant: « Mon-
15 sieur, autant que tout le reste. Depuis que ces messieurs nous interrogent, vous savez que ni vous ni moi nous ne leur avons dit un mot de vérité.»

Situation terrible. La reine aurait voulu qu'elle chargeât le cardinal. Était-elle libre de le faire? Un
20 violent parti se formait pour Rohan. Les Condés[1] mêmes venaient solliciter pour lui. Si la Valois avait osé parler contre, on aurait crié: « Blasphème! elle ment!... Il faut la faire *chanter* »[2] (la mettre à la torture). La torture, que Necker[3] voulut supprimer,
25 avait ses partisans, pouvait être ordonnée encore. A Aix[4] (1780), avait paru l'apologie de la torture par Muyard de Vouglans, un président, membre du grand conseil. Le pape Pie VI[5] avait consacré cet ouvrage par son approbation. Le roi en accepta la dédicace
30 et maintint la torture jusqu'en mai 1788.

Les parlements y tenaient fort. Ce que le juge avait de terrible (et de bien cher aussi), c'était cette

terreur, cet arbitraire énorme d'ordonner ou n'ordonner pas, ce qui, au fond, tranchait tout, faisait qu'on s'accusait soi-même. Que de saluts très bas, que de sourires des dames (d'autres faveurs aussi) au monsieur qui pouvait vous faire craquer les os! 5

Donc la Valois rusait, était sage, ménageait Rohan. Les amis de Rohan, la voyant désarmée, et n'osant se défendre, l'accablaient à plaisir, l'insultaient, s'en moquaient. On voulut voir jusqu'où cela pourrait aller. Cagliostro, par un mépris glacé, lui fit perdre 10 enfin patience.

Elle eut un accès effroyable de fureur et de désespoir. Un chandelier était entre eux, elle le prit, et le lui lança à la tête. Scène sauvage dont on usa contre elle pour ne plus l'écouter du tout. On dit 15 qu'elle était enragée, une bête féroce, qu'elle avait mordu son geôlier (ce qui pourtant se trouva faux).

Ce qui achevait la Valois, c'est qu'elle avait contre elle non-seulement les amis de Rohan, mais les ennemis de la reine, dont on la supposait l'agent. Ces 20 ennemis, c'était tout le monde:

1° Le parlement, qui, forcé en décembre, dans un lit de justice,[1] d'enregistrer les emprunts de Calonne, en voulut[2] à la cour, crut la frapper dans la Valois;

2° Calonne, fort branlant, ayant décidément épuisé 25 le charlatanisme, et sachant que la reine avait son successeur tout prêt, voulait la prévenir, l'avilir, s'il pouvait, la flétrir, l'écraser dans sa créature la Valois. Il ne paraissait pas, mais travaillait le parlement par un tiers, Lamoignon (auquel il eût donné les sceaux). 30

Le plus terrible pour la reine, c'est qu'à ce moment décisif, s'ébruitait le traité par lequel Louis XVI avait

arrangé les affaires de Joseph II avec l'argent français. L'empereur, pour le mal qu'il avait fait aux Hollandais, exigeait qu'ils lui fissent réparation, lui payassent dix millions d'amende. La France en paya la moitié. Utile arrangement pour éviter la guerre. Mais le public s'en indigna, le trouva bas et lâche, crut y revoir le temps où la France payait un tribut à l'Autriche. On rappela l'année 78, et les quinze millions, tant de fourgons d'argent qui partirent de l'hôtel des postes. On soupçonna la reine d'épuiser sous main le trésor. Et l'orage s'amassa contre elle. Cette haine tourna en amour pour Rohan. Par un effet bizarre, ce vieux devient tout à coup une idole. Sa cause devient celle du droit, de la patrie, des libertés publiques.

La cour amèrement regretta d'avoir tant ménagé Rohan. On revient à l'idée de l'attaquer par le point grave qu'on avait écarté, *l'attentat à la majesté,* à l'honneur de la reine. Pour cela, on voulait faire venir d'Angleterre un dangereux témoin, Lamotte, mari de la Valois. Plusieurs fois il avait couru le danger de la vie. L'ambassadeur français, ou plutôt les Rohan, l'auraient mieux aimé mort. Mais quand on vit l'affaire prendre si mauvaise tournure, la cour crut au contraire qu'on pouvait l'employer, faire témoigner par lui de l'insolence de Rohan, de ses mensonges indignes pour faire croire qu'il avait les faveurs de la reine. La mystérieuse boîte d'écaille, la rose encadrée, d'autres choses, n'auraient prouvé que trop sa fatuité calomnieuse. L'irritation du roi aurait été au comble. Le public même n'eût pu que le trouver coupable. On eût pu demander sa tête.

Plan très bon, mais tardif; Calonne le sut à temps, et, par son Lamoignon, il fit brusquer[1] le jugement.

Le procureur du roi avait conclu,[2] pour toute peine, à ce que Rohan perdît la grande aumônerie, à ce qu'il fût *blâmé,* et demandât pardon au roi et à la reine. Conclusion très molle et singulièrement modérée. Ses plus ardents amis n'avaient jamais nié qu'il n'eût été déplorablement indiscret, ne dût réparation. Mais l'état des esprits était si violent, si aveugle pour lui, qu'on ne pouvait plus faire justice; une foule exaltée de dix mille hommes assiégeait le palais. L'arrêt était dicté, et on le rendit tel: Rohan, absous, loué, et la reine accablée en sa créature la Valois, qui serait marquée et flétrie.

Quand les juges sortirent, la scène fut extaordinaire. Mirabeau, qui la vit, fut surpris, effrayé, de l'emportement de ce peuple; il en prit vaguement de sinistres idées de l'avenir. Ces furieux, non contents de crier, baisaient les mains des conseillers, se jetaient à genoux, presque en larmes, adoraient. Rohan rentrant à la Bastille, la foule s'indigna; le sang aurait coulé, si lui-même Rohan ne les eût apaisés. Autre scène et plus folle: exilé par le roi, il vit, à son départ, tout Paris à sa porte, la foule se ruer dans ses cours, l'appeler au balcon. Il parut, et il la bénit.

Qu'adviendrait-il de la Valois? Il n'était nullement question de lui faire grâce, mais d'adoucir l'arrêt, de ne pas faire l'exécution publique, où sans doute elle crierait. La reine était embarrassée. En lui sauvant l'exécution, elle affermissait le public dans l'idée que c'était son agent et sa créature. En la laissant subir l'arrêt, elle faisait dire à la cabale qu'el[1]

n'osait sauver sa complice, que, par une hypocrisie lâche, elle se lavait en l'immolant.

Elle était redevenue plus craintive, plus sensible peut-être. Elle eût voulu qu'on n'exécutât pas (dit Adhémar). Mais elle n'osa insister. Elle était en conseil sous les yeux de Vergennes, son adversaire secret, qui guettait ce qu'elle dirait. Le roi même, défiant[1] et le cœur fort gonflé, aurait pu mal interpréter un excès d'insistance. Vergennes dit sèchement que l'honneur de la reine exigeait qu'on suivît l'arrêt. Les ministres, moins le seul Breteuil, voulurent aussi l'éclat, bien sûrs qu'il tournerait contre la reine.

Au roi de décider. Il est juge des juges. L'exercice du droit de grâce n'est rien qu'un second jugement qui implique certain examen.

L'examen eût donné les résultats suivants: *Point de faux;* on n'imita pas l'écriture de la reine (*Augeard*). *Le vol très incertain,* sans preuve de la pièce rejetée par les gens du roi. — Le vrai crime, c'était *d'avoir supposé des lettres de la reine* pour encourager les folies dont la reine était accusée.

L'arrêt était terrible. « Rasée, marquée et flagellée de verges! » — Et le supplice durait jusqu'à la mort. A la Salpêtrière[2] où elle allait être jetée, ainsi qu'à Saint-Lazare,[3] la règle était le fouet. A Bicêtre,[4] le fouet, jusqu'en 89, était donné même aux malades, au dire du docteur Cullerier. Maisons d'opprobre et de cruelle risée. La honte du châtiment d'enfance, loin d'inspirer la pitié, avait ce triste effet que la victime avait contre elle les rieurs. Beaumarchais l'éprouva. Quoiqu'il n'eût rien subi, il en garda

la note. Ses succès, les millions qu'on lui paya, nulle réparation ne put effacer Saint-Lazare. Dès lors il ne rit plus. Le coup de Louis XVI lui ôta pour jamais le rire.

Mais la Salpêtrière était bien pire. Toute victime un peu distinguée, d'autant plus était poursuivie, outragée. Qui ignorait cela? personne. L'autorité le voyait, le souffrait, de peur de plus grands maux. La Valois, avec un tel nom, avait bien plus à craindre dans cette sauvage république.

Le sang royal au moins eût pu arrêter Louis XVI, le respect du passé, la mémoire d'Henri III. N'était-ce pas déjà une chose bien étrange, bien révolutionnaire et de terrible égalité, qu'une Valois parût à l'échafaud? Étrange imprévoyance! Qu'il était loin alors de prévoir qu'en sept ans les Bourbons à leur tour y suivraient les Valois.

Il était cependant humain. On l'avait vu dans tous ses actes. On le voyait dans les touchantes instructions qu'il donna en 84 à La Peyrouse[1] pour le voyage autour du monde, recommandant d'épargner les sauvages, et de leur faire du bien, de n'employer contre eux nos armes supérieures qu'à la dernière extrémité. Une seule chose pouvait faire tort à sa bonté, c'était sa sensibilité violente, emportée, pléthorique. Comme sa sœur Élisabeth, il débordait, crevait de sang. Son teint rouge, ses lèvres gonflées et ses gros yeux saillants, ne le disaient que trop. Facile aux larmes, il ne l'était pas moins à certaines fureurs dont il n'était pas maître. Ici, dans une affaire personnelle, où son cœur, sa passion étaient tellement intéressés, où l'on put croire que la justice fut

aussi colère et vengeance, il eût dû mieux résister.

L'exécution se fit, mais avec des précautions qui montrèrent qu'on craignait les cris de la patiente, des protestations, des fureurs. On prit l'heure matinale, six heures, pour qu'il y eût peu de monde. Point de Grève.[1] Tout se fit dans la cour grillée du palais.[2] On rusa avec elle. Elle eût été un lion qu'on aurait mis moins d'adresse à la prendre. Elle était au lit. On lui dit qu'on la demande. Elle se lève en hâte. Dès qu'elle quitte sa chambre, on ferme la porte derrière elle. Et entre deux portes on la prend, on la lie, on l'entraîne furieuse vers la grille de fer qui de la Conciergerie[3] fait passer dans la cour du palais.

L'arrêt disait qu'elle serait fouettée. Elle lutte, quoique liée, se débat. Mais l'effroi domina la honte quand elle vit le fer rouge approcher... Elle se tordit d'épouvante, détourna, déroba l'épaule... Le fer glissa, brûla le sein...

Évanouie, anéantie, on l'emporta. Dans la voiture, reprenant connaissance, elle s'élança par la portière, voulant se faire écraser (*Besenval,* II, 173).

Domptée, liée, rasée, vêtue du sale habit de la maison, elle passa les portes terribles, et se vit là dans cette ville de sept mille créatures.

La Valois eut grand'peur quand elle fut lâchée dans le troupeau, quand elle se vit seule dans cette foule, faut-il dire de femmes? La plupart semblaient hommes, de traits durs. Une chose la sauva, c'est qu'on sut d'avance qu'elle était victime de la reine (*Vie,* II, 122). Elle leur dit: « La reine devrait être

à ma place.» Cela les adoucit. La supérieure, du reste, s'intéressa à elle et lui sauva le pire, la nuit. Elle la fit coucher à part, et cependant, la première nuit, elle essaya de s'étrangler (*Besenval*, II, 173).

Dans quel état était la reine? Bien troublée, dit madame Campan.[1] Je l'en crois. Car je vois revenir madame de Lamballe,[2] le bon ange des mauvais jours. Cette femme, si faible, fit la chose la plus courageuse. Elle entreprit d'aller au terrible hôpital, d'entrer dans cet enfer, d'adoucir la Valois, de lui fermer la bouche. Admirable imprudence! Mais comment croyait-elle être reçue, à ce premier accès de fureur et de haine, quand l'épaule lui brûlait encore? Le pis, c'est que la reine lui donna une bourse, crut que l'argent ne nuirait pas.

Cela tout au contraire ferma la porte de la Salpêtrière. Madame Robin, la supérieure, fut indignée, foudroya la pauvre Lamballe de ce mot: « Elle est condamnée, madame, mais non pas à vous voir! » (*Guénard*, etc.).

La cour avait montré une étonnante inconséquence:[3] la frapper, et puis la laisser en vue dans un lieu tout public où elle exciterait l'intérêt. La prisonnière devint la curiosité de Paris, l'objet d'un vrai pèlerinage. Tout le monde y allait. On ne lui parlait pas; mais on la voyait dans les cours, mêlée à ce triste troupeau; elle semblait vouloir échapper aux regards, on la reconnaissait à sa désolation, à ses profonds gémissements.

Elle avait touché tout le monde, les plus dures même, religieuses et prisonnières. Les religieuses, si sèches, faites à commander, à punir, devinrent

tendres pour celle-ci, et les aumôniers encore plus. Sa chambre fut ornée de portraits de saints, de martyrs, d'images qui pouvaient la consoler et l'amener au repentir, l'adoucir et la désarmer. On lui disait: « Écrivez à la reine, et elle vous pardonnera.»

Elle était prise encore par un autre côté. Ses compagnes, si violentes, pour elle devenaient des agneaux. La Valois est trop fière pour dire comment elle y vivait. Ce qui est sûr, c'est qu'une certaine Angélique la protégeait, l'aimait et la servait. Cela fondit son cœur, énerva ses rancunes. Elle faiblit, écrivit à la reine, et sans doute demanda sa grâce.

Elle eut tout le contraire. On ne répondit pas. Mais on lui ôta Angélique, en la graciant. La graciée fut désespérée, plus tard sacrifia son pays, sa famille, alla rejoindre la Valois.

Celle-ci s'était donc humiliée en vain. Elle retombe à l'état sauvage. Une nuit, favorisée peut-être de quelque religieuse, elle trouve moyen de s'échapper (11 sept. 1787).

Comment? on ne le sait. Ce qu'on voit (dans Beugnot), c'est que la malheureuse, fuyant comme un lièvre, un renard, courant de nuit sans doute, alla à Bar-sur-Aube. Son aveugle instinct, l'idée fixe qui avait dominé sa vie, la ramenait à son lieu de naissance. Sans but et sans espoir. Dans cette petite ville de province, qui aurait reçu la flétrie? Elle alla se blottir au fond d'une carrière. Là, la mère de Beugnot, se souvenant qu'elle avait dans les mains certaine somme, jadis laissée pour les pauvres par la Valois, eut le charitable courage d'aller la nuit lui porter cet argent dans sa caverne. Sans cela,

elle y serait morte de faim, n'eût pu passer en Angleterre.

Mais là même, de quoi vivrait-elle? Son indigence prouvait bien qu'elle n'avait ni eu ni vendu le collier, ni placé un million. Elle ne pouvait vivre que d'injures[1] à la reine. Je ne crois pas du tout que la cour ait été si sotte que de favoriser, comme on dit, sa fuite, qu'elle ait déchaîné elle-même cet être dangereux qui brûlait de parler, et que les libellistes et les libraires de Londres ne pouvaient manquer d'exploiter.

Il y avait à Londres, en tout temps, une manufacture de pamphlets, de libelles, fort lucrative et doublement payée, et par le public curieux, et par la cour qui les craignait, travaillait à les supprimer. Très sottement sous la Du Barry, puis à l'avènement de Marie-Antoinette, on traitait avec ces faquins, et, chose encore plus sage, pour les marchés mystérieux, on employait les hommes les plus retentissants de France, un Éon[2] ou un Beaumarchais. En 1774, celui-ci court l'Europe, de Londres à Vienne, poursuivant un libelle (l'*Aurore*), avec mille aventures; il en fait un roman. Avec la même adresse, en 1787, la cour traite avec la Valois, pour l'empêcher de publier son *Mémoire justificatif* (corrigé, dit-on, par Calonne). La bombe cependant éclata en 1788.

Ce Mémoire, étendu, devint un véritable livre, *Vie* de l'auteur, en deux volumes in-8°. Nouvelle peur du roi, de la reine. Par une singulière imprudence, pour faire disparaître le livre, on envoie la personne la plus en vue, que suivaient les regards, madame de Polignac. L'édition entière est achetée. Elle périt

dans un four de Londres... moins un seul exemplaire que garda un de nos ministres et que la Convention a fait réimprimer.

La Valois ou ses rédacteurs avaient dans le *Mémoire,* d'extrême vraisemblance, mis un trait fort invraisemblable, romanesque et calomnieux (les rendez-vous nocturnes que la reine aurait donnés à Rohan). Les libellistes à gage ne suivirent que trop cette voie. Encouragés sans doute, payés par des ennemis de la reine, ils firent de Marie-Antoinette, en quelques pages, une horrible légende, absurde, insensée, où elle est à la fois Messaline[1] et la Brinvilliers,[2] empoisonnant Vergennes et tout ce qui lui fait obstacle, donnant à tout venant l'arsenic et la mort-aux-rats.

Il suffit de jeter un regard sur ces pages pour voir qu'elles n'ont nul rapport avec les vraies publications de la Valois. Pour mieux vendre, on y mit son nom. Elle eut beau protester, jurer que ce n'était pas d'elle. La masse passionnée avalait toute chose dans sa voracité crédule. Par contre, Burke[3] et nos ennemis entreprenaient dès lors la canonisation de Marie-Antoinette. Les deux légendes étaient en face et les deux fanatismes. La Valois risquait de nouveau d'être prise entre, écrasée, aplatie.

Plusieurs fois, dès 1786, on avait essayé de tuer le mari. Combien plus elle avait à craindre! Elle avait trente-deux ans. Elle eût voulu finir. Elle pensa plusieurs fois au suicide.

Son mari, qui aussi a écrit des mémoires, dit que les Orléans voulaient l'enlever, la traîner à Paris, la

jeter à la barre de l'Assemblée, au risque de la faire poignarder par les royalistes.

Si l'on eut cette idée, les royalistes avaient intérêt à la prévenir, donc, à l'assassiner avant l'enlèvement.

Elle était entre deux dangers.

Elle était seule (le mari à Paris) dans ce noir infini de Londres, alors à peu près sans police. Pas de secours à espérer. Et elle n'aurait pas été quitte pour la mort. Elle avait un sort effroyable à attendre. Si Damiens,[1] pour une égratignure au roi, fut tenaillé, que n'eût-on fait à celle-ci? Quelle fête c'eût été pour nos enragés (si atroces, de Vendée,[2] de la terreur blanche[3]), quel joyeux carnaval, de l'enlever dans quelque maison sûre, de s'amuser du *monstre*, de la faire lentement mourir!... Telles étaient du moins ses terreurs.

Un soir, trois ou quatre coquins entrent chez elle et lui apprennent qu'elle doit venir avec eux, que l'un d'eux a juré sur l'Évangile qu'elle lui doit cent guinées, et que, selon la loi de ce pays de liberté, il va l'emmener chez le juge. Elle leur verse à boire, parvient à se sauver dans la maison voisine, s'enferme dans une chambre du troisième étage. Les entendant monter, et décidée à tout pour ne pas tomber dans leurs mains, elle se pend par les mains au balcon. La porte de bois blanc éclate. Ils entrent... Elle lâche tout, elle tombe... Assommée et brisée... bras et cuisse cassés, un œil hors de la tête, et l'épine rompue... Elle mit trois semaines à mourir (*Mém. de Lamotte,* 199; édit. Lacour, 1858).

NOTES

LA DÉCOUVERTE DE L'ITALIE

The Italian expedition of Charles VIII. is highly important in the history of the intellectual development of Europe. It was undertaken for political motives, which failed of success, but its contingent results were far-reaching. The king had fed his imagination upon the prospects of a conquest from the Spanish house, of Naples, upon which his family had indirect claims, and of Constantinople which, some years before (1453), had been captured by the Turks. The internal dissensions of Italy favored his advance and he soon reached Naples. But almost immediately foes rose behind him, and he was obliged to retrace his steps in haste without accomplishing any permanent results. The importance of the expedition lies, however, in what Michelet calls the "discovery" of Italy. The Renaissance had brought about in Italy intense intellectual and artistic activity, coupled, it is true, with great social and political corruption. The intellectual development of France, for various reasons, had been much slower, so that the country was, in spite of frequent commercial intercourse with Italy, still under the sway of mediæval ideas. It was the expedition of Charles VIII. which created a tremendous reawakening, so that the first encounter of the French army with the wonders of the South was like the discovery of a new world. From that moment the transformation of France begins.

A list of books, even in English, dealing with this great period would be beyond the scope of this work. Symonds' *Renaissance in Italy* is very interesting. Villari's *Savonarola* (translated into English) is a much more detailed account of one part of the subject. Those who wish for a view of the times treated in fiction may turn to George Eliot's *Romola* and Harriet Beecher Stowe's *Agnes of Sorrento*.

Page 1. — 1. **Charles VIII,** King of France from 1483 to 1498.

2. **barbares.** To the Italians, as to the ancient Greeks, all who did not belong to their own civilization were barbarians.

3. **provençales,** from *Provence*, a region or province of Southern France, of which the name still persists, though it now applies to no actual government. Distinguish *Provence* from *province.*

4. **maison d'Anjou.** René of Anjou succeeded to the throne of Naples in 1435 as the heir of Joanna II who had previously adopted Alfonso of Aragon. In 1442 Alfonso expelled René. The French kings tried to justify in part their invasions of Italy as heirs to the claims of René.

5. **Charles le Téméraire,** duke of Burgundy (died 1477).

6. **Charles VII** reigned from 1422 to 1461.

Page 2. — 1. **nerf,** *sinew* (not "nerve"). Thus *nerveux* usually means "muscular," "strong."

2. **pour** here means *because.*

3. **de pointe et de taille,** *cut and thrust.*

4. **Gascons.** The inhabitants of Gascony, in the South of France, are quick and excitable.

5. **Guichardin.** Francesco Guicciardini (1483–1540), Italian historian.

Page 3. — 1. **chevau-légers,** *light horse*, consisting of young men of rank and position. The form ought to be *chevaux-légers;* it is an old survival.

2. **Azincourt.** The battles of Agincourt (1415) and of Poitiers (1356) were great English victories.

3. **bandé au rouet,** bent or stretched with a wheel.

4. **pourpre,** in French means "deep-red" more often than it does "purple," and is usually to be so translated.

5. **à l'italienne,** i.e., *à la façon italienne.*

6. **Les Alpes s'étaient abaissées.** Cf. the saying of Louis XIV. when he made a French prince king of Spain: *Il n'y a plus de Pyrénées.*

Page 4. — 1. **Anne de France,** better known as Anne de Beaujeu, who had been regent during the king's minority.

2. **Louis XI,** reigned from 1461 to 1483, predecessor of Charles VIII.

3. **seconder.** The *c* is pronounced as a *g*.

4. **Otrante,** *Otranto*, in South Italy, at the mouth of the Adriatic, now merely a fishing village. It was once a great port of communication between Italy and Greece. It is the scene of Horace Walpole's "Castle of Otranto," famous as a precursor of the mediæval novels, made celebrated by Scott.

5. **Ferdinand et Isabelle.** Ferdinand of Aragon and Isabella of Castile (the patroness of Columbus).

6. **gendarmerie,** *heavy soldiery*. Distinguish this obsolete meaning from the modern one of "police."

Page 5. — 1. **Je n'en puis plus,** *I am tired out.*

2. **Je ne sais plus que dire.** Note that the *que* is not part of the negative construction *ne que*, "only," as in the following sentence, *il ne me reste qu'à pleurer.*

3. **Quinet,** French historian (1803–1875).

Page 6. — 1. **Savonarole.** Savonarola, great Italian preacher (1452–1497), won for a time tremendous ascendancy over the people of Florence, who, however, became tired of him and allowed him to be burned alive as a heretic.

2. **Michel-Ange.** The *ch* is pronounced as a *k*, though in the simple name *Michel* it is pronounced *sh*.

3. **Comines.** Philippe de Commynes (1447–1511), historian and chronicler of the times of Louis XI. and Charles VIII.

4. **Machiavel.** Niccolo Machiavelli (1469–1527), great Italian historical and political writer, best known by his theory that the end justifies the means (a "Machiavellian policy"). The *ch* is pronounced as a *k*. In the derivatives, however, *machiavélique*, *machiavélisme*, etc., the *ch* is usually pronounced *sh*.

5. **verbe,** *word.*

6. **Sixtine.** The great frescoes, including the Last Judgment, in the Sistine Chapel at the Vatican.

7. **Joachim de Florès,** Cistercian abbot and mystic theologian in Italy (born about 1130, died about 1202).

Page 7. — 1. **vignes,** *villas.*

2. **Romagne,** etc. Romagna and the Abruzzi, provinces of western Italy.

3. **Lucques,** *Lucca.*

4. **crescendo,** *progressive increase.*

5. **Etna,** the *colosse fumant de Sicile* below.

Page 8. — 1. **Toscane,** *Tuscany.*

2. **solennité,** pronounce *so-la-ni-té.*

3. **se résume,** *is summed up.* Distinguish from the English "to resume."

4. **faillit,** *came near.*

Page 9. — 1. **Sismondi,** historian of Swiss origin (1773–1842).

2. **conseil des Dix,** autocratic governing body at Venice.

3. **la ville de la banque.** The Medici family, rulers of Florence, had been rich bankers. The three balls of modern pawnbrokers are said to be derived from the three balls on the arms of the Medici banking family.

Page 10. — 1. **archange,** *ch* pronounced as a *k.*

2. **Ferdinand.** Ferdinand II. and Alfonso II., kings of Naples.

3. **Alexandre VI,** the infamous pope, Roderic Borgia, ruled 1492–1503.

Page 11. — 1. **sacré collège,** of cardinals.

Page 12. — 1. **soties.** A *sottie* or *sotie* was a play, with a political or a moral meaning. It was much in vogue at the end of the Middle Ages.

2. **Maximilien.** Maximilian of Austria, emperor of Germany, reigned 1493–1519.

3. **Gilles,** a clownish and cowardly character of the French theatre; but not, as Michelet implies, under this name, in the theatre of the late Middle Ages.

4. **assista,** *was present.* Do not translate "assisted."

5. **Ludovic,** the usurper of Milan.

6. **Fornoue,** the battle of *Fornovo.*

Page 13. — 1. **Le 6 juillet,** etc. This archaic passage will be quite clear, if it be remembered that *y* often stands for the modern *i* and that *oi* in the imperfect ending represents modern *ai.*

2. **Hieronyme,** *Jerome* (Hieronymus).

3. **Mantoue,** *Mantua.*

4. **beau jeu,** *a fine chance.*

Page 14. — 1. **Trivulce,** *Trivulzio.*

2. **donnèrent des lances,** *used their lances.*

3. **bâtard de Bourbon,** Mathieu de Bourbon (1505), one of the chief generals of the Italian expedition.

4. **parents,** *kinsmen.*

Page 15. — 1. **feux de joie,** bonfires.

2. **touché barre.** *Toucher barre* = to arrive and depart again immediately; to return home directly.

Page 16. — 1. **Vinci,** Leonardo da Vinci (1452–1519).

2. **scolastique,** of mediæval philosophy.

Page 17. — 1. **89.** 1789, year of the fall of the Bastille, date of the beginning of the French Revolution.

LE CAMP DU DRAP D'OR

The interview of the Field of the Cloth of Gold between Francis I. of France and Henry VIII. of England was the occasion of a tremendous display and pageantry which was made much of by the artists and writers of the day and has always been considered one of the picturesque incidents of history. The three great monarchs of Europe were Charles V., recently elected emperor of Germany (1519), and Francis I. and Henry VIII., both of whom had intrigued to win the election. Charles and Francis had been the most determined rivals, and their hostility continuing after the election of Charles, both aimed at the friendship of Henry of England, who thus seemed in a position to become the arbiter of Europe and hold the balance of power. To procure this result was the aim of Henry's minister, Wolsey. The meeting at the *camp du drap d'or* (1520) was for the purpose of bringing together Francis and Henry. Unfortunately Henry was offended by the other monarch.

Page 18. — 1. **l'empereur.** The emperor Charles V., emperor of Germany from 1519 to 1555. Note that this ruler is always called *Charles-Quint.* Cf. the pope *Sixte-Quint.*

2. **François Ier** reigned in France from 1515 to 1547.

3. **à même,** *in a position.*

4. **Anvers,** *Antwerp.*

5. **Bourgogne,** *Burgundy.*

Page 19. — 1. **Wolsey,** great minister of Henry VIII.

2. **Bruxelles,** *Brussels.* The *x* is pronounced *ss.*

3. **constitution de rente,** *annuity.*

4. **Amboise.** The cardinal of Amboise (1460–1510), minister of Louis XII.

5. **Léon X,** son of Lorenzo de' Medici (1513–1521), pope of the Italian Renaissance.

Page 20. — 1. **Philippe le Bon,** duke of Burgundy (1396–1467).

2. **Henri V,** king of England (1388–1422), took Paris.

Page 21. — 1. **Légende dorée,** the Golden Legend, lives of the saints.

Page 22. — 1. **Claude de France,** wife of Francis I.

2. **Foix,** province of Southern France, included in the modern department of the *Ariège.*

3. **Louise de Savoie,** the masculine mother of king Francis I., important in the diplomatic history of the period.

4. **connétable de Bourbon** (1490–1527), famous general who afterwards deserted from Francis I.

Page 24. — 1. **César Borgia,** son of Alexander VI., is supposed to have died from the effects of a poison he had prepared for another.

2. **Jean sans Peur,** duke of Burgundy, who brought about the murder of the duke of Orleans and caused a dreadful feud, was himself treacherously murdered (1419).

3. **Duprat,** preceptor of Francis I., chancellor and cardinal (1463–1535).

4. **politique.** Distinguish *politique,* fem., from *politique,* masc. Cf. supra, l. 3.

Page 26. — 1. **Richard III,** reigned from 1483 to 1485.

2. **la sœur du roi,** Marguerite de Navarre, an important character in French literature and in the intellectual life of the period.

Page 27. — 1. **Holbein,** celebrated painter (1495–1554), especially famous for his portraits.

2. **bourreau.** Anne Boleyn was beheaded in 1536.

Page 28. — 1. **l'emportait,** *outstripped him.*

Page 29. — 1. **Douvres,** *Dover.*

2. **Ypswich,** *Ipswich.*

3. **lui sut gré,** *was grateful to him.*

Page 30. — 1. **conclave,** for the election of pope.

LA CONSPIRATION DE CINQ-MARS

The story of Cinq-Mars is sufficiently dramatic and tragic to have been the subject of a famous novel by Alfred de Vigny. Cinq-Mars was a fairly insignificant young nobleman whom the minister, Cardinal Richelieu, favored and helped to greatness in the hope through him the better to control Louis XIII. At the age of nineteen Cinq-Mars had become one of the most important men in the kingdom. Either still further to forward his ambitious aspirations and supplant Richelieu or because he honestly felt he could not serve two masters, Cinq-Mars turned against Richelieu and conspired against him by planning a secret treaty with Spain. The king's brother, Gaston, was involved in this conspiracy, and the king was not utterly foreign to it. It was, however, discovered by Richelieu. The king and Gaston, in a cowardly way, abandoned Cinq-Mars, who, with his friend de Thou, guilty only of not having denounced the plot, was made a scapegoat for the others. They were both beheaded in 1642. Alfred de Vigny's novel is an interesting though inaccurate narrative of the whole affair. There is a historical study of the case, *La Conjuration de Cinq-Mars*, by Mlle. J. P. Basserie.

Page 31. — 1. **Cinq-Mars.** Neither the *q* nor the *s* should be sounded.

2. **mademoiselle de Hautefort,** a favorite of Louis XIII.

Page 32. — 1. **Marais,** the fashionable quarter of Paris, now much run down.

2. **esprits forts,** *sceptics.*

3. **Hesdin,** city in the north of France, near the Belgian frontier.

4. **Saint-Simon,** favorite of Louis XIII., father of the more famous author of memoirs.

5. **Baradas.** François de Baradat, for a brief moment a favor

ite of Louis XIII., but quickly dropped. *Fortune de Baradat* = *ephemeral prosperity.*

Page 33. — 1. **Lafayette.** Mlle. de La Fayette succeeded Mlle. de Hautefort in the favor of Louis XIII.

2. **né vieux.** Michelet applies this epithet also to Charles V. in an earlier volume of his history.

3. **bouts rimés,** rhymes given as conclusion of verses to be filled out.

4. **Cyrus.** Cinq-Mars, who was beheaded in 1642, must have found it difficult to read Mlle. de Scudéry's *Artamène ou le Grand Cyrus*, which was not published till 1649!

Page 34. — 1. **Saint-Germain,** one of the abodes of royalty, a few miles from Paris.

2. **place Royale,** now *place des Vosges*, in the *quartier du Marais.*

3. **ruelles,** lady's select gathering or circle; corresponds to the more modern institution known as a *salon.*

4. **petit Jean de Saintré.** The novel of *Le petit Jehan de Saintré et la dame des belles cousines*, by Antoine de la Salle (fifteenth century), describes the love of a young squire for a fair lady more versed than himself in the ways of the world.

5. **avait beau.** *Avoir beau* = "to do a thing in vain."

6. **Rueil,** between Paris and Saint-Germain.

7. **Arras,** city in the north of France.

8. **un cheval tué,** as Bucephalus, the horse of Alexander, was killed in a battle against Porus.

9. **Marie de Médicis,** the widow of Henry IV. and queen-mother.

10. **la Chevreuse,** energetic but unscrupulous lady of the court of Louis XIII.

Page 35. — 1. **Reims,** *Rheims*, city in eastern France where the kings were formerly consecrated.

2. **Palatine,** Anne de Gonzague, princess Palatine, sister of Marie de Gonzague, who intrigued with Cinq-Mars.

3. **le duc de Bouillon,** one of the important generals of the reign, brother of the still greater Turenne.

4. **L'empereur,** i. e., of Germany.

5. **le comte de Soissons,** one of the arch-conspirators against Richelieu.

6. **Gondi** (1613–1679), better known as the Cardinal de Retz, boisterous intriguer, author of famous memoirs.

Page 36. — 1. **Gustave-Adolphe,** king of Sweden (1611–1632), killed at the battle of Lützen, which he won from the Austrians.

2. **Mirame.** Richelieu was ambitious to be an author, and had himself helped in the composition of his plays by prominent writers.

Page 37. — 1. **Palais-Cardinal,** now Palais-Royal.

2. **c'était fait,** *it was all over with.*

3. **Dauphin,** the heir-apparent to the throne.

4. **Henri V,** king of England, died in France in 1422; Charles VI., king of France (1380–1422).

5. **Fontrailles,** a partisan of Soissons, conspired against Richelieu; agent for Cinq-Mars and the other plotters; wrote the *Relations de Fontrailles.*

6. **Gaston,** Gaston d'Orléans, brother of the king, usually called *Monsieur.*

Page 38. — 1. **Troisville.** M. de Tréville, as much a scholar as an officer.

2. **Port-Royal,** famous monastery; important in the history of French literature because of the intellectual attainments of some of its inmates.

3. **Monsieur** = Gaston d'Orléans, see above.

4. **Auguste de Thou** allowed himself to be involved into Cinq-Mars' conspiracy because he did not feel able to betray his friend.

Page 39. — 1. **intéressé,** *selfish.*

2. **robe,** the mark of the legal man.

3. **Gerson,** French theologian (1363–1429). The French have claimed him as the author of *Imitatio Christi.*

4. **parlementaires,** connected with the *parlement* or court.

5. **présidents,** *presiding judges.*

6. **Vincent de Paul,** renowned for his charity, afterwards canonized (1576–1660),

Page 40. — 1. **Waldstein,** *Wallenstein,* German brigand and leader of marauding armies. Cf. Schiller's *Wallenstein.*

2. **Gallas,** one of the chief lieutenants of Wallenstein.

3. **Jean de Werth** (1594–1654), general in the Austrian and Bavarian service.

4. **Rocroy,** victory of the French over the Spaniards in 1643.

5. **Loudun,** scene of the revolting witchcraft-trial of Urbain Grandier, at the instigation of Richelieu, in 1634.

6. **Condé** (1588–1646), not to be confused with the great Condé, one of the greatest French generals, his son.

Page 41. — 1. **Les grands militaires;** the most important of this list are Harcourt and Gassion.

2. **Sedan,** on the eastern frontier, later the scene of the defeat of the French by the Prussians in 1870, which caused the fall of the empire.

3. **Anne d'Autriche;** Anne of Austria, the wife of Louis XIII., was a Spaniard.

4. **infante,** *princess.*

5. **Perpignan,** a city in the south of France; *le Roussillon, la Catalogne,* provinces between France and Spain.

6. **Janséniste,** a religious sect of an austere character.

7. **Retz,** the Cardinal de Retz, see above (Gondi).

Page 42. — 1. **Blois,** that is to say, much to the northeast of Lyons which is on the Rhône, Blois is on the Loire.

2. **Narbonne,** to the north of Perpignan (mentioned above), near the Mediterranean.

3. **Tarascon,** on the Rhône, near its mouth.

4. **Brouage,** a town on the west coast, formerly of importance, but now in decay because of surrounding marshes.

5. **Prince d'Orange,** William of Orange, father of William III. of England.

Page 43. — 1. **Brienne,** Loménie de Brienne, minister of Louis XIII. and Louis XIV. (1594–1666).

2. **Mazarin,** an Italian, who became cardinal and, after Richelieu's death, minister.

3. **Montglat,** French historian and author of memoirs, d. 1675.

Page 45. — 1. **Grève.** The *place de Grève,* where criminals were executed.

Page 46. — 1. **fins de non-recevoir,** *legal exceptions.*

2. **Marca,** historian, judge and priest (1594–1662).

L'AFFAIRE CALAS.

The rehabilitation by Voltaire of the memory of the wrongly convicted Protestant Calas is a dramatic incident in French history. Of late years the unjust condemnation of Calas has been often quoted as a parallel to the recent Dreyfus case. See Raoul Allier's *Voltaire et l'Affaire Calas*, which originally appeared in the *Revue de Paris* (Jan. 15, 1898), or the more elaborate: Coquerel, *Jean Calas et sa famille*.

Page 48. — 1. **Toulouse,** a city in the south of France.

2. **Languedoc,** province of southern France.

Page 49. — 1. **Caton;** Cato of Utica, who spent his last night reading Plato's *Phædo*, and then stabbed himself. When his friends dressed his wounds he tore off the bandages. The death of Cato has been a famous literary subject.

2. **Plutarch,** biographer and philosopher, in the first century A.D., author of *Lives of Famous Greeks and Romans*. "Plutarch's men" are stoics.

Page 50. — 1. **Montaigne,** French philosopher and essayist (1533–1592).

2. **Gresset,** French writer (1709–1777), author of plays.

3. **Saint-Domingue,** in the West Indies.

4. **claie.** The bodies of suicides were dragged in disgrace upon a hurdle.

Page 51. — 1. **capitoul,** title of the mayor and aldermen of Toulouse.

2. **juges d'instruction,** the French magistrates charged with drawing up (*instruire*) a case to decide if it shall come to trial.

Page 52. — 1. **Saint-Barthélemy Toulousaine.** Toulouse was always a home of reaction and religious persecution. The genuine massacre of St. Bartholomew, in Paris, was in 1572.

2. **Albigeois.** The massacres of the Albigenses in the south of France took place in the early thirteenth century.

Page 53. — 1. **Calvin,** chief of the most important sect of French Reformers (1509–1564).

Page 54. — 1. **Voltaire,** one of the greatest of French writers and philosophers (1694–1778).

2. **Tertullien,** great theologian of the early Church (160–245).

3. **Augustin,** *St. Augustine* (354–430). The allusion is to the saying *credo quia absurdum.*

4. **Rochette,** a young Protestant minister, arrested in 1761 by some Catholics and condemned to death.

Page 55. — 1. **Rabaut** (1718–1794), famous Protestant minister, who devoted himself chiefly to ministrations in the mountain wildernesses.

2. **Génève,** the headquarters of Calvinism and of Protestantism.

3. **Nîmes,** in the south of France, near the mouth of the Rhône.

Page 57. — 1. **Richelieu,** grandnephew of the cardinal, marshal of France (1696–1788).

2. **Choiseul,** minister of Louis XV. (1719–1785).

Page 58. — 1. **lettres de cachet,** *king's warrant of imprisonment.*

2. **Saint-Florentin.** The comte de Saint-Florentin became duc de la Vrillière in 1770.

3. **Versailles;** the palace built by Louis XIV. is now a national museum.

4. **dragonnades,** name given to persecutions of the Protestants under Louis XIV., when the massacres were carried out by *dragoons.*

5. **lui,** not a pronoun; past participle of *luire.*

Page 59. — 1. **Ferney,** home of Voltaire, *le patriarche de Ferney.*

2. **D'Alembert,** French author and philosopher (1717–1783).

3. **Mademoiselle Lespinasse;** Mlle. de Lespinasse, a leader of one of the eighteenth century salons, author of well-known letters.

4. **Rousseau,** Jean-Jacques Rousseau, famous emotional French writer (1712–1768).

5. **Toulon,** seaport on the Mediterranean, long the headquarters of French penal galleys.

Page 60.—1. **Saint-Michel,** famous abbey and former monastery on a rock off the Norman coast, surrounded by quicksands. Many political prisoners were shut up there.

2. **Loyola,** the founder of the Jesuits. This sentence is not to be taken literally. Chauvelin attacked the Jesuits.

3. **Émile,** a work by Rousseau.

Page 61.—1. **Fréron;** well-known journalist, who had many quarrels with Voltaire.

Page 62.—1. **Cévennes,** mountain-range of the centre of France.

2. **bureau des cassations,** for the annulment or quashing of verdicts given by an inferior court.

3. **le grand roi,** Louis XIV.

4. **Lebrun,** painter (1619–1690).

Page 63.—1. **signification,** *legal notice.*

LE COLLIER DE LA REINE

The affair of the queen's necklace, insignificant as it seems in itself, may well be looked upon as one of the determining causes, coming after so many others, of the French Revolution. The facts of the case are these: A band of adventurers, led by *la Valois,* tried to get possession of a highly valuable necklace by making the rich and dissolute Cardinal de Rohan (in love with the queen) believe that Marie-Antoinette wished him to buy it for her. When it was necessary to pay for the jewels the matter became public, and retribution fell upon the guilty. The foes of the queen (who was innocent) tried to incriminate her, and Michelet takes sides against her. Marie-Antoinette was, indeed, a most unfortunate woman. She encountered jealousy and suspicion from the time of her arrival in France. Although she herself wrote to her brother Joseph II.: *Enfin, mon cher frère, je suis maintenant Française avant d'être Autrichienne,* yet the French people, to whom Austria was the hereditary foe, never forgave her for being an *Autrichienne.* It was a part of the policy of Maria Theresa and Joseph to bring about a *rapprochement* between Austria and France. Marie-Antoinette's marriage was a step towards this end. As an

Austrian the queen favored the plan. Hence her nationality became a cause for charges on the part of her foes (to which Michelet is far too ready to give ear).

Unfortunately, to Marie-Antoinette's ill-luck must be added certain faults of her own, which may well be pardoned in the thoughtless young girl of fifteen who came to France to be the Dauphin's bride: she was, until she knew better, inconsiderate, coquettish and sarcastic. In this way she became disliked by the court of jealous and intriguing men and women who could not forgive her for preferring others to themselves. The gossip of these people gradually spread until it became fierce and brutal calumny, until a woman of the best intentions became to the scandal-mongering multitude the embodiment of all that is hateful.

The delight of these people over such a titbit as the *affaire du collier* may be imagined. Marie-Antoinette's reputation never recovered, and to this day writers may be found, among them Michelet, to blame her for that of which she was innocent. For the truth of the following narrative is open, as so many of Michelet's statements, to attack. It may be said, in the strongest terms, that no direct evidence whatever can be brought to prove Marie-Antoinette guilty of any connection at all with the fraudulent purchase of the diamonds. The evidence against her is entirely that of lying intriguers anxious to save themselves or their friends. Michelet's own "conclusive argument" is a mere inference. All the most recent writers on the question acquit the queen. The latest work on the subject in France is a series of articles in the *Revue de Paris* (1900–01) by F. Funck-Brentano. The whole affair is elaborately told for English readers in "The Story of the Diamond Necklace," by Henry Vizetelly. Carlyle has written essays on the diamond necklace and the Cardinal de Rohan. The story has more than once been brought into literature. Mention need be made only of Alexandre Dumas' novel *Le Collier de la Reine* and Goethe's *Der Grosskophta*. The following characteristic passage from Carlyle's *French Revolution* may be read as a counterspasm to Michelet:

"Or consider that unutterable business of the Diamond Necklace. Red-hatted Cardinal Louis de Rohan; Sicilian jail-bird Balsamo Cagliostro; milliner Dame de Lamotte, 'with a face of some piquancy': the highest Church Dignitaries waltzing, in Walpurgis

Dance, with quack-prophets and pickpurses; — a whole Satan's Invisible World displayed; working there continually under the daylight visible one; the smoke of its torment going up forever! The Throne has been brought into scandalous collision with the Treadmill. Astonished Europe rings with the mystery for nine months; sees only lie unfold itself from lie; corruption among the lofty and the low, gulosity, credulity, imbecillity, strength nowhere but in the hunger. Weep, fair queen, thy first tears of unmixed wretchedness! Thy fair name has been tarnished by foul breath; irremediably while life lasts. No more shalt thou be loved and pitied by living hearts, till a new generation has been born, and thy own heart lies cold, cured of all its sorrows."

Page 65. — 1. **Calonne,** minister of Louis XVI. (1783–87), unsuccessful in his administration. He said: *Ce qui est possible est fait, ce qui est impossible se fera.* The queen disliked him.

2. **Mesmer,** a German physician, who in 1766 enunciated the theory that the heavenly bodies diffuse a subtle influence which acts on the nervous system. The doctrine of mesmerism or *animal magnetism* had a revival about the middle of this century.

3. **à dépenser,** *by spending.*

4. **Joseph II,** emperor of Austria, brother of Marie-Antoinette.

5. **Escaut,** the *Scheldt,* a river rising in France and flowing into Belgium.

6. **Maëstricht,** a town of Holland on the Maas.

7. **Meuse,** a river of France and Belgium which becomes the Maas on entering Holland.

8. **Frédéric,** Frederick the Great, king of Prussia, reigned 1740–1786.

9. **Vergennes,** minister of foreign affairs.

Page 66. — 1. **brouillée avec lui,** *on bad terms with him.*

2. **la Polignac,** the comtesse de Polignac, a favorite of the queen.

3. **Loménie** (1727–1794), politician and financier, opponent of Calonne.

4. **Rohan,** the Cardinal Louis de Rohan (1734–1803), Grand Almoner of France, high in social, literary and ecclesiastical posi-

tion; rich, pompous and conceited; aimed at winning the good graces of the queen (who despised him) and thus became the chief dupe of the affair of the necklace.

5. **Strasbourg,** important city on the Rhine, formerly in France, now in German territory.

Page 67.—1. **Saint Vast.** The abbey on Saint Vast or Saint Waast of Arras belonged to the cardinal.

2. **Guéménée.** The cardinal proudly remarked: "Only a king or a Rohan could fail on such a grand scale."

3. **Georgel.** The Abbé Georgel, the cardinal's active secretary and vicar-general, author of memoirs containing one of the narratives of the affair.

4. **Ramond.** Ramond de Carbonnières (1755–1827), secretary of the cardinal, afterwards a distinguished writer and public man, author of *Observations faites dans les Pyrénées* (1789) and *Voyages au Mont Perdu* (1801). Jefferson tried to persuade him to come to America.

5. **Cagliostro.** Joseph Balsamo of Palermo, called Count Cagliostro, a charlatan who made his way to success by impudent frauds and lies. One of the important actors in the affair.

6. **Eprémesnil.** Duval d'Eprémesnil, magistrate and politician, executed in 1794.

7. **rêves royaux.** The arrogant motto of the Rohans was *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.*

8. **Bretagne,** Brittany.

9. **les Capets,** the descendants of Hugh Capet, who reigned from 987 to 996. The Bourbons were a younger branch which followed the Valois line in 1589 with Henry IV. Louis XVI., condemned under the name of Louis Capet, was a Bourbon.

10. **sang des Valois.** Jeanne de Saint-Remi de Valois de la Motte, born 1756, the chief actress in this narrative, was descended from King Henry II. of Valois by a branch which had fallen into poverty and disgrace.

Page 68.—1. **à coup sûr,** *assuredly.*

2. **quelles qu'aient été,** *whatever may have been.*

3. **Beugnot,** a young fellow-townsman of Madame de la Motte, who afterwards became prominent in politics and wrote memoirs which are among the authorities for the study of the case.

4. **Charles d'Orléans** (1391–1465), poet of the royal house, for many years prisoner in England, father of Louis XII.

5. **Marguerite.** Michelet makes a slip here. Marguerite de Navarre, poet-sister of Francis I. alluded to here, wrote, not the *Cent nouvelles nouvelles*, but the *Heptaméron*, a somewhat similar collection of stories and only inaccurately called *les Cent nouvelles*, though it is occasionally so styled, even in the sixteenth century.

6. **Bar-sur-Aube,** not far from Troyes, in the department of *Aube*, former province of *Champagne*.

Page 69. — 1. **Une bonne dame.** It was the Marquise de Boulainvilliers.

2. **chevalier de Malte,** the Knights of Malta, a military religious order formerly of great wealth and authority.

3. **Longchamps.** The abbey of Longchamp, once famous for its worldly connections and its concerts, stood in what is now the Bois de Boulogne, near Paris, not far from the present race-course of Longchamp. Mademoiselle Le Maure, an opera-singer who became a nun, gave vogue to the concerts.

4. **beau monde,** *fine society*.

Page 70. — 1. **recouvrer.** Distinguish from *recouvrir*, formerly often used for it even by the best writers.

2. **une grande dame,** the comtesse de Provence, sister-in-law of Louis XVI., wife of the future Louis XVIII. The foes of Madame de la Motte said that she fainted on purpose, to attract attention.

Page 71. — 1. **Charles IX.** Charles IX. (1560–1574) and his father Henry II. (1547–1559) were among the last kings of the Valois House, succeeded by the Bourbons. The countess was descended from Henry II. (see above).

2. **comtesse d'Artois,** wife of the comte d'Artois, brother of Louis XVI. and afterwards king under the name of Charles X.

3. **la bonne sœur,** Madame Elisabeth, much beloved for her kindness, beheaded in the Revolution.

4. **courtier.** English-speaking students should avoid confusing this with the meaning of *courtisan*.

5. **Besenval.** The Baron de Besenval, snubbed by Marie-Antoinette, became in his memoirs one of the queen's detractors.

6. **Trianon.** The *Petit Trianon*, a villa in the gardens of Versailles where Marie-Antoinette used to throw off court etiquette

7. **rangée,** *sobered down.*

8. **Orléans.** The duc d' Orléans, a kinsman of the king, turned against him and helped organize the Revolution, which soon after very justly cut off his head. He was the father of King Louis-Philippe.

Page 72. — 1. **Pompadour,** a favorite of the late King Louis XV.

2. **Faublas.** *Les amours du chevalier de Faublas,* a vicious eighteenth-century novel.

3. **Rétif,** Restif de la Bretonne (1734–1806), prolific but coarse writer. Marie-Antoinette was no worse than other people: everybody read *Faublas* and *Restif* in those days.

4. **V.** V. = *voir,* the infinitive being often used in French as a modified imperative.

5. **Saint-Simon,** author of memoirs throwing much light on the reign of Louis XIV.

6. **Figaro,** *Le Mariage de Figaro,* famous play by Beaumarchais (1732–1799). The satirical character of Figaro was a symptom of the coming revolution.

7. **Barbier,** *Le Barbier de Séville,* also by Beaumarchais.

Page 73. — 1. **d'Essigny.** She is called in the legal documents Leguay-d'Oliva.

2. **Palais-Royal.** Despite the name, this was not inhabited by the royal family, but by the duc d'Orléans, who to replenish his squandered exchequer threw open the gardens and started shops in the colonnades.

3. **thérèse,** a sort of hood called *coqueluchon,* and later *thérèse.*

Page 74. — 1. **vraisemblable.** Notice the weakness of Michelet's conclusions unfavorable to the queen. They are based merely on his anti-monarchical prejudice.

2. **de sa tête,** *on her own initiative.*

Page 75. — 1. **Saint-Cloud.** The château of Saint-Cloud, a few miles from Paris, belonged to the Orléans branch of the royal family. It was a favorite resort of Napoleon III. and was burned in the Franco-Prussian war.

2. **Bachaumont,** man of letters (1690–1770), author of *Mémoires secrets de la république des lettres en France.*

Page 76. — 1. **Turgot.** Jacques Turgot, economist and statesman (1727–1781), minister of Louis XVI.

2. **Cherbourg,** seaport in Normandy (*Département de la Manche*).

3. **Rambouillet,** a château, 48 kilom. from Paris. It had once belonged to the marquis de Rambouillet, whose wife was an important influence in French literature.

4. **acquits au comptant,** orders for payment without specification of purpose for which the money is to be employed.

5. **Borri,** seventeenth century alchemist (1627–1695).

6. **comte de Saint-Germain;** strange and mysterious adventurer who lived in Paris in the eighteenth century and was the subject and hero of the strangest legends. He was a Cagliostro on a higher scale and level.

Page 77. — 1. **il vînt,** impersonal.

2. **flèche,** *spire.*

3. **trois cents ans.** More than that. It is said that when on trial in the necklace affair he was asked if he had anything to reproach himself with. He replied; "Nothing but the death of Pompey and even with regard to that I acted under the orders of Ptolemy." The magistrate remarked that they would refrain from going into matters that occurred under his predecessors in office. Cagliostro sometimes gave three hundred years as his age, at other times he said he had been present at the marriage of Cana.

4. **lui était,** etc. Note the disjunctive pronoun used for emphasis and contrast.

Page 78. — 1. **Du Barry.** A favorite of Louis XV. who died before the necklace was quite ready for her.

Page 79. — 1. **lazo,** *lasso.*

2. **Marie-Thérèse,** empress of Austria, mother of Marie-Antoinette.

3. **Régent,** the largest jewel of the French crown diamonds, originally acquired under the reign of Louis XV. for over three million francs.

Page 80. — 1. **épingles.** Cf. English *pin-money.*

2. **Vermond,** the queen's private secretary and counsellor.

Page 81. — 1. **aurait été.** Translate, *was.* The conditional here indicates supposition, or what *la Valois* asserts.

Page 82. — 1. **Perregaux.** This was the banker who, after dismissing a young applicant for employment, called the fellow back on seeing him carefully pick up a pin in the court-yard of the bank. The young fellow, Jacques Laffitte, married Perregaux's daughter and became one of the wealthiest bankers in Paris.

2. **Notre-Dame,** the cathedral church of Paris on the *Ile de la Cité.*

Page 84. — 1. **Clairvaux.** The monastery is now a house of detention.

2. **la Saint-Bernard.** The feminine article because the word *fête* is understood.

Page 85. — 1. **Bastille,** the great fortress and prison of Old Paris, destroyed by the mob July 14, 1789.

2. **tranche,** *decides.* This again is a specimen of Michelet's conclusions.

3. **exempt,** *police officer.*

Page 86. — 1. **les Target, les Tronchet,** two eminent lawyers. Tronchet afterwards undertook the defence of Louis XVI., after Target's refusal.

2. **les Quinze-Vingts.** An old asylum in Paris for three hundred inmates, founded at a time when *trois cents* was often so expressed. Cf. *quatre-vingts* in modern French.

3. **in extremis,** *in despair.* Usually = "at the point of death."

Page 87. — 1. **procuration,** *power of attorney.*

Page 88. — 1. **Il y va de ma tête,** *My life is at stake.*

2. **la Staal.** Mme. de Staal-Delaunay (1684–1750), writer of memoirs. Of the Bastille she said: "*Il est vrai qu'en prison l'on ne fait pas sa volonté, mais aussi l'on n'y fait pas celle d'autrui.*"

3. **Marmontel,** famous writer (1723–1799), was imprisoned a short while because of some satirical writings.

4. **in pace,** secret cells in monasteries or convents for the punishment of offenders.

Page 89. — 1. **Brest,** seaport in Brittany.

Page 90. — 1. **Champenois,** a native of the province of *Champagne.*

2. **Mirabeau,** great orator and politician while the revolution was brewing (1749–1791).

3. **ménagée,** *well treated.* Just below, *ménager* = *to keep on good terms with.*

Page 91. — 1. **in animâ vili,** *upon a worthless person* (lit. *soul*).

Page 92. — 1. **faisant valoir,** *emphasizing.*

2. **Mémoires.** Notice the gender, *memorials,* legal reports.

Page 94. — 1. **P. Loth.** P. stands for *père.*

2. **minime,** religious order, established about 1436 by St. Francesco di Paolo.

Page 96. — 1. **Condés,** younger branch of the Bourbon family.

2. **chanter.** In modern French the word is used of *blackmailing.* The transfer of meaning is clear.

3. **Necker,** statesman, minister of Louis XVI. (1732–1804).

4. **Aix,** city in the South of France, near Marseille.

5. **Pie VI,** Pius VI, the then reigning pope (1775–1799).

Page 97. — 1. **lit de justice,** a sitting of court in the king's presence.

2. **en voulut.** *En vouloir à* nearly always means *to be angry with, to have a grudge against.*

Page 99. — 1. **brusquer,** *to hurry on.*

2. **avait conclu,** *had moved.*

Page 100. — 1. **défiant,** *suspicious.*

2. **Salpêtrière,** originally an arsenal (whence the name), then a horrible prison, now an insane asylum for women.

3. **Saint-Lazare,** a prison for women.

4. **Bicêtre,** asylum for men.

Page 101. — 1. **La Peyrouse,** great navigator, perished in the South seas.

Page 102. — 1. **Point de Grève,** i.e. no public exhibition at the *place de Grève,* where the executions and punishments usually took place. *Point* is here a negative.

2. **palais,** i.e. *palais de justice,* the court-house.

3. **Conciergerie,** an old prison adjoining the *palace de justice.*

Page 103. — 1. **madame Campan,** author of memoirs favorable to the queen.

2. **madame de Lamballe,** one of the favorites of Marie-Antoinette.

3. **inconséquence,** *inconsistency.*

Page 105. — 1. **injures,** *insults.*

2. **Éon;** the chevalier d'Éon (1728–1810), a well-known soldier, diplomatist and writer, of such effeminate appearance that he could pass for a woman as well as a man.

Page 106. — 1. **Messaline,** Roman empress of vile memory. In the *acte d'accusation* at the trial of the queen in 1793 she is put on a level with *les Messalines, Brunehaut, Frédégonde et Médicis, que l'on qualifiait autrefois de reines de France, et dont les noms, à jamais odieux, ne s'effaceront pas des fastes de l'histoire.*

2. **la Brinvilliers,** the marquise de Brinvilliers, celebrated poisoner, executed in 1676.

3. **Burke,** Edmund Burke, English statesman and orator (1730–1797).

Page 107. — 1. **Damiens,** tried to kill Louis XV. with a penknife; executed in 1757.

2. **Vendée,** French province, headquarters of the royalists in the Revolution.

3. **terreur blanche,** name given to the excesses committed at the Restoration in 1815, by the Royalists whose banner was white.

Heath's Modern Language Series.

FRENCH GRAMMARS AND READERS.

Edgren's Compendious French Grammar. Adapted to the needs of the beginner and the advanced student. $1.12.

Edgren's French Grammar, Part I. For those who wish to learn quickly to *read* French. 35 cts.

Fraser and Squair's French Grammar. Complete and practical. For beginners and advanced students. $1.12.

Grandgent's Essentials of French Grammar. With numerous exercises and illustrative sentences. $1.00.

Grandgent's Short French Grammar. Phonetic help in pronunciation. Exercises, see below. 60 cts.

Grandgent's French Lessons and Exercises. Necessarily used with the SHORT FRENCH GRAMMAR. *First Year's Course for High Schools, No* 1; *First Year's Course for Colleges, No.* 1. 15 cts. each.

Grandgent's French Lessons and Exercises. *First Year's Course for Grammar Schools.* 25 cts. *Second Year's Course for Grammar Schools.* 30 cts.

Grandgent's Materials for French Composition. Five pamphlets based on *La Pipe de Jean Bart, La dernière classe, Le Siège de Berlin, Peppino, L'Abbé Constantin*, respectively. Each, 12 cts.

Grandgent's French Composition. Elementary, progressive and varied selections, with full notes and vocabulary. 50 cts.

Bouvet's Exercises in Syntax and Composition. With notes and vocabulary. 75 cts.

Clarke's French Subjunctive Mood. An inductive treatise, with exercises. 50 cts.

Hennequin's French Modal Auxiliaries. With exercises in composition and conversation. 50 cts.

Kimball's Materials for French Composition. Based on *Colomba*, for second year's work; on *La Belle-Nivernaise*, and also one on *La Tulipe Noire*, for third year's work. Each 12 cts.

Storr's Hints on French Syntax. With exercises. 30 cts.

Marcou's French Review Exercises. With notes and vocabulary. 20 cts.

Houghton's French by Reading. Begins with interlinear, and gives in the course of the book the whole of elementary grammar, with reading matter, notes, and vocabulary. $1.12.

Hotchkiss's Le Premier Livre de Français. Conversational introduction to French, for young pupils. Boards. Illustrated. 79 pages. 35 cts.

Fontaine's Livre de Lecture et de Conversation. Combines Reading, Conversation, and Grammar, with vocabulary. 90 cts.

Fontaine's Lectures Courantes. Can follow the above. Contains Reading, Conversation, and English Exercises based on the text. $1.00.

Lyon and Larpent's Primary French Translation Book. An easy beginning reader, with very full notes, vocabulary, and English exercises based on the latter part of the text. 60 cts.

Super's Preparatory French Reader. Complete and graded selections of interesting French, with notes and vocabulary. 70 cts.

French Fairy Tales (Joynes). With notes, vocabulary, and English exercises based on the text. 35 cts.

Davies's Elementary Scientific French Reader. Confined to Scientific French. With notes and vocabulary. 40 cts.

Heath's French-English and English-French Dictionary. Fully adequate for the ordinary wants of students. Retail price, $1.50.

Heath's Modern Language Series.

ELEMENTARY FRENCH TEXTS.

Mairêt's La Tâche du Petit Pierre. Notes, vocabulary, and English exercises by Professor Super, Dickinson College. 35 cts.

Bruno's Tour de la France par deux Enfants. Notes and vocabulary by C. Fontaine, High Schools, Washington, D.C. 45 cts.

Jules Verne's L'Expédition de la Jeune Hardie. With notes, vocabulary, and appendixes by W. S. Lyon. 25 cts.

Gervais's Un Cas de Conscience. With notes, vocabulary, and appendixes by R. P. Horsley. 25 cts.

Génin's Le Petit Tailleur Bouton. With notes, vocabulary, and appendixes by W. S. Lyon. 25 cts.

Assolant's Une Aventure du Célèbre Pierrot. With notes, vocabulary, and appendixes by R. E. Pain. 25 cts.

Muller's Les Grandes Découvertes Modernes. Photography and Telegraphy. With notes, vocabulary, and appendixes by F. E. B. Wale. 25 cts.

Récits de Guerre et de Révolution. Selected and edited, with notes, vocabulary, and appendixes by B. Minssen. 25 cts.

Bruno's Les Enfants Patriotes. With notes, vocabulary, and appendixes by W. S. Lyon. 25 cts.

Bedollière's La Mère Michel et son Chat. With notes, vocabulary, and appendixes by W. S. Lyon. 25 cts.

Legouvé and Labiche's La Cigale chez les Fourmis. A comedy in one act, with notes by W. H. Witherby. 20 cts.

Labiche and Martin's Le Voyage de M. Perrichon. A comedy; notes and vocabulary by Professor Wells of the University of the South. 30 cts.

Labiche and Martin's La Poudre aux Yeux. Comedy; notes and vocabulary by Professor Wells of the University of the South. 30 cts.

Dumas's L'Evasion du Duc de Beaufort. Notes by D. B. Kitchen. 25 cts.

Dumas's Monte-Cristo. With notes by I. H. B. Spiers, Wm. Penn Charter School, Philadelphia. 30 cts.

Assollant's Récits de la Vieille France. With notes by E. B. Wauton. 25 cts.

Berthet's Le Pacte de Famine. With notes by B. B. Dickinson. 25 cts.

Erckmann-Chatrian's L'Histoire d'un Paysan. With notes by W. S. Lyon. 25 cts.

France's Abeille. With notes by C. P. Lebon of the Boston English High School. 25 cts.

La Main Malheureuse. With complete and detailed vocabulary, by H. A. Guerber, Nyack, N. Y. 25 cts.

Enault's Le Chien du Capitaine. Notes and vocabulary, by C. Fontaine, Director of French, High Schools, Washington, D. C. 35 cts.

Trois Contes Choisis par Daudet. (*Le Siège de Berlin, La dernière Classe, La Mule du Pape.*) With notes by Professor Sanderson. 15 cts.

Erckmann-Chatrian's Le Conscrit de 1813. Notes and vocabulary, by Professor Super, Dickinson College. 45 cts.

Selections for Sight Translation. Fifty fifteen-line extracts compiled by Miss Bruce of the High School, Newton, Mass. 15 cts

Laboulaye's Contes Bleus. With notes and vocabulary by C. Fontaine, Central High School, Washington, D. C. 35 cts.

Malot's Sans Famille. With notes and vocabulary by I. H. B. Spiers of the Wm. Penn Charter School, Philadelphia. 40 cts.

Heath's Modern Language Series.

INTERMEDIATE FRENCH TEXTS. (Partial List.)

Lamartine's Scènes de la Révolution Française. With Notes by Professor Super of Dickinson College. 35 cts.

Lamartine's Graziella. With introduction and notes by Professor F. M. Warren of Adelbert College. 35 cts.

Lamartine's Jeanne d'Arc. Edited by Professor Barrère, Royal Military Academy, Woolwich, England. 30 cts.

Michelet's Selections. With notes by Dr. C. H. C. Wright, Harvard University. 00 cts.

Victor Hugo's La Chute. From *Les Misérables.* Edited with notes by Professor Huss of Princeton. 25 cts.

Victor Hugo's Bug Jargal. With notes by Professor Boïelle of Dulwich College, England. 40 cts.

Champfleury's Le Violon de Faience. With notes by Professor Clovis Bévenot, Mason College, England. 25 cts.

Gautier's Voyage en Espagne. With notes by H. C. Steel. 25 cts.

Balzac's Le Curé de Tours. With notes by Professor C. R. Carter, Wellington College, England. 25 cts.

Balzac's Cinq Scènes de la Comédie Humaine. With notes by Professor B. W. Wells. 40 cts.

Daudet's La Belle-Nivernaise. With notes by Professor Boïelle of Dulwich College, England. 25 cts.

Theuriet's Bigarreau. With notes by C. Fontaine, Washington, D. C. 25 cts.

Maupassant's Huit Contes Choisis. With notes by E. M. White, High School, Worcester, Mass. 25 cts.

Advanced Selections for Sight Translation. Extracts, twenty to fifty lines long, compiled by Mme. T. F. Colin of Miss Baldwin's School, Bryn Mawr, Pa. 15 cts.

Dumas's La Question d'Argent. Comedy edited by G. N. Henning, Assistant in French, Harvard University. 30 cts.

Lesage's Gil Blas. Abbreviated and edited, with introduction and notes, by Professor Cohn of Columbia University, and Professor Sanderson of Yale University. 40 cts.

Sarcey's Le Siège de Paris. With introduction and notes by Professor I. H. B. Spiers of William Penn Charter School, Philadelphia. 35 cts.

Loti's Pêcheur d'Islande. With notes by R. J. Morich. 30 cts.

Beaumarchais's Le Barbier de Séville. Comedy with introduction and notes by Professor Spiers of William Penn Charter School. 25 cts.

Molière's Le Bourgeois Gentilhomme. With introduction and notes by Professor Warren of Adelbert College. 30 cts.

Molière's L'Avare. With introduction and notes by Professor Levi of the University of Michigan. 35 cts.

Racine's Esther. With introduction, notes, and appendixes by Professor I. H. B. Spiers of William Penn Charter School. 25 cts.

Racine's Athalie. With introduction and notes by Professor Eggert of Vanderbilt University. 30 cts.

Racine's Andromaque. With introduction and notes by Professor B. W. Wells of the University of the South. 30 cts.

Heath's Modern Language Series.

INTERMEDIATE FRENCH TEXTS. (Partial List.)

Dumas's La Tulipe Noire. With notes by Professor C. Fontaine, Central High School, Washington, D. C. 40 cts. With vocabulary, 50 cts.

Erckmann-Chatrian's Waterloo. Abridged and annotated by Professor O. B. Super of Dickinson College. 35 cts.

About's Le Roi des Montagnes. Edited by Professor Thomas Logie. 40 cts.

Pailleron's Le Monde où l'on s'ennuie. A comedy with notes by Professor Pendleton of Bethany College, W. Va. 30 cts.

Souvestre's Le Mari de Mme de Solange. With notes by Professor Super of Dickinson College. 20 cts.

Historiettes Modernes, Vol. I. Short modern stories, selected and edited, with notes, by C. Fontaine, Director of French in the High Schools of Washington, D. C. 60 cts.

Historiettes Modernes, Vol. II. Short stories as above. 60 cts.

Fleurs de France. A collection of short and choice French stories of recent date with notes by C. Fontaine, Washington. D. C. 60 cts.

Sandeau's Mlle de la Seiglière. With introduction and notes by Professor Warren of Adelbert College. 30 cts.

Souvestre's Un Philosophe sous les Toits. With notes, by Professor Fraser of the University of Toronto. 50 cts. With vocabulary. 80 cts.

Souvestre's Les Confessions d'un Ouvrier. With notes by Professor Super of Dickinson College. 30 cts.

Augier's Le Gendre de M. Poirier. One of the masterpieces of modern comedy. Edited by Professor Wells of the University of the South. 25 cts.

Scribe's Bataille de Dames Edited by Professor B. W. Wells. 30 cts.

Scribe's Le Verre d'eau. Edited by Professor C. A. Eggert. 30 cts.

Mérimée's Colomba. With notes by Professor J. A. Fontaine of Bryn Mawr College. 35 cts. With vocabulary, 45 cts.

Mérimée's Chronique du Règne de Charles IX. With notes by Professor P. Desages, Cheltenham College, England. 25 cts.

Musset's Pierre et Camille. Edited by Professor O. B. Super. 20 cts.

Jules Verne's Tour du Monde en quatre vingts jours. Notes by Professor Edgren, University of Nebraska. 35 cts.

Jules Verne's Vingt mille lieues sous la mer. Notes by C. Fontaine, High School, Washington, D.C. 00 cts.

Sand's La Mare au Diable. With notes by Professor F. C. de Sumichrast of Harvard. 25 cts.

Sand's La Petite Fadette. With notes by F. Aston-Binns, Balliol College, Oxford, England. 30 cts.

De Vigny's Le Cachet Rouge. With notes by Professor Fortier of Tulane University. 20 cts.

De Vigny's Le Canne de Jonc. Edited by Professor Spiers, with Introduction by Professor Cohn of Columbia University. 40 cts.

Halévy's L'Abbé Constantin. Edited with notes, by Professor Thomas Logie. 30 cts. With vocabulary, 40 cts.

Thiers's Expédition de Bonaparte en Egypte. With notes by Professor C. Fabregou, College of the City of New York. 25 cts.

Gautier's Jettatura. With introduction and notes by A. Schinz, Ph.D. of Bryn Mawr College. 30 cts.

Guerber's Marie-Louise With vocabulary. 00 cts.

Heath's Modern Language Series.

Introduction prices are quoted unless otherwise stated.

ADVANCED FRENCH TEXTS.

De Vigny's Cinq Mars. An abbreviated edition with introduction and notes by Professor Sankey of Harrow School, England. 70 cts.

Zola's La Débâcle. Abbreviated and annotated by Professor Wells, of the University of the South. 70 cts.

Choix d'Extraits de Daudet. Selected and edited with notes by William Price, Instructor in Yale University. 20 cts.

Sept Grands Auteurs du XIXe Siècle. Lectures in easy French on Lamartine, Hugo, de Vigny, de Musset, Gautier, Mérimée, Coppée, by Professor Fortier of Tulane University. 60 cts.

French Lyrics. Selected and edited with notes by Professor Bowen of the University of Ohio. 60 cts.

Lamartine's Méditations. Selected and edited by Professor Curme of Northwestern University. 75 cts.

Victor Hugo's Hernani. With introduction and notes by Professor Matzke of Leland Stanford University. 60 cts.

Victor Hugo's Ruy Blas. With introduction and notes by Professor Garner of the U. S. Naval Academy, Annapolis. 65 cts.

Corneille's Le Cid. With introduction and notes by Professor Warren of Adelbert College. 164 pages. 30 cts.

Corneille's Polyeucte. With introduction and notes by Professor Fortier of Tulane University. 30 cts.

Molière's Le Misanthrope. With introduction and notes by Professor C. A. Eggert. 30 cts.

Molière's Les Femmes Savantes. With introduction and notes by Professor Fortier of Tulane University. 30 cts.

Molière's Le Tartuffe. With foot-notes by Professor Gasc, England. 25 cts.

Molière's Le Médecin Malgré Lui. With foot-notes by Professor Gasc, England. 15 cts.

Molière's Les Précieuses Ridicules. With introduction and notes by Professor Toy of the University of North Carolina. 25 cts.

Piron's La Métromanie. Comedy in verse, with notes by Professor Delbos, England. 40 cts.

Warren's Primer of French Literature. An historical handbook. 75 cts.

Taine's Introduction à l'Histoire de la Littérature Anglaise. With essay on Taine by Irving Babbitt, Harvard University. 20 cts.

Duval's Histoire de la Littérature Française. In easy French. From earliest times to the present. $1.00.

Voltaire's Prose. Selected and edited by Professors Cohn and Woodward of Columbia University. $1.00.

French Prose of the XVIIth Century. Selected and edited by Professor Warren of Adelbert College. $1.00.

La Triade Française. Poems of Lamartine, Musset, and Hugo, with introductions and notes by L. Both-Hendriksen. 75 cts.

Complete Catalogue of Modern Language Texts sent on request.

Heath's Modern Language Series.

GERMAN GRAMMARS AND READERS.

Nix's Erstes deutsches Schulbuch. For primary classes. Boards. Illustrated. 202 pages. 35 cts.

Joynes-Meissner German Grammar. A *working* Grammar, elementary, yet complete. Half leather. $1.12.

Alternative Exercises. Can be used, for the sake of change, instead of those in the *Joynes-Meissner* itself. 54 pages. 15 cts.

Joynes's Shorter German Grammar. Part I of the above. Half leather. 80 cts.

Harris's German Lessons. Elementary Grammar and Exercises for a short course, or as introductory to advanced grammar. Cloth. 60 cts.

Sheldon's Short German Grammar. For those who want to begin reading as soon as possible, and have had training in some other languages. Cloth. 60 cts.

Babbitt's German at Sight. A syllabus of elementary grammar, with suggestions and practice work for reading at sight. Paper. 10 cts.

Faulhaber's One Year Course in German. A brief synopsis of elementary grammar, with exercises for translation. Cloth. 60 cts.

Meissner's German Conversation. Not a *phrase* book nor a *method* book, but a scheme of rational conversation. Cloth. 65 cts.

Harris's German Composition. Elementary, progressive, and varied selections, with full notes and vocabulary. Cloth. 50 cts.

Hatfield's Materials for German Composition. Based on *Immensee* and on *Höher als die Kirche*. Paper. 33 pages. Each 12 cts.

Horning's Materials for German Composition. Based on *Der Schwiegersohn*. 32 pages. 15 cents.

Stüven's Praktische Anfangsgründe. A conversational beginning book with vocabulary and grammatical appendix. Cloth. 203 pages. 70 cts.

Foster's Geschichten und Märchen. The easiest reading for young children. Cloth. 40 cts.

Guerber's Märchen und Erzählungen, I. With vocabulary and questions in German on the text. Cloth. 162 pages. 60 cts.

Guerber's Märchen und Erzählungen, II. With vocabulary. Follows the above or serves as independent reader. Cloth. 202 pages. 65 cts.

Joyhes's German Reader. Progressive, both in text and notes, has a complete vocabulary, also English Exercises. Half leather, 90 cts. Cloth, 75 cts.

Deutsch's Colloquial German Reader. Anecdotes, tables of phrases and idioms, and selections in prose and verse, with notes and vocabulary. Cloth. 90 cts.

Boisen's German Prose Reader. Easy and interesting selections of graded prose, with notes, and an Index which serves as a vocabulary. Cloth. 90 cts.

Huss's German Reader. Easy and slowly progressive selections in prose and verse. With especial attention to cognates. Cloth. 233 pages. 70 cents.

Spanhoofd's Lehrbuch der deutschen Sprache. Grammar, conversation and exercises, with vocabulary for beginners. Cloth. 312 pages. $1.00.

Heath's German-English and English-German Dictionary. Fully adequate for the ordinary wants of the student. Cloth. Retail price, $1.50.

Complete Catalogue of Modern Language Texts sent on request.

$\frac{1}{60}$ | 1000000 L
16666
$ 17000